File Copy

11-201-F c. 3

Bureau federal de la statistique

Rapport annuel

Année financière close le 31 mars 1970

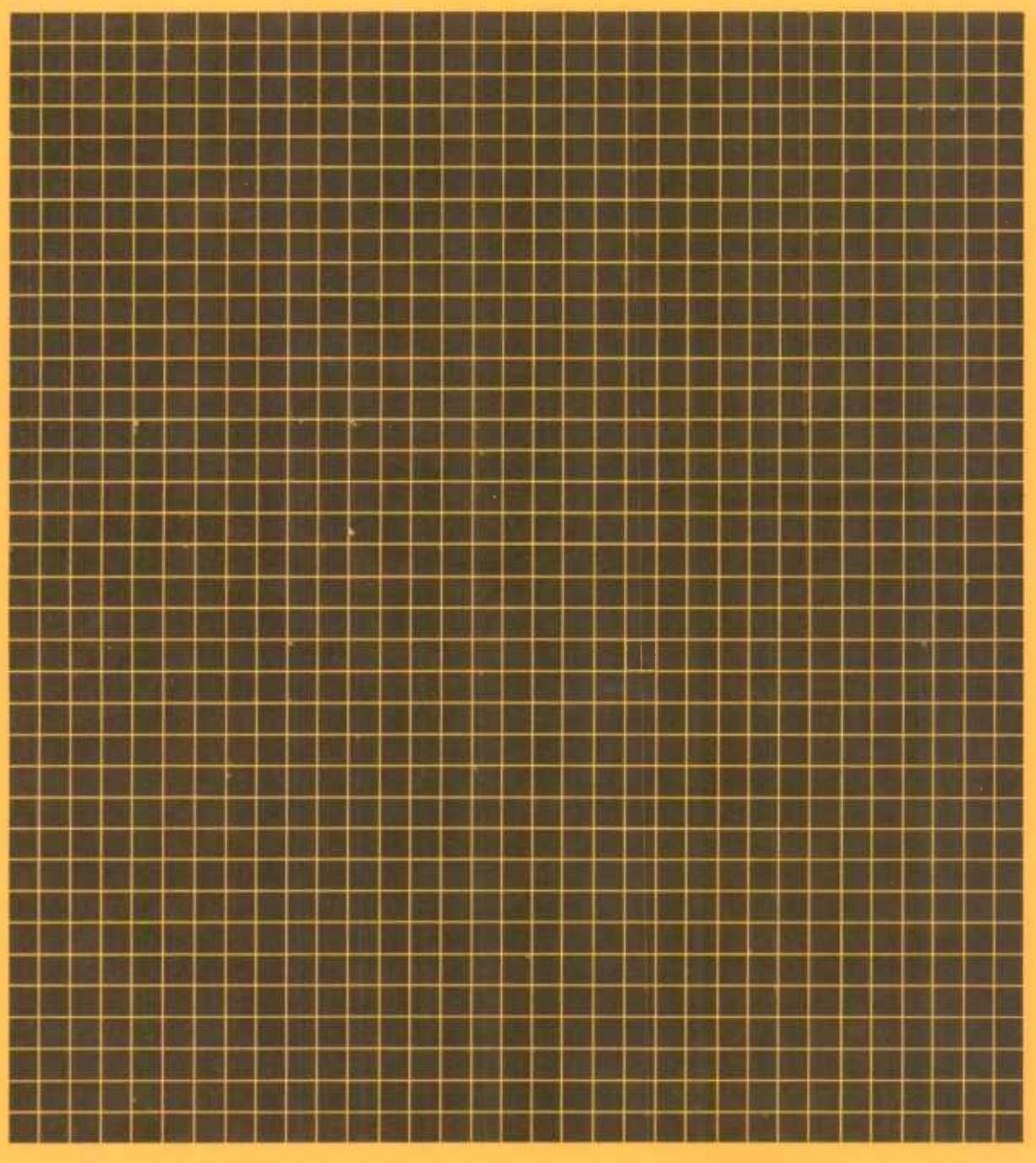

N° de CATALOGUE
11-201F

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

ANNÉE FINANCIÈRE CLOSE
LE 31 MARS 1970

Novembre 1971
0001-503

Information Canada
Ottawa

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P.
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
OTTAWA, CANADA

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'activité du Bureau fédéral de la statistique durant l'année financière close le 31 mars 1970.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le statisticien en chef du Canada,

Victor E. Duffett.

Ottawa, Canada
Novembre 1971.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Organigramme du B.F.S.	6
Activité générale	7
Groupe de l'information et de l'annuaire	7
Division de l'annuaire du Canada	7
Division de l'information	8
Intégration et développement	9
Classification centrale et intégration société-établissements	9
Recherches en sondages et enquêtes	11
Service de recherches en économétrie	17
Recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre	18
Planification et programmation	18
Expert-conseil en recherche démographique	18
Direction des comptes économiques	18
Division de la balance des paiements et des flux financiers	19
Division du revenu national et de la dépense nationale	19
Division de la production nationale et de la productivité	20
Service des séries chronologiques générales	20
Direction de la statistique financière	21
Division des finances des entreprises	21
Service d'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers	22
Division des administrations publiques	23
Direction de la statistique économique	24
Division du commerce extérieur	24
Division de la recherche et du développement en intrant-extrant	25
Division du travail	25
Division des industries manufacturières et primaires	26
Division du commerce et des services	28
Division des prix	31
Division des transports et des services d'utilité publique	33
Direction de la statistique socio-économique	34
Division de l'agriculture	35
Division du recensement	38
Recherches sur les finances des consommateurs	39
Division de l'éducation	40
Division de la santé et du bien-être	44
Division de la statistique judiciaire	49
Service de liaison et de consultation avec les provinces	50
Division des enquêtes spéciales	51
Direction des opérations et du développement des méthodes	52
Services administratifs	54
Administration du personnel	54
Système de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion	55
Bilinguisme	56
Planification des services administratifs	56
Services financiers	57
Sous-section des services de bureau	57
Principaux fonctionnaires du Bureau fédéral de la statistique	59

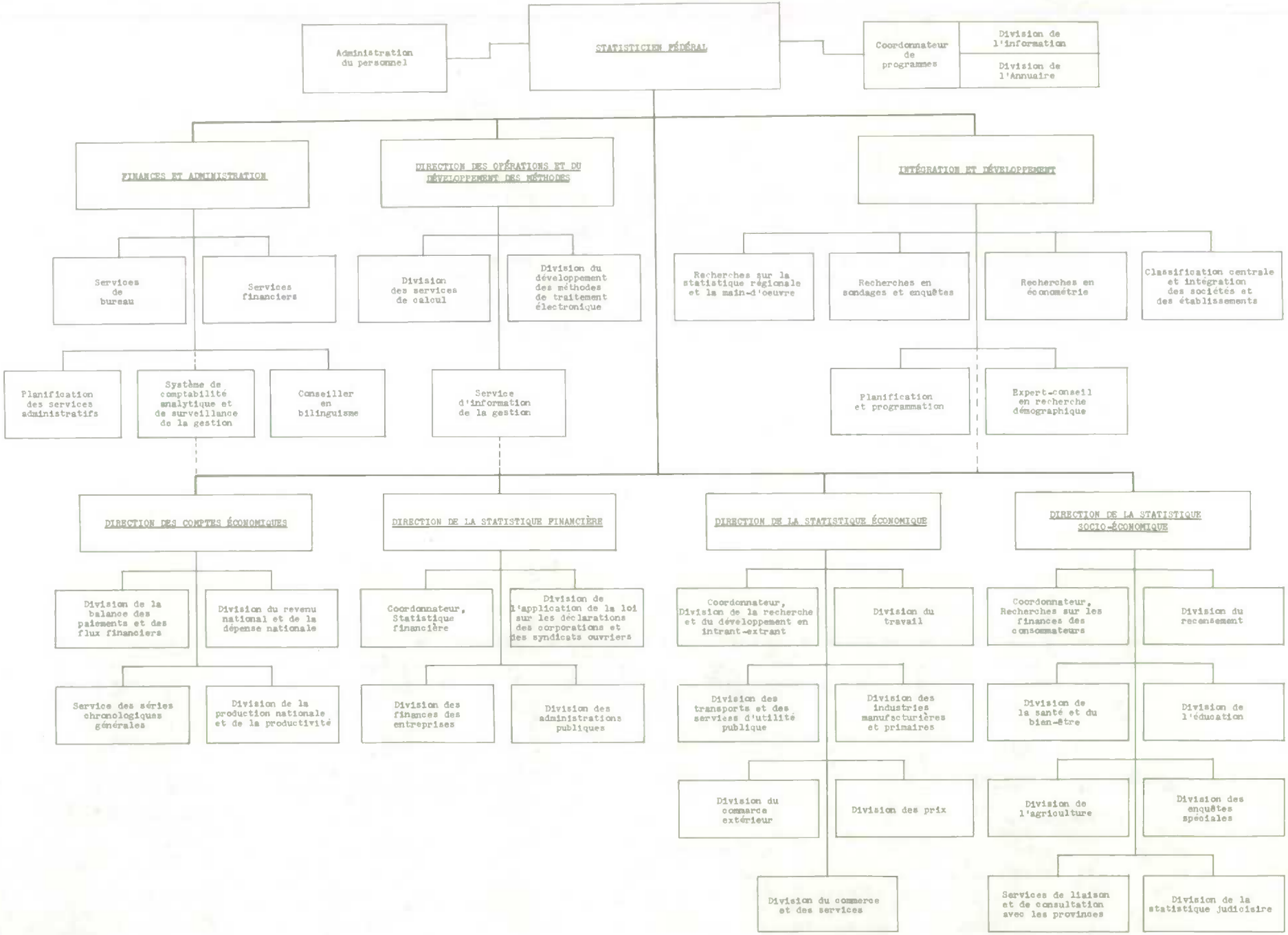
STATISTICIEN FÉDÉRAL
Administration du personnel
Coordonnateur de programmes
Division de l'information
Division de l'Annuaire
FINANCES ET ADMINISTRATION
DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT DES MÉTHODES
INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT
Services de bureau
Services financiers
Division des services de calcul
Division du développement des méthodes de traitement électronique
Recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre
Recherches en sondages et enquêtes
Recherches en économétrie
Classification centrale et intégration des sociétés et des établissements
Planification des services administratifs
Système de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion
Conseiller en bilinguisme
Service d'information de la gestion
Planification et programmation
Expert-conseil en recherche démographique
DIRECTION DES COMPTES ÉCONOMIQUES
DIRECTION DE LA STATISTIQUE FINANCIÈRE
DIRECTION DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE
DIRECTION DE LA STATISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE
Division de la balance des paiements et des flux financiers
Division du revenu national et de la dépense nationale
Coordonnateur, Statistique financière
Division de l'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Coordonnateur, Division de la recherche et du développement en intrant-extrant
Division du travail
Coordonnateur, Recherches sur les finances des consommateurs
Division du recensement
Service des séries chronologiques générales
Division de la production nationale et de la productivité
Division des finances des entreprises
Division des administrations publiques
Division des transports et des services d'utilité publique
Division des industries manufacturières et primaires
Division de la santé et du bien-être
Division de l'éducation
Division du commerce extérieur
Division des prix
Division de l'agriculture
Division des enquêtes spéciales
Division du commerce et des services
Services de liaison et de consultation avec les provinces
Division de la statistique judiciaire

ACTIVITÉ GÉNÉRALE

Alors que toutes les divisions du Bureau fédéral de la statistique ont oeuvré dans leurs propres sphères d'activités au cours de l'année, deux importants travaux de longue haleine présentent un intérêt particulier. Le premier a été la préparation du recensement de 1971, qui a entraîné de longs entretiens avec les utilisateurs, la planification d'un long questionnaire, l'élaboration de nouvelles techniques, par exemple, l'autodénombrement et un système exclusif de récupération des données, et les recensements d'essai à grande échelle. L'autre entreprise particulièrement digne de mention a été la rédaction de la nouvelle Loi sur la statistique, grâce à laquelle on espère en arriver à une meilleure collaboration avec les provinces et avoir accès, à des fins statistiques, aux déclarations d'impôt sur le revenu. La rédaction de la nouvelle loi exigeant un travail énorme, le projet de loi n'a pas été déposé à la Chambre avant l'automne 1970.

Une révision générale de la structure et du programme du B.F.S. a été entreprise pour le comité du Sénat sur la politique scientifique et un rapport détaillé a été rédigé. Ce rapport peut être utile aux Canadiens et aux étrangers qui s'intéressent au B.F.S. Le comité n'avait pas encore soumis son rapport à la fin de l'année.

On a mis beaucoup de soin à l'élaboration de procédures possibles de planification du programme des travaux du B.F.S. dans le contexte de la rationalisation des choix budgétaires, dont l'emploi se répand dans l'administration publique canadienne. A la fin de l'année, on avait presque mis au point un système complet de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion. On a aussi songé sérieusement à la possibilité d'utiliser des techniques d'évaluation de la rentabilité lors de l'établissement des priorités. Cette question pose de nombreuses difficultés dans le cas des programmes statistiques où le résultat est un produit intermédiaire plutôt que final, c'est-à-dire un ensemble de données statistiques servant à la prise de décision dans d'autres secteurs de l'économie. Le statisticien fédéral a rédigé un exposé à ce sujet pour la conférence des statisticiens européens, à la suite d'entretiens avec d'importants bureaux de statistique de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Le Bureau continue à s'intéresser aux besoins statistiques des pays en voie de développement. En collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, on a établi des plans visant à fournir un ordinateur, de même que les programmes et les moyens de formation nécessaires, pour le dépouillement du recensement de 1970 des Antilles. Des préparatifs ont été faits en vue de la septième Conférence des statisticiens du Commonwealth, tenue en Inde à l'automne 1970. Ce dernier pays n'ayant pas été représenté à la conférence précédente (tenue à Ottawa en 1966), le Canada a apporté une aide appréciable à l'organisation de cette conférence.

Les programmes statistiques dépendant beaucoup de la compétence des responsables immédiats, les retraites et les roulements du personnel nécessitent une attention continue au recrutement. Un nouveau directeur a été nommé à la Division de l'éducation et une série de nouveaux programmes importants ont été lancés. Ici, comme partout ailleurs dans le Bureau, le système statistique repose sur le travail soutenu et créateur du personnel, dont le statisticien fédéral est très reconnaissant.

GROUPE DE L'INFORMATION ET DE L'ANNUAIRE

Le groupe de l'information et de l'Annuaire est chargé de l'intensification et de l'extension de l'utilisation de la statistique par notre société, de la rédaction et de la publication d'un important ouvrage de référence, l'*Annuaire du Canada*, et de la brochure *Canada*. L'amélioration et l'entretien de bonnes relations avec les enquêtés, la publicité, les relations extérieures et la diffusion de renseignements pour le Bureau, de même que le fonctionnement de la bibliothèque du Bureau, incombent aussi à ce groupe.

Division de l'annuaire du Canada

Le travail de la Division comprend la préparation, la compilation, la rédaction et la publication chaque année des versions anglaise et française de deux documents officiels fondamentaux de référence sur le Canada, l'*Annuaire du Canada* et le *Canada*; la révision des textes sur le Canada pour une vingtaine d'annuaires nationaux et internationaux et la tenue d'une bibliothèque bien garnie disposant des services voulus pour la recherche et les études statistiques. Les éditions anglaise et française de l'*Annuaire du Canada 1969* et de *Canada 1970* ont été publiées en mars 1970. L'édition espagnole de *Canada, un Siècle 1867-1967*, *Canada Cien Años 1867-1967*, a été publiée en février 1970. Au cours de l'année, le personnel de la Section de l'annuaire du Canada a aussi publié six monographies du recensement et des études spéciales sur la main-d'oeuvre.

La Sous-section des renseignements spéciaux a fourni des séries statistiques courantes au *Bulletin mensuel de statistique des Nations Unies*, à l'*Annuaire statistique des Nations Unies* et au Bureau international du travail. De plus, elle a mis à jour des statistiques et des textes sur le Canada pour un grand nombre d'ouvrages de référence à caractère national ou international et a communiqué des données courantes et chronologiques en réponse à des demandes sur plus d'un sujet.

La bibliothèque du Bureau fédéral de la statistique contient un vaste fonds de volumes, de périodiques, de documents et de rapports à l'usage du personnel du B.F.S., de chercheurs et du grand public. Elle possède aussi une importante collection d'ouvrages statistiques.

Division de l'information

L'amélioration de la publicité, des relations extérieures et des programmes publicitaires pour le recensement de 1971 ont été la première préoccupation du programme publicitaire de la Division en 1969-1970. La publicité, toujours une considération de premier ordre lors d'un recensement, prend une signification plus grande encore en ce qui a trait au recensement de 1971, où de nouvelles méthodes d'autodénombrement seront utilisées (voir la Division du recensement).

En septembre 1969, trois recensements d'essai complets, utilisant les méthodes d'autodénombrement, ont été effectués à Sherbrooke (Québec), à St. Catharines (Ontario) et à Souris (Manitoba); ils ont fourni l'occasion d'éprouver à l'avance, sur le terrain, plusieurs techniques modernes visant à produire toute la participation du public et la collaboration individuelle nécessaires à l'autodénombrement.

Les recensements d'essai exigeaient des Services de publicité la rédaction de documents à envoyer par la poste, d'affiches, d'annonces pour les journaux et la préparation d'autres documents publicitaires tels que des bandes magnétiques pour la radio et la télévision, des cahiers de documentation pour la presse, la radio et la télévision, en plus de la communication directe avec les agents du recensement, les dirigeants des milieux de communication et des collectivités, tant avant la tenue des recensements d'essai que pendant ceux-ci.

Parmi les travaux statistiques autres que le recensement, la Section des arts graphiques a répondu aux demandes de 14 divisions qui voulaient moderniser la couverture de leurs principales publications.

La Division de l'information a continué son travail et, dans certains cas, elle l'a étendu en attirant davantage l'attention du public sur la valeur et l'utilité des renseignements statistiques et en améliorant les rapports entre les enquêtés et les divisions du Bureau chargées de mener les enquêtes. La publicité postale auprès des enquêtés s'est révélée une fois de plus le moyen publicitaire le plus efficace pour maintenir et améliorer la réponse, tant pour la quantité que pour la rapidité et la participation. De nouvelles publications et des articles parus dans certaines publications commerciales et professionnelles se sont révélés utiles à cet égard.

Une fois de plus, la Division s'est efforcée de fournir du personnel pour des expositions où l'on mettait en valeur les services du B.F.S., lors des assemblées de diverses associations commerciales et professionnelles. Ces associations étaient: l'Association canadienne des hôpitaux, qui s'est réunie à Ottawa; l'Association canadienne des bibliothèques, à Saint-Jean (T.-N.); la *Municipal Finance Officers Association*, à Toronto; l'*Air Transport Association of Canada*, à Montréal et le Conseil horticole canadien, à Ottawa. L'*American Statistical Association* a aussi invité le Bureau à exposer à son congrès annuel à New York, en septembre dernier. Cette exposition, qui relevait de la Division de l'information, voulait mettre en lumière le caractère centralisé du Bureau, qui est le système statistique du Canada.

Pour la troisième année consécutive, la Division a mené une campagne publicitaire dans les pages commerciales des grands quotidiens et dans les journaux commerciaux et syndicaux, afin d'accroître l'utilisation des renseignements statistiques disponibles. Des bons de demande de renseignements gratuits étaient incorporés aux annonces et, du 10 janvier au 31 mars, on a répondu à 3,306 demandes de renseignements sur des domaines précis d'intérêt.

En ce qui concerne la diffusion des statistiques et des renseignements sur leur disponibilité, le *Quotidien du B.F.S.* et son bulletin frère, l'*Hebdomadaire du B.F.S.*, ont continué d'accroître leur tirage. A la fin de l'année financière 1969-1970, le *Quotidien* avait 2,800 lecteurs, comparativement à 1,950 à la fin de 1968-1969, et l'*Hebdomadaire* avait un tirage de 7,850, contre 4,900 à la même date. Au début, ces deux bulletins étaient presque uniquement destinés à fournir des renseignements généraux aux organes d'information, mais ils ont maintenant beaucoup de lecteurs chez les utilisateurs de la statistique, tant du secteur public que du secteur privé des affaires.

La Section de la promotion de l'information a continué son travail orienté vers trois grands objectifs: 1) recherche sur les utilisateurs et les utilisations des renseignements du B.F.S.; 2) l'augmentation des utilisations possibles des renseignements statistiques, surtout dans le domaine des affaires, par des visites industrielles, des colloques, des conférences et des cours afin que soit utilisée davantage la statistique produite par le B.F.S.; 3) l'élaboration et l'augmentation des moyens d'atteindre les utilisateurs actuels et futurs, afin de rendre les renseignements du B.F.S. plus accessibles.

Au cours de l'année, de nombreuses visites ont été faites à des entreprises commerciales individuelles, à des associations industrielles, des chambres de commerce municipales, des associations professionnelles et autres organismes; ce fut surtout le cas dans les régions de Montréal et de Toronto, où des agents de promotion de l'information sont affectés. L'Institut des banquiers canadiens, l'Association canadienne des bibliothèques, les Chambres de commerce de Montréal et de Toronto, le *McGill University Management Certificate Course* et l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec sont parmi les groupes les plus importants qui ont été visités.

Au cours de l'année, on a commencé un travail de recherche et de rédaction de deux brochures d'information montrant des applications concrètes des statistiques du B.F.S. Ces brochures seront publiées en 1970.

Au cours de 1969-1970, on a établi des plans pour l'affectation l'année suivante de deux autres agents de promotion sur place de l'information (à Winnipeg et à Vancouver) et pour l'addition de personnel au bureau principal, à Ottawa, afin que ce service soit assuré d'une manière continue et soit plus viable.

La Section des renseignements, le centre nerveux du Bureau pour les contacts avec l'extérieur, a répondu en moyenne, par mois, à 1,600 demandes de renseignements présentées par la poste, par téléphone ou personnellement. Les demandes les plus complexes ont nécessité beaucoup de recherches en plus de la préparation de tableaux spéciaux provenant pour la plupart du B.F.S. mais souvent aussi d'autres sources publiques ou privées.

Le plus grand nombre de demandes provenaient du Canada, mais beaucoup provenaient aussi de l'étranger.

Au cours de l'année, la Section a publié deux suppléments au *Catalogue des publications*. Ces suppléments visent à mettre les utilisateurs des renseignements du B.F.S. au courant du volume d'information qu'ils peuvent y obtenir, et ils contiennent les titres des nouvelles publications, des publications qui ont cessé de paraître et les changements de titres. Une grande demande de catalogues a nécessité l'impression de 6,000 autres exemplaires. En vue de la prochaine publication, la révision du catalogue de 1968, de l'index des titres, de la matière et des marchandises a été commencée au cours de l'année.

INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT

Les services spécialisés ci-après sont rattachés au bureau du statisticien fédéral adjoint chargé de l'intégration et du développement: Classification centrale et intégration société-établissements; Service de recherches en sondages et enquêtes; Service de recherches en économétrie; Service de recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre; et expert-conseil en recherche démographique. Un petit service de planification a été ajouté cette année. Voici un résumé de l'activité de ces services au cours de l'année financière:

Classification centrale et intégration société-établissements

Au cours de l'année, la plus grande partie du travail de classification a été orientée vers la publication de Manuels de classification des activités économiques et des professions (éditions revues) destinés au codage des données du recensement de 1971. On a révisé les codes à trois chiffres et les classes du Manuel de la classification type des industries (devenu la *Classification des activités économiques*); la révision de l'index est en cours. La "Classification" doit paraître en janvier 1971.

L'édition de la *Classification et Dictionnaire canadiens des professions* préparée pour le recensement, qui doit être publiée vers la même époque, en est à peu près au même point. La structure de la classification qui doit servir au recensement et à d'autres enquêtes statistiques (grand groupe, sous-groupe et groupe de base) est maintenant terminée; l'index est en bonne voie. On prépare actuellement la classification et l'index pour l'impression à partir de bandes magnétiques; on pourra utiliser celles-ci et en intervertir le contenu pour répondre à des

besoins particuliers. On a testé une édition provisoire du manuel au recensement d'essai du mois d'octobre.

C'est la première fois qu'on établit une classification type des professions à utiliser au Canada. Cette classification est le fruit de la collaboration entre le B.F.S. et le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. On pense qu'elle sera utile non seulement aux ministères qui en sont les promoteurs aux points de vue statistique et technique mais également à de nombreux autres organismes des secteurs public et privé. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration publiera la Classification et Dictionnaire complet, qui contient des définitions détaillées des professions.

Durant l'année, le travail de classification géographique a principalement consisté à mettre le fichier central à jour, à répondre à des demandes de renseignements et à publier des manuels spéciaux pour le codage des données de la statistique de l'état civil.

La Section des registres centraux gère et enrichit la Liste centrale des sociétés et des établissements, qui constitue l'élément de base pour la normalisation de la classification des sociétés et de leurs divisions en unités enquêtées types pour les enquêtes du B.F.S. Durant l'année, on a étendu le champ de la Liste centrale à l'Enquête sur les emplois vacants; la liste comprend maintenant les enquêtes de 30 enquêtes du Bureau. De plus, le champ des enquêtes a été étendu. La combinaison de ces deux éléments fait que le nombre total de fiches est passé de 150,000 à environ 200,000.

On a continué à essayer de trouver les incohérences que contient la Liste générale et à les supprimer. Au cours de l'année, on a résolu 487 cas posant des difficultés de ce genre. De plus, l'entretien normal du fichier a exigé 46,100 additions, 17,260 suppressions et plus de 48,000 révisions, suite aux changements de nom, de situation géographique, de genre d'activité ou de composition.

Cette année, on a lancé un grand projet d'élargissement de la Liste centrale à l'ensemble des entreprises commerciales du Canada. L'élargissement et le développement de la Liste centrale, y compris l'affectation à chaque unité d'un numéro d'identité, constituent un point essentiel du programme de développement et d'intégration des enquêtes; ce dernier comprend également une meilleure utilisation de l'ordinateur et des techniques annexes. A cette fin, on a passé en revue toutes les données du fichier sur bande pour voir si elles étaient complètes et correctes; on a également ajouté une indication à toutes les fiches pour en faciliter le classement alphabétique. On a mis au point des méthodes de codage géographique et d'intégration d'environ 200,000 employeurs qui ne sont pas encore repris dans la Liste centrale. Ce travail doit être commencé immédiatement après la fin de l'année; la Liste centrale s'étendra ainsi à toutes les entreprises commerciales du Canada et à leurs effectifs. En collaboration avec d'autres organismes fédéraux, on a également préparé une liste des entreprises individuelles et une liste des sociétés en nom collectif sans employé, en vue de l'élargissement de la Liste centrale. Finalement, on a enregistré des renseignements d'identification de base sur toutes les entreprises constituées en sociétés, pour que la Liste centrale comprenne toutes les sociétés. Lorsque tous ces travaux seront terminés, la liste englobera toutes les entreprises canadiennes, c'est-à-dire qu'elle comprendra 600,000 fiches.

Au milieu de l'année, on a préparé des listes de tous les employeurs des régions de St. Catharines (Ontario) et de Sherbrooke (Québec) pour le recensement d'essai effectué au mois d'octobre. On projette également d'établir, en collaboration avec la Division du recensement, les listes d'employeurs dont on a besoin pour le codage par activité économique aux fins du recensement de la population de 1971.

On a maintenu les accords de collaboration avec la Commission de l'assurance-chômage, selon lesquels le Bureau obtient des registres de la C.A.C. les données sur les nouveaux commerces et celles qui lui permettent de réviser ses propres données sur les commerces existants. Ces registres constituent la principale source des données nécessaires à la tenue à jour des listes d'enquête du B.F.S. Ils fournissent également des renseignements destinés au bulletin semestriel *New Manufacturing Establishments in Canada*.

La Section de l'intégration société-établissements - est chargée d'effectuer des recherches sur le lien qui existe entre les données statistiques fournies par les entreprises et celles qui ont été fournies par les établissements qui les constituent. Son objectif principal est de trouver le moyen d'établir le lien entre les données provenant des deux genres d'unités enquêtées et de coordonner leur utilisation en vue d'analyses économiques. La plupart des sociétés ne comprennent qu'une seule unité n'ayant qu'une activité économique principale; les quelques sociétés complexes exploitant plus d'une unité sont en général de grandes sociétés. L'influence qu'exercent les sociétés qui feront des déclarations séparées pour chacun de leurs établissements sur les statistiques relatives aux activités économiques correspondantes est donc disproportionnée.

Le champ d'application de la statistique financière s'étant élargi depuis quelques années, la difficulté d'établir un lien entre la statistique des sociétés et celle des établissements s'est accrue. Dans ses enquêtes traditionnelles sur l'emploi, etc., le Bureau utilise l'établissement comme unité enquêtée pour arriver à obtenir une ventilation plus précise des données par activité économique. Il n'est possible d'établir la statistique financière sur l'actif, le passif et les bénéfices que pour les sociétés, vu que les états financiers sont établis sur cette base.

Pour intégrer les statistiques provenant de ces deux sources principales, on procède de diverses façons:

a) On extrait des renseignements des états financiers des sociétés et des documents à l'appui de ces états, produits aux termes de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, pour les comparer aux statistiques établies d'après le recensement des manufactures, le recensement du commerce de gros, etc. Cette année, on a publié les résultats de l'importante étude du commerce de gros en 1967. Cette étude a permis d'obtenir le ratio financier et le ratio d'exploitation des entreprises de gros, par province et par tranche de taille des ventes des entreprises observées. En outre, elle a fourni des renseignements détaillés sur divers postes de dépenses. Cette étude ainsi que l'étude sur les directeurs de pompes funèbres montrent qu'on peut tirer des états financiers certaines données que fournissent actuellement les établissements. Cette année, on a entrepris une étude semblable des déclarations des manufacturiers en collaboration avec la Division des industries manufacturières et primaires.

b) La comptabilité des grandes sociétés est à l'étude depuis un certain temps. Pour cette étude, on a choisi un nombre restreint de grandes sociétés; le rapport est presque terminé. On pense que les résultats de cette analyse détaillée des méthodes de comptabilité utilisées par les sociétés serviront de base à l'établissement de conventions qui amélioreront les systèmes actuels de rapprochement des données sur les établissements et sur les sociétés.

c) Une étude sur les liens qui existent entre les états financiers remis au B.F.S. au cours de ces différentes enquêtes se poursuit actuellement en collaboration avec la Direction de la statistique financière. Dans certains cas, seules les données financières courantes des groupes de sociétés parentes sont déclarées, les sociétés formant ces groupes produisant moins souvent des déclarations distinctes. Pour établir un lien satisfaisant entre ces séries, il faut les examiner continuellement. Ces études fournissent également des renseignements comptables sur les sociétés qui facilitent le rapprochement avec les données sur les établissements.

d) A partir des divers recensements des activités économiques et des enquêtes annexes, on a entrepris des études en vue de faciliter le raccordement des données sur les établissements provenant de sources différentes. Si les données globales d'une société ne correspondent pas à la somme des données des établissements qui la composent, recueillies au cours des différentes enquêtes, il est difficile, voire impossible, de comparer les déclarations des établissements et de la société. Un examen de la présentation des questionnaires et des méthodes de totalisation, en vue d'améliorer les possibilités de comparaison d'une enquête à l'autre, est également en cours. A cette fin, la Section a participé à une revue des programmes de diverses divisions du Bureau, l'Institut canadien des comptables agréés servant de conseiller permanent.

e) Cette année, on a effectué une étude des méthodes employées pour diverses enquêtes annuelles du B.F.S. pour la collecte des données sur les sociétés, par exercice financier qui ne correspond pas à l'année civile. Il en résulte que l'on a recommandé une méthode de normalisation de la manutention des déclarations, en vue de faciliter la comparaison entre les périodes couvertes par les diverses enquêtes.

Recherches en sondages et enquêtes

Le rôle premier du Service de recherches en sondages et enquêtes est d'établir les méthodes d'enquêtes du B.F.S., d'établir de nouvelles enquêtes ou de revoir les anciennes, de conseiller, de participer à la mise en oeuvre des enquêtes et de créer des systèmes mécanographiques généraux permettant d'effectuer une partie du dépouillement de plusieurs enquêtes. Le but de ce travail est, grâce à l'échantillonnage, à de meilleures méthodes d'enquête ou à l'automatisation, d'accroître la fiabilité ou l'actualité des statistiques ou de réduire le coût de collecte des données. La plus grande partie du travail du personnel peut donc se rattacher à l'activité des diverses divisions spécialisées.

Activités intéressant la Division du recensement - Au cours de l'année, le Service a participé au choix définitif de la méthodologie du recensement de 1971. Après des études approfondies et des consultations, on a décidé de recueillir les renseignements du recensement sur la base d'un échantillon d'un ménage sur 3. On a également décidé de confirmer les projets antérieurs relatifs à

l'emploi de l'autorecensement et du suivi: dans la plupart des régions du pays, on demandera aux ménages de remplir eux-mêmes le questionnaire du recensement (au besoin, le personnel sur place fera un suivi). On a effectué un recensement d'essai dans trois régions du pays; celui-ci a confirmé la possibilité d'employer dans la pratique cette méthode qui n'avait été examinée auparavant qu'au point de vue théorique, et en a souligné les avantages.

Une des principales innovations du recensement de 1971 sera l'application massive du contrôle qualitatif, en vue de contrôler et de réduire le nombre d'erreurs accumulées au cours du dépouillement des données du recensement.

Quatre secteurs de l'exécution du recensement seront soumis au contrôle qualitatif: 1) l'impression des questionnaires du recensement; 2) le dénombrement (dans ce cas, le but du contrôle qualitatif sera d'assurer que tous les renseignements principaux censés être recueillis l'ont été effectivement); 3) le contrôle qualitatif du codage manuel; 4) le contrôle qualitatif de la lecture de documents et d'autres opérations connexes. Le deuxième et le troisième point ont été testés au cours du recensement d'essai de 1969 et, en général, ils ont été trouvés efficaces. On a également fait un essai du quatrième point en 1969 mais, en raison des difficultés d'ordre général qu'ont posées les lecteurs de documents, ce point n'a pu être testé de manière adéquate. L'application du contrôle qualitatif au recensement d'essai de 1969 a fait ressortir qu'il fallait apporter plusieurs petites modifications aux projets ultérieurs de contrôle qualitatif de ce genre. Bon nombre de ces modifications seront intégrées aux programmes définitifs du recensement de 1971.

Au cours de l'année financière, une bonne partie du travail du Service a visé la planification d'un programme détaillé d'évaluation du recensement de 1971. Les trois projets d'évaluation les plus importants sont le projet de contre-vérification des documents, destiné à évaluer le nombre de défauts de couverture (nombre de personnes qu'on a oublié de recenser) au recensement de 1971, l'étude de la variance de réponse, qui servira à évaluer la proportion d'erreurs de dénombrement parmi les erreurs de réponse et enfin, le projet de contrôle qualitatif du recensement de l'agriculture, qui sert à évaluer le nombre d'erreurs commises dans le recensement de l'agriculture.

La contre-vérification des documents a déjà été appliquée aux recensements de 1961 et 1966. Elle est de nouveau au programme pour 1971, mais on y a apporté des modifications importantes. Ce travail est fondé sur un échantillon de personnes prélevé à des sources indépendantes du recensement de 1971 (principalement le recensement de 1966, avec l'apport d'un échantillon de données sur la natalité et l'immigration). En 1971, on déterminera l'adresse à la date du recensement de chaque personne sélectionnée, en utilisant à cette fin un système de recherches comprenant notamment plusieurs envois postaux et plusieurs suivis sur le terrain; ensuite, on examinera à fond les dossiers du recensement de 1971 pour fixer la proportion de personnes que l'on a oublié de recenser. Cette étude présentera trois nouvelles caractéristiques comparativement à 1961 et à 1966: l'échantillon sera quatre fois plus considérable, de manière à permettre d'estimer la proportion de personnes non recensées, ventilée par âge et par province; on recueillera quelques renseignements fondamentaux sur les personnes qui sembleront n'avoir pas été recensées en 1971, pour pouvoir analyser les caractéristiques des personnes non recensées et d'évaluer l'influence des défauts de couverture sur les totalisations fondamentales du recensement; on a élaboré une nouvelle méthode de repérage de l'adresse actuelle des personnes sélectionnées, ce qui, pense-t-on, réduira considérablement le coût par personne; en fait, la plus grande partie du coût de l'accroissement de la taille de l'échantillon par rapport à 1961 et à 1966 sera amortie par la réduction du coût unitaire. On a expérimenté la nouvelle méthode de repérage des adresses actuelles lors du recensement d'essai de 1969 et on l'a trouvée efficace. On a établi un organigramme complet des activités de cette enquête et on a jeté les grandes lignes du système de dépouillement.

Au cours du recensement de 1961, on a mis à exécution un projet-pilote de mesure des erreurs de réponse rencontrées dans les statistiques du recensement, dans un secteur restreint; les résultats de cette étude et certaines considérations théoriques ont eu une influence déterminante sur la méthodologie du recensement de 1971. Cette étude a montré de manière concluante que l'on peut réduire considérablement le nombre d'erreurs de réponse en employant des techniques d'autodénombrement. L'étude de la variance de réponse de 1971 constituera le premier essai, au Canada, de mesure des erreurs de réponse dans les statistiques du recensement à l'échelle du pays. On choisira un échantillon aléatoire de secteurs dans lesquels on dénombrera les erreurs de réponse. Le but de cette étude est de confirmer ou d'infirmer la décision d'avoir recours à l'autodénombrement. Il est également en vue d'obtenir des indications supplémentaires sur les sources d'erreurs de réponse, en vue d'améliorer encore la méthodologie des recensements futurs, et de fournir aux utilisateurs des données du recensement des évaluations de la fiabilité des statistiques du recensement. L'année dernière, on

a fixé le plan de sondage de cette étude et les méthodes qui seront employées pour faire l'estimation de la variance de réponse. On a commencé à étudier dans leurs grandes lignes les dépouillements manuel et mécanographique des données.

Le but du contrôle qualitatif du recensement de l'agriculture de 1971 est de vérifier la couverture effective du recensement de l'agriculture de 1971, c'est-à-dire d'établir des estimations du nombre de fermes et des superficies de cultures importantes qui n'ont pas été recensées complètement. On y arrivera en sélectionnant un échantillon de secteurs qui seront recensés plus à fond qu'on ne peut le faire lors d'un recensement national. On comparera ensuite aux estimations du recensement les estimations établies d'après l'enquête, pour déterminer les erreurs commises au cours de ce recensement. Cette enquête servira également à recueillir des renseignements supplémentaires qui ne sont pas collectés lors du recensement, mais dont nos utilisateurs ont besoin aux niveaux national et provincial. En fait, il aurait fallu recueillir ces renseignements au cours du recensement de l'agriculture de 1971 si cette enquête n'avait pas existé; ceci aurait accru considérablement le coût du recensement et le fardeau imposé aux recensés. On est en train d'établir un organigramme détaillé pour faciliter le contrôle de tous les aspects de ce projet complexe. On a commencé à étudier les systèmes manuel et mécanographique de dépouillement pour cette enquête.

Au cours de l'année, on a commencé à élaborer un nouveau projet destiné à tester la possibilité d'établir et de mettre à jour un registre d'adresses urbaines. Il est possible, en se basant sur le recensement de 1971, d'établir un registre d'adresses urbaines qui soit lisible à la machine. Ce projet a pour but de mettre à l'épreuve la possibilité de mettre à jour un registre de ce genre entre deux recensements. Il semble possible d'obtenir des renseignements à jour sur les nouvelles constructions auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et on peut obtenir les renseignements sur les immeubles démolis au moyen de vérifications occasionnelles faites sur place par les facteurs, grâce à la collaboration du ministère des Postes. Si on arrive à établir un registre des adresses urbaines et à le tenir à jour après 1971, on pourrait l'utiliser pour expédier les questionnaires du recensement de 1976 et des recensements suivants, ce qui réduirait considérablement le coût des opérations effectuées sur le terrain; on pourrait également l'utiliser comme base d'échantillonnage dans les secteurs urbains pour l'enquête sur la main-d'oeuvre et pour d'autres enquêtes régulières auprès des ménages; finalement, on pourrait l'utiliser comme système de production de renseignements fondamentaux sur l'évolution du stock immobilier. Le but de ce projet-pilote est de voir s'il est possible d'y arriver; on le met en application dans cinq régions: Sherbrooke, St. Catharines, Montréal, Toronto et Vancouver. Les deux premières régions avaient déjà été utilisées pour le recensement d'essai de 1969, lequel servira donc de base à l'établissement du premier registre des adresses. Des échantillons ont été prélevés dans les trois dernières villes et on a établi un registre des adresses des secteurs sélectionnés à partir d'un recensement spécial sur place. On est entré en rapport avec la Société centrale d'hypothèques et de logement et le ministère des Postes, et leur collaboration est assurée. On a commencé à établir l'organigramme détaillé pour contrôler ce projet, et on a établi les grandes lignes des systèmes de dépouillement manuel et mécanographique.

Enquête sur la main-d'oeuvre - On a poursuivi le programme en cours destiné à établir des estimations de la variance pour 40 caractéristiques observées lors de l'enquête sur la main-d'oeuvre, par province, par région, et pour le Canada. Ces estimations de la variance sont utilisées pour donner aux utilisateurs des données de l'enquête sur la main-d'oeuvre une indication de la fiabilité des estimations publiées, et on les utilise également pour obtenir une rétroaction continue concernant les erreurs commises.

On a commencé à faire un examen et une analyse approfondis des sources d'erreurs de couverture (non-réponse, oubli d'inclure dans l'enquête des personnes qui auraient dû l'être, etc.).

Division de l'agriculture - Au cours de l'année, le Service a continué à prodiguer ses conseils en vue de l'amélioration des procédures d'estimation utilisées à la suite de l'enquête sur le bétail en Alberta et de l'enquête sur les porcs en Ontario. On a constaté que, dans ces deux enquêtes, le plan de sondage basé sur la stratification par région et par taille des fermes donne des estimations sujettes à une erreur d'échantillonnage acceptable pour les principaux postes de l'inventaire. Il se pourrait que la principale source d'erreur de ces enquêtes soit le taux élevé de non-réponse. Afin de vérifier l'influence de la non-réponse sur la fiabilité de ces enquêtes, on a effectué des suivis sur le terrain en Ontario et en Alberta, en vue de recueillir des renseignements auprès de cultivateurs qui n'avaient pas renvoyé le questionnaire expédié par la poste. Vu la taille relativement restreinte du budget pour le suivi sur le terrain, la taille de l'échantillon était petite et on ne put en tirer aucune conclusion définitive. Il faut encore faire des recherches sur une plus grande échelle.

Au cours de l'année, le Service a également collaboré avec la Division de l'agriculture à la préparation de sondages en vue d'estimer le nombre de volailles (pondeuses) en Nouvelle-Écosse et au Québec. Ces enquêtes se font par la poste; elles sont toujours à l'essai. Le Service a, en outre, offert des conseils sur le plan de sondage et les méthodes d'estimation d'une enquête sur place sur les cultures fourragères en Alberta et d'une enquête postale sur les stocks de graines de colza des fermiers des Prairies; cette dernière enquête est en cours.

Enquête sur le tourisme au Canada - Comme on l'a indiqué dans le Rapport annuel précédent, en septembre 1968, le Conseil du Trésor avait accepté en principe qu'une enquête complète sur les voyages au Canada, recommandée par la Conférence fédérale-provinciale de 1966 sur le tourisme, soit effectuée en 1970-1971. L'enquête viserait à identifier les modèles et à mesurer l'importance des voyages interprovinciaux et infraprovinciaux avec la plus grande précision géographique possible.

Dans le cadre de ce projet, on a créé une Section des voyages canadiens au sein du Service de recherches en sondages et enquêtes; cette Section est chargée de planifier l'enquête (à effectuer en 1970-1971), rédiger, en consultation avec le Service des liaisons avec les provinces et l'Office du tourisme, des spécifications pour qu'une entreprise privée effectue le travail sur le terrain sous contrat et de s'occuper de la surveillance de l'exécution de l'enquête par cette entreprise.

Au cours de l'année, on a projeté d'effectuer une enquête-pilote pour l'enquête principale sur les voyages canadiens. On a fixé des spécifications en vue de demander des offres pour le travail sur le terrain. Les offres ont été décachetées et examinées; et on a choisi l'adjudicataire. Sous la surveillance de la Section des voyages canadiens, et en utilisant le plan de sondage dressé par cette Section, l'entrepreneur a effectué le travail sur le terrain pour l'enquête-pilote. Le Service a analysé les résultats de cette enquête et a dressé les plans définitifs de l'enquête principale.

Malheureusement, les tentatives d'arrangements financiers entre l'administration publique fédérale et les administrations provinciales pour l'enquête principale n'ont pas donné les résultats escomptés. Par conséquent, on a supprimé l'enquête. Avec l'aide de l'Office du tourisme, on projette actuellement d'établir des spécifications pour une nouvelle enquête de moindre envergure.

Division du commerce et des services - Le nouveau plan de l'enquête mensuelle sur les ventes au détail, dont il était question dans le dernier *Rapport annuel*, a été mis au point; on a également mis au point une partie suffisante du travail mécanographique sous-jacent pour pouvoir prévoir l'application de ce nouveau plan en juin 1970. La nouvelle enquête s'effectuera parallèlement à l'ancienne jusqu'à la fin de 1970; le Service participera avec le personnel spécialisé à l'évaluation et à l'analyse des résultats, en vue de remplacer l'ancienne enquête.

Le Service a poursuivi la planification de la méthodologie et des systèmes du prochain recensement du commerce; son action dans ce domaine s'intensifiera au fur et à mesure que les projets deviendront plus détaillés.

Le Service a également aidé à mettre en application le plan de l'enquête de 1968 sur les ventes des marchandises au détail, mentionnée dans le *Rapport annuel* précédent, et à diriger l'enquête suivant l'organigramme dont on parle également dans le même rapport.

Division des prix - Pendant l'année, on a annoncé un nouveau projet visant l'automatisation de l'indice des prix de vente dans l'industrie et l'acquisition d'une plus grande expérience de l'automatisation des enquêtes en général. Les membres du Service ont collaboré de manière significative avec une équipe interdivisionnaire chargée d'élaborer un système mécanographique pour la collecte et le dépouillement des données pour l'indice des prix de vente dans l'industrie. On a également demandé à cette équipe de faire une évaluation et un rapport sur la façon dont elle a abordé le sujet. On pense que l'automatisation de cette enquête accroîtra considérablement la possibilité de répondre aux demandes de totalisations spéciales présentées par les utilisateurs, augmentera la possibilité pour la Division de faire des études analytiques grâce aux nouveaux genres de totalisations, et accélérera la publication de la statistique des prix.

Division du travail - Enquête sur l'emploi et la paie dans les grands établissements (ES 1): On a rédigé les spécifications définitives et détaillées pour l'automatisation de cette enquête; le Service a continué à s'occuper de l'analyse de ces spécifications, de la programmation qui s'ensuit et du développement ainsi que de la surveillance des organigrammes destinés à contrôler les opérations. Le nouveau système pour l'enquête ES 1 sera en application dans la première moitié de 1970-1971. Il contient un certain nombre d'innovations intéressantes du point de vue technique, dont le but premier est de réduire les délais de publication des statistiques, qu'on examinera et qu'on analysera en 1970-1971.

Enquête sur l'emploi et la paie dans les petits établissements (ES 2): Dans le dernier Rapport annuel, on disait que le Service de recherches en sondages et enquêtes avait proposé de recueillir ces statistiques dans le cadre de l'enquête sur les emplois vacants. Cette proposition a été acceptée et, en 1969-1970, on avait fixé la méthodologie et les exigences mécanographiques et on les avait précisées dans les détails. Le nouveau système sera mis en oeuvre en 1970-1971.

Enquête sur les emplois vacants: Cette enquête a été complètement effectuée en 1969-1970, bien qu'il reste beaucoup à faire pour accroître son efficacité statistique et technique. L'organisation de l'enquête sur les emplois vacants sera le véhicule de collecte de statistiques sur la formation dans l'industrie en 1970-1971. Il s'agira d'une enquête complexe et de grande envergure dont on a établi les bases méthodologiques en 1969-1970, avec la collaboration active du Service de recherches en sondages et enquêtes.

Division des industries manufacturières et primaires - Le projet d'automatisation du recensement des manufactures a été soumis à une planification d'envergure en 1969-1970. Le Service de recherches en sondages et enquêtes élabore actuellement le cadre logique des modules de contrôle et d'imputation; on pense que les premières spécifications relatives à ces modules seront prêtes vers la fin de 1970-1971.

Division des transports et des services d'utilité publique - On a fait au début de 1969-1970 un essai préliminaire des procédures de l'enquête sur le trafic-marchandises des transporteurs commerciaux. Cet essai a confirmé que les concepts et les procédures étaient utilisables; on a donc élaboré et mis en oeuvre une étude-pilote ayant pour but de réunir des renseignements qui faciliteraient la prise de décisions au sujet d'une enquête principale éventuelle. Les renseignements tirés de cette enquête devraient être prêts lors de l'établissement des prévisions budgétaires principales, en septembre 1970. Il s'agit de décider a) si des études régulières doivent être entreprises à partir de 1971 et b) quelles tailles d'échantillon et quels plans de sondage donneraient les renseignements optimums par rapport au coût.

Service d'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers - On a effectué une analyse préliminaire des conditions d'automatisation. On a suspendu cette étude en attendant les décisions que prendra le ministère du Revenu national sur la possibilité d'obtenir les données provenant de déclarations d'impôt sous une forme lisible par une machine.

Projet d'extension de la Liste centrale - On a terminé une grande partie de l'analyse fondamentale du système pour ce projet et on a commencé l'analyse détaillée du premier élément. En même temps, on a fait des expériences sur le développement d'un système de raccordement des documents, pour apparier les identités des entreprises commerciales. On prévoit d'accroître le nombre de personnes travaillant à ce projet au cours de l'année prochaine, ce qui permettra de terminer l'étude plus rapidement.

Système de stockage et d'extraction de données codées suivant une grille géographique (GRDSR) - L'objectif immédiat de ce projet est de permettre à la Division du recensement de fournir, à partir du recensement de 1971, des tableaux sur la population et le logement pour n'importe quelle région délimitée par le client. On y arrivera en attribuant à chaque ménage les coordonnées géographiques du centroïde des côtés de l'îlot dans lesquels le ménage se trouve, dans les 12 régions métropolitaines les plus vastes, et en attribuant à chaque ménage les coordonnées géographiques du centroïde du secteur de dénombrement approprié dans le reste du pays. Les utilisateurs seront autorisés à délimiter les régions qui font l'objet d'une demande de tableaux sur une carte appropriée, les coordonnées des limites spécifiées seront déterminées, l'extraction et la totalisation demandées seront effectuées pour tous les côtés d'îlot et les centroïdes du secteur de dénombrement faisant partie de la région spécifiée.

On peut décrire ce projet en le répartissant en trois phases essentielles. Au cours de la première phase, on établira des fichiers centraux comprenant la liste des côtés d'îlot par nom de rue, premier et dernier numéros de côtés d'îlot et par coordonnées du centroïde correspondant, etc., dans les régions urbaines et par numéro de secteur de dénombrement et coordonnées du centroïde correspondant dans le reste du pays. On a élaboré un programme souple d'établissement de plans des rues au cours de cette phase, en vue de dresser des plans des rues à différentes échelles et détaillés à divers degrés à partir des fichiers centraux pour les régions métropolitaines. Les régions métropolitaines dont le géocodage doit normalement être effectué en 1971 sont les suivantes: Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, St. Catharines, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver. Dans une région métropolitaine, cette opération couvrira toujours les régions centrales; l'inclusion des régions extérieures dépendra de la possibilité d'établir des cartes précises, de l'existence d'adresses du domicile et de la possibilité d'exploiter les ressources du B.F.S. pour le travail administratif initial qui est à la base du fichier central des régions.

La Phase 2 du système GRDSR prévoit l'acceptation du fichier du recensement ou de toute autre enquête fondée sur les dossiers administratifs et contenant des adresses ainsi que l'établissement des côtés d'îlot appropriés ou des coordonnées du centroïde du secteur de dénombrement, soit en notant le premier et le dernier numéro des adresses des côtés d'îlot, soit en utilisant les codes des secteurs de dénombrement à l'aide des fichiers centraux des secteurs correspondants. Tout d'abord, les adresses de présentation libre sont normalisées grâce à un programme de décodage des adresses, dont la puissance de résolution est de plus de 90 %. Actuellement, on essaie d'établir un système de vérification des noms de municipalités et de rues et de corriger automatiquement les erreurs de perforation et d'orthographe qui se trouvent dans les adresses décodées. On a établi un système spécial d'attribution des coordonnées géographiques pour le recensement de la population de 1971 afin d'éliminer la perforation de quelque 3 millions d'adresses figurant sur les Feuilles de visites. Un système d'intervention manuelle et mécanographique bien au point nous permet de réduire le nombre d'entrées nécessaires pour effectuer la perforation des cartes d'identité des côtés d'îlot et de la série correspondante de numéros de ménages recensés. Après avoir attribué les coordonnées appropriées à l'adresse, un programme général transfère ces coordonnées au dossier approprié du fichier du recensement ou des données de l'enquête. Le fichier des données géocodées est ensuite comprimé, segmenté, converti et emmagasiné dans des mémoires à accès direct.

Au cours de la Phase 3 du projet GRDSR, on a élaboré un système souple d'extraction des données et de calcul. Il est suffisamment simple pour permettre aux profanes de préciser eux-mêmes leurs demandes d'extraction des données et de tableaux, et il répond à ces demandes efficacement. Il produit toutes les combinaisons sommaires de données et des tableaux à entrées multiples. Il permet également de spécifier dans les demandes n'importe quelle combinaison de secteurs contigus et non contigus.

On a créé et expérimenté des prototypes des programmes et du système que l'on vient de décrire. Le travail que l'on effectue actuellement a pour but la mise en oeuvre finale des éléments particuliers du programme dans les Phases 2 et 3 et l'intégration de tout le système GRDSR en vue de la création d'un bon support de production. Le B.F.S. a accepté l'idée de mettre sur demande tout le système GRDSR ou des parties de ce système à la disposition des trois échelons de l'administration publique. On semble s'intéresser de plus en plus à l'attribution de coordonnées géographiques pour l'établissement de fichiers d'adresses, en vue de faciliter l'extraction au moyen de secteurs déterminés arbitrairement; en mettant ce système à la disposition des utilisateurs, le B.F.S. évite qu'il y ait double emploi au niveau de l'élaboration et, par conséquent, les ressources financières et humaines sont mieux utilisées.

Élaboration de programmes généraux - Chaque année, le B.F.S. effectue des centaines d'enquêtes différentes. Le dépouillement des données de nombre de ces enquêtes s'effectue actuellement au moyen d'ordinateurs. La plupart de ces opérations d'exploitation des données peuvent être classées en grandes catégories fonctionnelles. Le contrôle et l'imputation, la mise à jour, l'échantillonnage, l'étiquetage des questionnaires, l'extraction et la totalisation, etc. sont des exemples typiques d'opérations automatisées. Dans chacune d'entre elles, l'exploitation des données et les opérations de manipulation peuvent s'effectuer de diverses façons, mais il est maintenant utile de préciser un certain nombre d'options et de possibilités qui permettent le plus grand nombre d'applications éventuelles. L'idée à la base de l'établissement de programmes généraux est la suivante: les spécifications peuvent être rédigées sous une forme axée sur les problèmes, ou encore les profanes peuvent les présenter sur cartes de contrôle. L'avantage de cette disposition est le suivant: après que l'analyse a établi le plan du fichier, une personne qui a reçu une formation adéquate peut spécifier les interventions dans le cadre du programme général sans connaître la programmation. Ce système réduirait considérablement le temps d'élaboration des programmes et il permettrait de faire diverses expériences pour mettre diverses idées et méthodes à l'épreuve.

Actuellement, deux versions de programmes généraux, l'une effectuant le contrôle et l'imputation et l'autre, l'extraction et la totalisation, ont été mises en oeuvre. Dans le programme de contrôle, pour un format de fiche donnée, on peut établir une liste des valeurs que n'importe quel ou chaque domaine peut contenir; on peut vérifier l'uniformité interne des rubriques d'une fiche et donner des spécifications pour remplacer les chiffres des rubriques par des quantités spécifiées à l'avance ou établies par ordinateur, et on peut omettre certaines fiches dans des conditions déterminées. On a rédigé à l'intention des profanes un manuel décrivant la manière d'établir les spécifications de contrôle; ce manuel peut être compris et utilisé en quelques heures. Ce programme général a été testé au moyen de spécifications de contrôle écrites et d'un contrôle sur plusieurs fichiers; on a prouvé que le délai entre la conception et la réalisation du contrôle peut être réduit considérablement. La première version de l'autre programme général

effectue l'extraction et la totalisation à partir de fichiers constitués de fiches de longueur fixe. On a rédigé un manuel d'utilisation de ce programme à l'intention des profanes. Ce programme général permet d'avoir accès, d'extraire, et de totaliser n'importe quelle combinaison de rubriques et d'effectuer diverses opérations arithmétiques comme la pondération d'une rubrique ou le calcul d'une moyenne, etc. On a également testé ce programme général en extrayant des données de plusieurs fichiers; il fonctionne de manière efficace, peut être utilisé par des profanes et, dans de nombreux cas, a fourni les tableaux désirés du jour au lendemain.

Autres projets et travaux - Au cours de l'année, le Service de recherches en sondages et enquêtes a publié les quatre numéros d'un bulletin trimestriel destiné à mettre les profanes intéressés au courant de ses activités. Le bulletin contient un exposé des projets en cours ou des réussites. Il a une vaste diffusion à l'intérieur du Bureau et dans les bureaux statistiques d'autres pays.

Tout au long de l'année, on a continué à donner des conférences spécialisées sur la théorie du sondage et des conférences d'introduction aux statisticiens spécialisés de nombre de divisions du Bureau.

Comme les années précédentes, le Service a assuré d'importants services de consultation pour le plan et la méthodologie des enquêtes, à un grand nombre de ministères fédéraux et provinciaux. Vu l'intérêt croissant porté à ce genre de service, on a créé une Sous-section spéciale chargée de donner des conseils sur le plan et la méthodologie des enquêtes aux ministères fédéraux et provinciaux. On pense que les activités de cette Sous-section seront financées au moyen du fonds renouvelable.

Service de recherches en économétrie

Le Service de recherches en économétrie exécute des travaux de recherches et met un service de consultation à la disposition des diverses divisions spécialisées du B.F.S., en ce qui a trait à l'emploi des techniques de l'économétrie et d'autres techniques apparentées aux fins de l'analyse, de la publication et de l'amélioration des données du Bureau. De plus, il travaille en étroite collaboration avec certains groupes de recherches d'autres ministères.

Au cours de l'exercice financier 1969-1970, il a continué de mettre l'accent sur l'utilisation des techniques de l'économétrie et de techniques connexes pour réduire les délais de publication et pour améliorer la qualité de diverses séries. Le personnel du Service a pris part à de nombreux travaux qui portaient, entre autres choses, sur l'accélération de l'estimation trimestrielle de divers éléments des comptes nationaux, sur l'analyse de l'équilibre entre la qualité et l'actualité de ces estimations et sur la rédaction de programmes en vue d'automatiser la production des comptes nationaux. Le Service de recherches en économétrie s'est également employé à moderniser le traitement des comptes nationaux, de façon à faciliter la production régulière d'estimations mensuelles des comptes nationaux et à réduire les délais de publication des comptes trimestriels.

Le Service de recherches en économétrie a mis au point un programme destiné à fournir plusieurs méthodes de mesure analytique des structures industrielles en fonction des groupes de la Classification des activités économiques et des marchés, pour différents types d'organisation et groupes de tailles. Grâce à ce programme, on pourra répondre aux demandes pressantes de renseignements sur les structures industrielles et faciliter la production régulière des diverses mesures.

Certains projets qui avaient été entrepris avant l'exercice financier 1969-1970 ont considérablement progressé. Le projet KEARS *(KWIC Economic Article Reference System)* est terminé. Ce système a été conçu pour fournir rapidement des titres d'articles publiés sur des difficultés et des applications précises de l'économétrie. Il comprend à l'heure actuelle des articles provenant de onze importantes revues économiques, pour la période de 1958 à 1968 inclusivement; et il a été conçu de telle façon qu'on puisse le mettre à jour et y ajouter d'autres revues.

Le Service a rassemblé la plupart des données nécessaires à l'évaluation de l'utilité d'indices "hédoniques" des prix, aux fins de l'élaboration d'indice des prix dans la construction; de plus, trois autres projets seront bientôt terminés: une évaluation des estimations faites au B.F.S. du capital social de l'industrie manufacturière, une analyse des facteurs déterminants des frais hospitaliers en Ontario et l'élaboration d'une méthode d'estimation et de mise à jour des coefficients des tableaux d'estimation et de mise à jour des coefficients des tableaux d'entrée-sortie.

Vers la fin de l'exercice financier, on a lancé le projet METIS *(Medium Term Interdepartmental Simulation)*; certains membres du personnel se consacrent actuellement à la conception des systèmes, ainsi qu'à la définition et à l'évaluation du modèle.

Recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre

La Division des statistiques régionales (recherches et intégration) et la Division des études spéciales sur la main-d'oeuvre et de la consultation ont été regroupées pour former le Service de recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre. Le personnel de ce service est chargé, en ce qui a trait à la statistique régionale, d'élaborer ou de coordonner des programmes de recherches destinés à améliorer et à étendre la couverture des statistiques infraprovinciales, pour répondre aux besoins des administrations fédérale, provinciales et municipales. En ce qui concerne la main-d'oeuvre, il effectue des travaux d'analyse et de développement dans le domaine de la main-d'oeuvre et du marché du travail.

Pour étendre le champ d'observation des statistiques infraprovinciales, le Service a proposé certains changements aux définitions et aux méthodes, afin que les résultats des enquêtes nationales et des recensements puissent être produits par petits secteurs; à cette fin, il a fait des recherches sur le contenu statistique des dossiers administratifs et entrepris des programmes d'estimation des données par petits secteurs à partir des sources disponibles. On s'emploie également à améliorer les séries sur des petits secteurs en étudiant les définitions utilisées et en automatisant au besoin les méthodes afin d'accroître la précision et de réduire les délais. Le personnel du Service s'occupe actuellement à mettre au point des estimations de la population, de la migration, de la population active, de l'emploi et du chômage par petits secteurs.

En ce qui concerne la main-d'oeuvre, le Service s'est appliqué à analyser des données provenant d'enquêtes auprès des ménages. Il a également lancé ou exécuté des études sur des sujets tels que l'utilisation insuffisante de la main-d'oeuvre, la mobilité de la main-d'oeuvre, le cumul d'emplois, le temps supplémentaire et la variation cyclique des taux de participation de la main-d'oeuvre. La recherche en développement a pris une nouvelle orientation et son principal centre d'intérêt, l'Enquête sur les emplois vacants, est sur le point d'être mis en route. On a entrepris quelques travaux préparatoires en vue d'améliorer les estimations du nombre d'emplois par profession: c'est un complément indispensable aux données sur les postes vacants. Pendant ce temps, on a lancé un projet à long terme dans lequel on s'attachera à analyser, à évaluer et à interpréter, de concert avec la Division du travail, les statistiques sur les emplois vacants.

Planification et programmation

Au début de 1969, on a constitué un petit service central de planification et de programmation, destiné à faciliter la mise en pratique du programme de rationalisation des choix budgétaires du Conseil du Trésor, aux fins de l'allocation des ressources au B.F.S. Sous la direction du statisticien fédéral adjoint (intégration et développement) et en étroite collaboration avec d'autres hauts fonctionnaires, le personnel du service est chargé d'élaborer des méthodes d'approche destinées à préciser l'ensemble des objectifs du B.F.S. et à établir des méthodes de planification permettant d'atteindre ces objectifs.

Expert-conseil en recherche démographique

En 1969, l'expert-conseil en recherche démographique a effectué, pour le compte du Comité des régions métropolitaines du recensement de 1971, des recherches sur la délimitation des régions métropolitaines; de plus, il a participé aux travaux de plusieurs comités de la Division du recensement, chargés de planifier le recensement de 1971. Il a présidé des comités groupant des membres de plusieurs divisions, chargés de faire des projections et des recherches sur la statistique de l'état civil. Il a également joué le rôle de directeur adjoint à la recherche, à la Division du recensement. Enfin, il a publié une monographie sur la migration interne (à partir de renseignements tirés du recensement de 1961), fini de réviser la traduction française de la monographie sur l'urbanisation, et conseillé plusieurs organismes publics et privés sur divers sujets ayant trait à la démographie.

DIRECTION DES COMPTES ÉCONOMIQUES

La Direction des comptes économiques produit une vaste gamme de statistiques économiques dont les principaux indicateurs de l'économie canadienne et des états exhaustifs sur celle-ci. L'élaboration de ces statistiques pour les publications décrites plus loin, relève de la Division de la balance des paiements et des flux financiers, de la Division du revenu national et de la dépense nationale, de la Division de la production nationale et de la productivité et du Service des séries chronologiques générales. Le domaine d'intérêt de la Direction s'étend à tout le secteur de la production organisée du Bureau fédéral de la statistique et au-delà; celle-ci fournit une série de données macro-économiques

sur l'économie canadienne, qui servent aux économistes et à d'autres qui observent l'évolution de l'économie et sont appelés à donner des conseils sur les politiques à adopter.

Division de la balance des paiements et des flux financiers

Cette Division est chargée d'établir, d'analyser et de publier des statistiques et des études relatives à deux importantes séries de relations économiques et financières. La première vise les estimations de la balance des paiements, concernant les opérations économiques et financières entre le Canada et les autres pays, et les estimations sur les investissements internationaux intéressant le Canada, qui mesurent l'actif et le passif de la nation à l'étranger. La seconde série se compose d'un ensemble exhaustif de flux financiers, met en évidence les créances entre secteurs et le processus de transfert des ressources réelles et financières au sein de l'économie canadienne. En outre, la Division publie des chiffres sur les voyages internationaux, c'est-à-dire ceux des Canadiens à l'étranger et des étrangers au Canada.

Le programme de publication de la Division comporte des bulletins trimestriels sur la balance des paiements, des bulletins mensuels sur le commerce des valeurs mobilières entre le Canada et l'étranger et des bulletins mensuels et annuels sur le tourisme entre le Canada et les autres pays. On n'a pas publié de bulletin annuel sur la balance des paiements, mais les principales séries sur le capital étranger au Canada ont été publiées dans les bulletins trimestriels réguliers au fur et à mesure qu'elles devenaient disponibles.

Le premier bulletin sur les comptes de flux financiers, englobant les années 1962 à 1967, est paru cette année; il a été mis à jour au moyen de bulletins trimestriels et la période étudiée s'étend maintenant jusqu'au troisième trimestre de 1969. Ces comptes indiquent la variation nette de l'actif et du passif, subdivisés en une trentaine de catégories de transactions, d'environ 35 secteurs et sous-secteurs de l'économie canadienne. Dans de nombreux cas, les enquêtes qui ont fourni les données pour ces comptes, et qui ont été exécutées par d'autres divisions du B.F.S., ont été conçues spécifiquement aux fins des comptes de flux financiers.

Suivant la politique générale du B.F.S., de réduire les délais de publication des principales séries statistiques, les premières estimations de la balance canadienne des paiements sont rendues publiques depuis le troisième trimestre de 1969, environ six semaines après la fin de la période de référence et quelque cinq semaines avant la parution des résultats définitifs. On envisage de continuer à publier ces données provisoires dans le Quotidien du B.F.S.

L'étroite coopération avec l'*Office of Business Economics* du département du Commerce des États-Unis s'est poursuivie, particulièrement en ce qui a trait à l'étude et à l'examen en commun des contradictions apparentes entre les données collectées dans les deux pays.

En 1969, sur l'invitation de Fonds monétaire international et de l'OCDE, des experts de la Division ont participé à des réunions où l'on s'est entretenu des événements récents et de l'évolution des statistiques sur la balance des paiements, de la compilation de statistiques financières internationalement comparables, et de l'évaluation de l'aide accordée aux pays en voie de développement.

La Section de la statistique du tourisme international a intensifié son observation du mouvement des voyageurs étrangers en enquêtant auprès de ceux qui arrivent au Canada en bateau de plaisance; le nombre de ceux-ci est encore réduit, mais il augmente.

Par suite de l'instabilité des marchés internationaux du change et des devises, des problèmes relatifs à la balance des paiements de certains grands pays commerciaux et de la lutte soutenue contre l'inflation, une attention toute particulière a été accordée cette année aux chiffres sur la balance des paiements et les comptes de flux financiers.

Division du revenu national et de la dépense nationale

Par suite de changements dans l'organisation de la Direction des comptes économiques, la Section des comptes nationaux est devenue la Division du revenu national et de la dépense nationale.

Cette Division est chargée d'établir, de mettre au point, d'analyser et de publier les comptes du revenu national et de la dépense nationale sur une base trimestrielle, annuelle et chronologique, y compris les agrégats du revenu national brut. Son produit englobe également d'autres renseignements statistiques sur l'économie comme les comptes par secteur, la valeur de la production aux prix constants, la répartition géographique du revenu des particuliers, etc. Les secteurs tant public que privé utilisent abondamment les données établies par la Division pour évaluer le rendement et l'évolution de l'économie aux niveaux national, régional et sectoriel. Ces données sont utilisées également dans divers domaines de la recherche économique

et, pour presque tous les aspects de l'économie, à la prévision économique et à l'établissement de politiques.

En plus de son activité courante, la Division a accompli deux tâches importantes au cours du dernier exercice, à savoir, l'avancement de la date de publication des bulletins et la révision chronologique des comptes du revenu national et de la dépense nationale.

L'efficacité accrue de l'analyse de l'information, obtenue grâce à l'automatisation et aux efforts d'un petit groupe de chercheurs à qui avait été confiée la tâche d'accélérer la publication des bulletins a résulté en un gain appréciable de temps dans la diffusion des principaux indicateurs économiques. Depuis le troisième trimestre de 1969, les comptes du revenu national et de la dépense nationale paraissent environ 45 jours après la fin du trimestre, soit 30 jours plus tôt qu'auparavant.

Après plusieurs années de travail intense, on a terminé la révision des comptes nationaux sur une base annuelle pour la période de 1926 à 1968. La révision de ces comptes pour la période de 1947 jusqu'à nos jours est bien avancée et les estimations devraient paraître au cours de la prochaine année financière. Cette révision comprend des données statistiques révisées ainsi que des améliorations terminologiques, principalement en vue de rapprocher le système canadien de comptabilité nationale du système international de comptabilité nationale uniforme des Nations Unies.

La Direction des comptes économiques a maintenu une étroite collaboration avec le Bureau de statistiques des Nations Unies, et elle a participé activement aux travaux de l'*International Association for Income and Wealth*.

Division de la production nationale et de la productivité

Au sein de cette Division récemment formée, dont la tâche consiste à établir, analyser et publier la statistique du produit national brut par industrie en prix constants et des mesures de la productivité, la Section des recherches et des études sur la productivité a poursuivi son travail d'élaboration de mesures de la production par unité d'apport de main-d'oeuvre pour l'économie canadienne et pour ses principaux secteurs, de même que pour certaines branches d'activité. Dans sa série *Productivity Trends and Industry*, le Bulletin n° 2, sur *l'Industrie du fer et de l'acier 1959-1968*, a été publié pendant la période.

La Section de la production industrielle a réduit de façon appréciable les délais de publication du *Quarterly Industry of Origin Real Domestic Product* au cours de l'exercice 1969-1970. L'élaboration d'indices mensuels du produit intérieur réel a bien progressé et ces séries plus actuelles seront publiées en 1970.

Cette Section a aussi entrepris un certain nombre d'études-pilotes au sein de ministères fédéraux au cours de l'année; c'est une première étape dans la préparation de mesures de la production pour les industries productrices de services non commerciaux.

Service des séries chronologiques générales

Le Service des séries chronologiques générales a pour tâche de publier la Revue statistique du Canada, d'effectuer des recherches sur les séries chronologiques et le CANSIM, et la banque des données chronologiques.

Au cours du dernier exercice, l'accent a été surtout mis sur la phase I du CANSIM, qui consiste essentiellement à passer du système de fichier sur bandes magnétiques au nouveau système sur disque. En juillet, de concert avec le Conseil économique, le B.F.S. a annoncé la mise en vente publique de données lisibles à la machine. A la fin de l'année, le fichier de base contenait plus de 14,000 séries. La phase II du CANSIM, qui a aussi reçu un début d'exécution, a consisté en la rédaction de spécifications pour un langage intégré de programmation (en anglais simplifié) pour la manipulation des données.

Le programme de publication de la *Revue statistique du Canada*, au rythme d'un exemplaire par semaine et des suppléments annuels, s'est poursuivi. Les changements dans la présentation matérielle, incorporés au numéro de janvier, sont destinés à améliorer la lisibilité et l'utilité de cette publication.

Par suite de l'accroissement du volume des travaux de désaisonnalisation: au B.F.S., le personnel de ce service a joué un rôle de plus en plus important en ce qui a trait à la formation et aux conseils. L'expansion de ce rôle lui a fait englober l'aide et les conseils sur les sous-programmes de manipulation des données pour la désaisonnalisation et le CANSIM.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE FINANCIÈRE

La Direction de la statistique financière se compose du directeur général, du coordonnateur de la statistique financière, de la Division des finances des entreprises, du Service d'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers et de la Division des administrations publiques.

La Direction de la statistique financière est chargée de produire des données financières sur les secteurs privé et public de l'économie et des séries statistiques sans caractère financier qui se rapportent de près à l'ensemble des statistiques financières.

Le coordonnateur de la statistique financière doit, entre autres choses, donner des conseils relatifs à l'élaboration de nouvelles données financières et à l'intégration de nouvelles séries aux séries existantes, soit à l'intérieur du B.F.S., soit entre le B.F.S. et d'autres organismes fédéraux ou provinciaux. Son but est de satisfaire avec efficacité et de la façon la plus détaillée possible aux demandes de statistiques financières.

Il convient de souligner, toutefois, que bon nombre d'importantes séries financières sont publiées par d'autres services (la Division de la balance des paiements et des flux financiers, Direction des comptes économiques, et le Service de recherches sur les finances des consommateurs, Direction de la statistique socio-économique, par exemple).

Division des finances des entreprises

La Division des finances des entreprises concentre ses travaux sur trois domaines très distincts mais néanmoins reliés. Les statistiques sur les projets d'investissement et les activités connexes sont les plus anciennes. Elles englobent les immobilisations et les réparations (qu'elles aient été réalisées ou qu'elles soient à l'état de projet), le nombre de logements mis en chantier et celui de logements achevés, aussi bien que la valeur finale, les permis de construction, des données sur l'industrie de la construction et des statistiques sur les stocks de capitaux sous forme d'immobilisations. Les bénéfices provenant de l'activité économique et le financement de celle-ci constituent le second domaine; bien que celui-ci soit d'un intérêt tout particulier pour les analystes de l'économie, il ne figurait pas, dernièrement encore, dans le programme statistique de la Division. Le troisième domaine se rattache et à la recherche et au développement scientifiques, deux activités qui concourent à l'expansion de l'économie et de l'industrie.

En ce qui concerne les immobilisations de capitaux, la Division enquête toujours annuellement sur les dépenses en immobilisation et en réparation et fournit des estimations par branche d'activité, à l'échelle nationale et régionale, sur la formation de capitaux aussi bien que sur les réparations apportées aux immobilisations. Les projets d'investissement sont publiés par industrie et par province dans *Investissement privé et public au Canada, perspectives*, au début de chaque année, de façon à donner des renseignements sur les projets de construction et sur les dépenses prévues en machines et en matériel. Une seconde enquête sur les projets d'immobilisations est menée au milieu de l'année; ces estimations révisées apparaissent dans la publication *Investissement privé et public au Canada, revue de la mi-année*. En 1967, cette enquête a été étendue de façon à permettre de publier les projets d'immobilisations par industrie et par province. Comme ces renseignements portent sur plusieurs années, il est maintenant possible d'évaluer l'aptitude des hommes d'affaires à fournir par province des projets de dépenses qui peuvent se concrétiser. Par contre, si les projets de dépenses ne se réalisent pas, leur valeur en tant qu'information statistique s'en trouve diminuée.

Lancée en 1968, l'enquête trimestrielle sur les projets et les réalisations d'investissement avance très bien. La mise au point de l'échantillon de base s'est poursuivie en 1969 et on prévoit qu'elle sera terminée en 1970. Les unités qu'on ajoutera à l'échantillon au cours des années à venir auront une plus grande valeur sélective; on obtiendra ainsi une représentation améliorée de certaines industries et régions géographiques.

En plus des données sur la construction présentées dans les bulletins sur les investissements, qui donnent les dépenses en construction neuve et en réparation déclarées par les organismes qui font exécuter le travail, une autre publication qui paraît en juin, intitulée *Construction in Canada*, donne des statistiques sur la valeur des travaux exécutés, suivant le genre de construction, ainsi que des estimations globales du contenu en main-d'oeuvre et en matériaux de ces travaux. Ce bulletin renferme également des estimations distinctes sur la valeur des travaux exécutés par des entrepreneurs et des travaux faits par des entreprises pour leur propre compte. Il comprend également des estimations distinctes de l'équivalence en années-homme du travail nécessaire à l'exécution du programme annuel de construction. Les renseignements sur les genres de construction proviennent des enquêtes sur les frais d'établissement mentionnés plus haut, enquêtes qui

procurent des renseignements sur le contenu en main-d'oeuvre et en matériaux des travaux exécutés par des entreprises pour leur propre compte. Le contenu en main-d'oeuvre et en matériaux est donné par une enquête annuelle auprès d'un échantillon de sociétés de construction.

L'enquête détaillée sur l'industrie de la construction, qui avait été lancée en 1967, se poursuit toujours. La première publication de cette série, *The Mechanical Contracting Industry*, a été publiée au cours de l'année. Une deuxième publication, *The Electrical Contracting Industry*, est en voie de préparation.

La Division publie un bulletin mensuel et un sommaire annuel sur les permis délivrés par les municipalités canadiennes. Ces publications donnent le nombre et la valeur des logements suivant le genre et la valeur de la construction dans l'industrie et le commerce et pour des établissements et des administrations publiques, dans plus de 1,400 municipalités du Canada. La Division publie également un bulletin mensuel intitulé *Construction domiciliaire neuve*, où figurent les résultats d'une enquête nationale menée par la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui renseigne sur les logements mis en chantier, en voie de construction ou achevés. Ces mesures physiques de la construction résidentielle sont chiffrées aux fins de l'estimation trimestrielle et annuelle de la formation de capital dans le domaine du logement.

En plus de produire des statistiques courantes sur le logement et les permis de construire, on a entrepris d'améliorer la qualité des statistiques du passé sur le logement. En plus d'améliorer le comptage des unités de logement, on a mis au point une nouvelle méthode de mesure des dépenses, par trimestre, dans le domaine de l'habitation. Ainsi, on obtiendra non seulement une évaluation de l'activité domiciliaire, mais une indication de l'importance de la construction domiciliaire.

On a poursuivi les travaux destinés à améliorer et à étendre l'estimation des flux et des stocks de capital fixe. En 1967, le B.F.S. a publié les statistiques fondamentales de cette série; depuis lors, il n'a pas semblé nécessaire de publier des bulletins réguliers. De concert avec les utilisateurs de ces données, on s'est employé à constituer un fichier de base formé de cartes perforées et de bandes magnétiques; ce genre de distribution des renseignements présente, pour les utilisateurs, de nombreux avantages. Les données sur les stocks de capital fixe sont maintenant disponibles pour tous les secteurs de l'économie, en dollars courants et en dollars constants (1949, 1957 et 1961), et selon le coût original en dollars, pour la période de 1926 à nos jours.

Les enquêtes sur les régimes de financement et sur la construction des sociétés financières et non financières au Canada se poursuivent. *Financial Institutions* fournit des renseignements sur les principaux intermédiaires financiers canadiens. La Division poursuit également des travaux en vue de fournir des données sur les groupes qui ne sont pas observés à l'heure actuelle. L'élaboration d'une statistique financière des sociétés industrielles (recettes et dépenses, bénéfices, dividendes et bilan) se poursuit.

La Division mène également des enquêtes régulières sur la recherche et le développement scientifiques, tant au sein de l'administration publique fédérale que dans l'industrie canadienne. Le but de ces enquêtes est de fournir des informations sur les ressources (en hommes et en argent) consacrées à la science au Canada. Ces enquêtes portent exclusivement sur les sciences physiques et biologiques. Toutefois, l'accroissement, ces dernières années, de la demande de renseignements similaires sur les sciences sociales a incité la Division à faire des recherches sur les problèmes, le coût et les avantages d'enquêtes sur les sciences sociales.

Service d'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers

Le Service d'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers est chargé du dépouillement et de l'analyse des statistiques financières des sociétés canadiennes (activités, bilan, bénéfices, impôts sur le revenu et statistiques concernant les propriétaires des grandes sociétés). L'adoption, en 1962, de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats a exigé la création d'un nouveau programme au Bureau fédéral de la statistique, en vue d'examiner l'importance et les conséquences du capital étranger dans les grandes sociétés canadiennes ainsi que l'étendue et les conséquences de l'affiliation de syndicats ouvriers canadiens aux centrales internationales. Les rapports annuels publiés en vertu de la loi ont établi d'une façon générale l'importance de ces associations internationales.

En 1965, des modifications à la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers ont permis d'étendre l'analyse de l'activité financière des sociétés à toutes les sociétés du Canada. Le programme, élaboré et mis en oeuvre pour les exercices financiers terminés en 1965, était une extension du programme de statistiques financières sur les sociétés qui a relevé du ministère du Revenu national pendant quelques années et dont les résultats ont été publiés dans *Statistique fiscale*.

Un programme d'envergure destiné à intégrer le dépouillement et l'analyse des données sur les finances, l'imposition et la possession des sociétés s'est traduit par la publication, au cours de l'exercice financier 1969-1970, de onze bulletins et a de plus permis de réduire les délais de publication des statistiques de la Division. Ces bulletins sont les suivants: *Rapports de 1965, 1966 et 1967, Partie I, Corporation, Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers; Liens de parenté entre firmes, 1967; Statistique financière des sociétés, 1966, 1967; Statistique fiscale des sociétés, 1965, 1966 et 1967; Rapport de 1967, Partie II, Syndicats ouvriers, Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.*

Les publications les plus récentes, *Statistique financière des sociétés* et *Statistique fiscale des sociétés*, présentent une analyse statistique plus poussée et plus détaillée qu'auparavant de l'imposition et de la structure financière des sociétés. Les rapports publiés aux termes de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers présentent une analyse de l'étendue et des répercussions du capital étranger dans les sociétés canadiennes et de l'affiliation des syndicats canadiens aux centrales internationales. Le bulletin *Liens de parenté entre firmes, 1967* présente les holdings qui possèdent plus de 10 % des actions donnant droit de vote d'une société, le pourcentage des actions ainsi détenues et le pays où ces holdings ont été constitués en sociétés.

Division des administrations publiques

Au cours de l'exercice financier 1969-1970, la Division des administrations publiques s'est employée à consolider ses programmes statistiques existants. Ainsi, aucune nouvelle activité n'a été entreprise; on s'est plutôt efforcé d'améliorer la qualité des bulletins et de réduire les délais de publication, et d'améliorer la déclaration des données de base. Les principaux résultats obtenus sont les suivants:

Au début de l'année, la Division a soigneusement étudié la possibilité de dépouiller les états trimestriels sur les recettes et les dépenses des administrations publiques aux fins des comptes nationaux; par la suite, on a fait ces dépouillements régulièrement, beaucoup plus rapidement qu'antérieurement, suivant l'objectif du B.F.S., qui consistait à publier les séries sur les comptes nationaux cinq semaines plus tôt.

A ce sujet, les travaux de l'année précédente sur la classification des dépenses de l'administration fédérale par objet économique (voir rapport annuel de 1968-1969) se sont révélés très utiles; les imprimés d'ordinateur qu'on a pu obtenir grâce à ces travaux permettront à la Division d'analyser les recettes et les dépenses fédérales dans les trente jours qui suivent la fin de la période de référence.

De plus, la Division a terminé la révision chronologique des comptes nationaux sur une base annuelle pour les années 1926 à 1968 et sur une base trimestrielle pour les années 1947 à 1969.

Bien qu'il n'y ait pas eu de réalisations importantes dans le domaine des comptes des flux financiers, la Division a quand même réussi à réduire de trois semaines les délais de publication des flux financiers des trois niveaux de l'administration publique et des sociétés d'État (tant fédérales que provinciales); la Division s'est également employée à faire des rapprochements entre les données de ces séries et celles des comptes nationaux. Vers la fin de l'exercice financier, on a investi des ressources considérables dans la mise au point des méthodes destinées à améliorer la qualité, présentement insuffisante, des séries sur les flux financiers des municipalités. On espère réaliser des améliorations sensibles d'ici un an.

Au cours de l'exercice financier, on a réussi à réduire les délais de publication de cinq des douze bulletins annuels de la Division; les réductions varient de 170 à 300 jours. Des efforts semblables se poursuivent en ce qui concerne les autres publications.

La Division a rénové la disposition des états sur les recettes et les dépenses des trois niveaux de l'administration publique; ainsi, on pourra distinguer les recettes fiscales des recettes non fiscales et présenter avec précision le coût des services fournis par les administrations. Le bulletin *Municipal Government Finance* a été augmenté de façon à comprendre des données financières sur les régions métropolitaines et les grandes agglomérations urbaines du recensement.

En 1970-1971, on projette de faire des rapprochements entre les dépenses par fonction et les dépenses réparties suivant un classement économique (comptes nationaux).

Au cours de l'exercice 1969-1970, la huitième Conférence fédérale-provinciale sur la statistique des finances municipales a tenu deux séances (la 5e et la 6e) au cours desquelles elle a terminé la phase initiale de ses travaux (l'établissement des normes de classement des opérations financières des administrations locales). La Division prépare un manuel qui devrait être disponible vers le milieu de l'année 1970. La Conférence projette de tenir d'autres séances au cours

desquelles on passera à l'étude de problèmes urgents, tels que l'uniformisation des formules de déclaration, des définitions et des méthodes d'évaluation du rendement et de l'efficacité.

En vertu de la loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, la Division a fourni au ministre des Finances des données détaillées sur les recettes générales nettes des provinces, sur le produit des ressources naturelles provinciales et, afin d'établir les recettes de base, sur les ventes provinciales de boissons alcooliques. Ces données portaient sur l'exercice financier 1967-1968; la Division assurera dorénavant ce service de façon régulière.

A la demande du ministère des Affaires municipales de la Colombie-Britannique, le directeur général de la Direction de la statistique financière du B.F.S. et des membres de la Division des administrations publiques ont rencontré des fonctionnaires de toutes les municipalités de la Colombie-Britannique et ils ont brossé un tableau des activités du B.F.S., plus particulièrement de la Division des administrations publiques; ils les ont également familiarisés avec les systèmes de classement mis au point par la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique des finances municipales; de plus, ils leur ont fait voir l'importance des renseignements statistiques; enfin, ils se sont assurés de leur collaboration soit directement, soit par l'entremise du ministère des Affaires municipales de la Colombie-Britannique. Cette réunion a connu un tel succès que la Division envisage sérieusement de faire de même avec d'autres provinces.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

Comme l'indique son nom, la Direction s'occupe principalement de la production de statistiques se rattachant à l'économie de la nation et destinées à aider à formuler les politiques et les programmes qui peuvent influer sur la condition et la croissance de celle-ci. La Direction se compose de six divisions et d'un Service de recherche et de développement en entrées-sorties. Elle s'occupe principalement de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la publication de statistiques provenant des établissements commerciaux, qui sont en général des "unités" de production, de vente ou de service, contrairement à l'univers observé par la Direction de la statistique financière, lequel englobe, du moins en ce qui concerne le secteur privé, des sociétés.

La collecte des renseignements se fait en majeure partie par la poste au moyen de centaines d'enquêtes mensuelles, trimestrielles et annuelles dont l'ampleur varie, mais certaines enquêtes se font aussi sur place. La Direction s'intéresse surtout à la production ou à la vente de marchandises ou de services, aux matières premières utilisées, aux effectifs occupés, aux prix et aux importations et exportations de marchandises.

Division du commerce extérieur

La Division du commerce extérieur est chargée d'élaborer le contenu de la statistique du commerce des marchandises du Canada, ainsi que de produire, d'analyser et de publier cette statistique. Les publications mensuelles, trimestrielles et annuelles et les totalisations spéciales contiennent des données sur le commerce par marchandise, par pays, par province de dédouanement des marchandises d'exportation et d'importation, ainsi que par mode de transport, par région de chargement pour les exportations et par poste du tarif douanier et par pays pour les importations.

La réorganisation complète des méthodes de travail et la répartition des responsabilités du personnel spécialisé, technique et administratif de la Division se poursuit. L'entrée en fonction de plusieurs nouveaux spécialistes des marchandises et d'autres employés du service technique ont permis d'apporter des améliorations d'une grande portée à la classification des marchandises. On a amélioré les moyens utilisés pour la révision régulière des classifications, afin de leur permettre de suivre l'évolution et la croissance des besoins du commerce international.

Dans le rapport annuel de l'année dernière, on avait signalé que l'entrée en fonction d'autres cadres spécialisés avait accru les possibilités d'interprétation et d'analyse des statistiques produites par la Division. La situation s'est encore améliorée en 1969-1970, et la Division a augmenté sensiblement sa production analytique.

On s'efforce actuellement de recruter d'autres cadres spécialisés en vue du remaniement complet du système de production statistique. Les programmes de traitement électronique des données de la Division du commerce extérieur sont désuets et comprennent peu, sinon aucun des dispositifs de sécurité,

ce qui les rend très vulnérables aux erreurs d'opération. En vue non seulement de réduire les délais mais aussi d'accroître la précision de la statistique du commerce international du Canada et l'efficacité des opérations, on met actuellement l'accent sur l'organisation du travail par les cadres spécialisés et sur l'aspect développement.

On fait des efforts constants pour faire disparaître l'arriéré des publications annuelles fondamentales et on a fait des progrès sensibles en ce sens. Durant l'année financière écoulée, on a préparé le Volume I, 1964-1966, le Volume II, 1966-1968 et le Volume III, 1960-1962 de "Commerce du Canada"; d'autres éditions sont en préparation et doivent paraître en 1970. La *Review of Foreign Trade* pour les périodes 1960-1963 et 1964-1966 sera également publiée en 1970.

La Division continue à faire beaucoup de recherches et d'études au sujet des problèmes d'évaluation, en particulier ceux qui se rapportent au commerce canado-américain de l'automobile. Ces recherches font partie d'un vaste programme d'amélioration qualitative et d'une correspondance générale des statistiques du commerce relatives aux deux pays.

D'autres efforts sont faits par la Division en vue de réduire davantage les délais, d'améliorer la qualité de tout le programme de publication et de favoriser l'élaboration de calculs et de tableaux spéciaux, de plus en plus demandés, par les administrations publiques et par l'industrie, pour le contrôle des quotas, pour les enquêtes sur le dumping, pour la substitution d'importations, la promotion de l'exportation, etc.

Division de la recherche et du développement en intrant-extrant

En 1969, la Division a publié deux volumes sur la structure des intrants-extrants de l'économie canadienne pour l'année 1961. Certaines de ces données étaient provisoires du fait qu'on n'avait pas encore effectué l'ajustement final à la lumière des Comptes nationaux révisés, revenus et dépenses. Ces calculs sont maintenant terminés et feront prochainement l'objet d'un volume. De plus, on pourra obtenir des renseignements sur la ventilation détaillée des catégories de dépenses finales.

La publication des tableaux des intrants-extrants pour l'année 1961, la description des méthodes employées et les modèles analytiques connexes sont le fruit de recherches approfondies. Afin d'en tirer le meilleur parti possible, le personnel de la Division fait converger ses énergies vers deux nouvelles voies.

D'un côté, il participe à des projets visant à améliorer la qualité de la statistique économique au B.F.S.

De l'autre, le personnel poursuit davantage de travaux analytiques et offre plus de services aux utilisateurs.

On accorde une grande importance à la mise au point d'un modèle de simulation et d'extrapolation à moyen terme, dans le cadre d'un projet interministériel groupant le Conseil économique du Canada, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, le ministère de l'Expansion économique régionale et le Bureau fédéral de la statistique. On a également sollicité la participation du ministère des Finances. En outre, la Division offre des conseils techniques et des données spéciales aux grandes sociétés, aux recherchistes des universités et aux organismes fédéraux et provinciaux.

La Division a aussi poursuivi les travaux d'établissement de tableaux des intrants-extrants. Au cours de l'année on a instauré un programme de mise à jour de ces derniers. Ce programme consiste à mettre à jour et à simplifier chaque année les tableaux des intrants-extrants, à l'aide de méthodes automatisées nécessitant l'emploi d'une grande quantité de données annuelles. On prépare actuellement la rédaction d'un nouveau tableau de l'année de base pour 1971.

La Division poursuit ses études sur les intrants-extrants au niveau régional; ces recherches, qui s'effectuent en collaboration avec les provinces et le ministère de l'Expansion économique régionale, comprennent la mise à jour et l'analyse des tableaux des intrants-extrants des quatre provinces de la région atlantique.

Division du travail

La Division du travail s'occupe d'un vaste programme d'enquêtes auprès des établissements et de statistiques administratives. Elle produit des statistiques sur l'apport de main-d'oeuvre et le coût de celle-ci, les emplois vacants, les régimes de pension et l'activité de la Commission d'assurance-chômage et de la Division de la main-d'oeuvre du Canada, du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Pendant l'année financière 1969-1970, la Section de l'emploi a commencé à utiliser une méthode d'imputation des données par ordinateur, pour les cas où l'enquêté n'a pas répondu à l'enquête mensuelle sur l'emploi, la paie et les heures dans les grandes entreprises; cette méthode permet de produire des données provisoires plus détaillées et des

statistiques anticipées désaisonnalisées, et de publier des estimations anticipées de l'emploi total et du revenu de la main-d'oeuvre. Les travaux de développement relatifs à l'automatisation intégrale de l'enquête se sont aussi poursuivis et, en janvier 1970, on en est arrivé aux passages simultanés à grande échelle. L'enquête devrait être entièrement automatisée vers le début de la prochaine année financière. Pour la première fois, en 1969, on a obtenu des maisons d'enseignement l'éventail complet des données mensuelles sur la rémunération; c'est une importante innovation.

En 1969-1970, les estimations du revenu de la main-d'oeuvre ont été révisées suivant la Classification type des industries de 1960. Les séries révisées, qui remontent jusqu'à 1951, renferment plusieurs nouvelles sources de données. On a publié les estimations mensuelles révisées du nombre d'employés par province et par industrie, pour la période à compter de 1961. Cette révision étendait le champ des estimations à tout le secteur non agricole de l'économie.

Les résultats de la deuxième enquête détaillée sur les coûts de main-d'oeuvre à la charge des employeurs, dans certaines industries manufacturières au Canada, ont été publiés beaucoup plus rapidement que ceux de l'enquête semblable de l'année précédente. Ces deux premières enquêtes ont fourni un cadre terminologique solide et pratique pour la collecte de statistiques nationales sur le coût de la main-d'oeuvre. On songe maintenant à obtenir à intervalles réguliers des données sur les coûts salariaux dans les autres entreprises. Ainsi, l'enquête de 1970, visant l'année 1969, englobait l'industrie minière.

La Section de l'assurance-chômage et de la main-d'oeuvre établit et publie des statistiques sur l'activité de la Commission d'assurance-chômage et de la Division de la main-d'oeuvre du Canada, du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. L'année financière a été marquée par les progrès constants de l'automatisation. On a entrepris des recherches sur les caractéristiques des bénéficiaires à long terme de prestations d'assurance-chômage.

Au cours de l'année, la Section des pensions a négocié avec les régies fédérale et provinciales des pensions des ententes prévoyant un programme de collaboration, en matière de statistiques, avec le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et le département des assurances. Ces organismes fourniront certaines de leurs données administratives au B.F.S. et celui-ci les utilisera pour créer un fichier principal de données sur les pensions, lesquelles serviront à établir des totalisations répondant aux exigences des participants. Pour les provinces qui n'adhèrent pas encore à de telles ententes, les données sont obtenues au moyen d'enquêtes. Cet emploi des dossiers administratifs se substitue à l'enquête auprès des employeurs et facilite la tâche aux enquêtés, tout en fournissant des données plus complètes et plus actuelles.

Durant l'année, la Section de l'enquête sur les emplois vacants est devenue un véritable service d'exploitation. Le champ de l'enquête a été étendu à tout le secteur non agricole, les programmes de traitement électronique sont devenus opérationnels et un programme complet de formation du personnel a été élaboré. Tout le système de cette enquête bimensuelle, y compris les enquêtes par la poste et les enquêtes sur place, est entré en vigueur à la fin de 1969. Depuis ce temps, on a fourni des données au ministère de la Main-d'oeuvre régulièrement. On a également commencé à évaluer l'exactitude technique et la valeur analytique des données.

Dans la Section des recherches et des études, l'étude du double emploi dans la statistique du travail, entreprise à la demande du Conseil du Trésor, a donné un rapport de base dont on s'est servi pour réaliser un programme visant à réduire le double emploi dans la collecte de données relatives au travail par les ministères et organismes fédéraux. On s'est servi des données obtenues lors de la première étude pour établir le premier guide officiel de la statistique du travail. Ce guide devrait être d'une grande utilité aux chercheurs et aux personnes qui utilisent les données sur le travail.

Au cours de l'année, on a terminé une étude visant à l'établissement éventuel d'un programme de collecte de statistiques sur les accidents du travail. Ces renseignements serviront pour une étude-pilote prévue pour l'an prochain.

Division des industries manufacturières et primaires

L'objectif principal de la Division est d'établir des statistiques utiles, actuelles et exactes sur la fabrication, l'extraction minière, l'exploitation forestière, la pêche et l'énergie. La Division obtient ces renseignements au moyen de plusieurs centaines d'enquêtes annuelles ou plus fréquentes et d'une enquête quinquennale sur l'industrie primaire de la pêche. Les résultats de ces enquêtes paraissent sous forme de publications, d'états spéciaux, de bulletins ou de totalisations spéciales.

Durant l'année observée, on a surtout poursuivi et intensifié les efforts entrepris

en vue de faciliter la tâche aux enquêtés, d'éviter le double emploi et d'améliorer la qualité et l'actualité des données. On peut, en particulier, parler des études suivantes:

1) L'étude conjointe entreprise par des fonctionnaires du B.F.S. et des représentants de l'Institut canadien des comptables agréés, en vue de repenser les questionnaires du recensement des manufactures afin que ceux-ci se rapprochent davantage de la comptabilité existante. Jusqu'ici, on a élaboré une nouvelle formule abrégée pour les petites entreprises, dont on se servira pour le recensement des manufactures de 1970.

2) L'étude approfondie, faite par un groupe d'employés de la Division, des déclarations d'impôts produites aux termes de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, en vue de juger de l'utilité de ces renseignements pour compléter ou remplacer certaines parties des questionnaires du recensement des manufactures. Jusqu'à maintenant, environ 6,000 états de sociétés pour l'année financière 1969 ont été étudiés. On a déjà obtenu certains résultats, en ce sens que les renseignements obtenus ont, dans un certain nombre de cas, constitué une base acceptable pour imputer en l'absence de données ou pour corriger les données erronées.

3) L'étude exécutée en collaboration par des fonctionnaires de la Division et de la Division du travail, sur la possibilité d'utiliser la statistique mensuelle de l'emploi et des rémunérations à la place des données similaires recueillies annuellement aux fins du recensement des manufactures. On a examiné jusqu'ici environ le tiers des passages-machine de questionnaires du recensement et de questionnaires sur l'emploi correspondants, et on a expliqué les écarts entre les données.

4) L'étude interdivisionnaire de la comptabilité d'entreprises à établissements multiples, en vue d'élaborer un système de déclaration coordonné et intégré qui convienne a) à la statistique des établissements et des sociétés, et b) à celle des coopératives.

5) L'étude, faite par une équipe multidisciplinaire, de l'automatisation du recensement des manufactures, de l'exploitation minière et de l'abattage. La mise au point du système se poursuit bien: le premier module (la mise à la poste) sera utilisé pour le recensement de 1970 et le deuxième (la photocopie), pour celui de 1971. Enfin, on a fait certains travaux préliminaires concernant un aspect du géocodage: le géocodage des établissements manufacturiers en vue de rendre possible l'extraction de données pour les régions précisées par les utilisateurs, aux fins d'études telles que la rénovation urbaine, le déplacement des industries et la concentration géographique des industries.

6) Le développement d'un échantillon de probabilité et le dépouillement semi-automatisé de l'enquête mensuelle sur les expéditions, les stocks et les commandes. D'importants progrès ont été faits et on prévoit commencer à produire des données publiables en décembre 1970.

7) La participation active des fonctionnaires de la Division à l'élaboration du système de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion et d'un système de planification pour le B.F.S. Également on a largement participé à la révision de la Classification type des industries, devenue la Classification des activités économiques, et au développement d'unités type de mesure à utiliser dans toutes les publications du B.F.S. Bien que le groupe interdivisionnaire chargé de la mise au point de la classification des marchandises a presque terminé son travail, l'entrée en vigueur doit malheureusement être retardée jusqu'au recensement des manufactures de 1971 parce que les questionnaires de 1970 ont dû être imprimés au cours de l'année financière en raison de la quantité de travail imposé aux services centraux par le recensement décennal de la population et de l'agriculture, par exemple en ce qui a trait à la conception et à l'impression des formules.

En dépit d'une diminution (de 202 à 198) de l'effectif autorisé de la Division et de la demande accrue présentée au personnel en place - formation plus étendue et travail plus considérable - on peut parler de nouveaux progrès dans l'actualisation. En effet, le 31 mars 1969, une seule publication du recensement des manufactures de 1967 avait paru mais, le 31 mars 1970, 25 publications du recensement de 1968 avaient été publiées. On a également amélioré la publication des données provisoires dans le Quotidien du B.F.S. Le 13 mars de cette année, on avait fourni des renseignements abrégés sur 55 branches d'activité, comparativement à 52 le 13 mars 1969. Dans le cas des enquêtes mensuelles et trimestrielles, on s'en est tenu aux délais réduits auxquels on en était arrivé depuis quelques années dans la publication des données. Pour accomplir encore d'autres progrès, il faudra maintenant améliorer les méthodes de collecte et résoudre les problèmes que suscitent l'impression et la publication des bulletins.

Cette année, dans le cadre des publications générales de la Division, c'est-à-dire de la série sur les industries manufacturières du Canada, des données préliminaires supplémentaires ont été publiées dans le Bulletin quotidien, mais le délai de publication finale est encore inacceptable. On espère que la situation va s'améliorer avec la révision du programme de photocopie.

Jusqu'à ce que celle-ci soit accomplie, la Division va porter ses efforts sur l'émission rapide de données provisoires dans des bulletins spéciaux.

Comme par le passé, les relations avec l'industrie ont représenté une partie importante des activités de la Division, tout particulièrement en ce qui concerne la compression des délais, l'amélioration de la qualité et les besoins de données. Bon nombre des comités sur l'industrie existant au sein de la Division se sont réunis. De plus, plusieurs nouveaux comités ont été formés dans les domaines des machines, de l'énergie et des aliments et boissons; le Comité consultatif national sur la statistique du pétrole présente un intérêt particulier. Ce comité, réunissant des dirigeants de l'industrie et des fonctionnaires supérieurs des ministères fédéraux et provinciaux intéressés a été créé en vue d'établir un système intégré et coordonné de toute la statistique du pétrole (production, mise en marché, distribution).

Il convient également de mentionner les relations que la Division entretient avec les utilisateurs; le nombre de demandes reçues en fournit une bonne image. Au cours de l'année observée, la Division a reçu quelque 15,000 demandes de renseignements variant entre les demandes de renseignements simples reçues d'écoliers aux totalisations complexes demandées par des organismes industriels ou officiels.

Enfin, les fonctionnaires de la Division ont collaboré activement avec des organismes internationaux tels que la Commission statistique des Nations Unies, l'Organisation de coopération pour le développement économique, la Commission économique de l'Europe et la Conférence des statisticiens du Commonwealth, et ont fourni des renseignements à ces organismes. Ce travail a consisté aussi bien à fournir des données statistiques, à participer aux groupes de travail qu'à présenter des propositions au sujet des notions et des définitions statistiques.

Division du commerce et des services

La Division du commerce et des services a pour fonction de recueillir, de traiter et de publier des données sur les secteurs du commerce de détail, du commerce de gros et des services, et de faire des études et des enquêtes spéciales se rattachant à la distribution des marchandises et à la prestation de services, du niveau des secteurs primaire et secondaire jusqu'au consommateur ultime.

Au cours de la présente année financière, on a publié presque tous les bulletins sur le commerce de détail et les services pour le Recensement du commerce de 1966. De nombreux calculs sur les données du recensement ont été effectués pour répondre à des besoins précis. Malgré les efforts déployés, il n'a pas été possible de publier cette année le Recensement de 1966 du commerce de gros. On s'attend à ce que les résultats du dernier passage sur ordinateur soient disponibles au cours du premier semestre de 1970, et l'on compte publier le bulletin à l'automne de la même année.

En prévision du recensement de 1971, on a mis sur pied un comité général et deux sous-comités. Le comité général a revu toutes les classifications par genre d'entreprise d'établissements de détail, de gros et de services; il en a mis au point et refait un grand nombre. Avec l'aide des utilisateurs de données statistiques, il a aussi revu les concepts, les définitions, l'étendue des divers secteurs, et il a déterminé la nature des données à recueillir pour le Recensement du commerce de 1971. Le comité a également commencé la préparation des questionnaires définitifs. L'un des sous-comités de planification du recensement de 1971 a révisé les méthodes de travail en vue de l'utilisation optimale de l'informatique, tandis que l'autre sous-comité a étudié les avantages et les inconvénients d'un registre central des entreprises, dont les listes pourraient servir de complément à celles du dénombrement sur le terrain. Ces trois comités suivent un horaire qui prévoit une période de temps suffisante à la programmation et aux vérifications avant le recensement.

On a entrepris la révision de toutes les enquêtes faites en 1969-1970, et planifié tout le programme statistique de la prochaine décennie (le recensement excepté). Il s'agissait de déterminer les enquêtes à poursuivre, à modifier ou à laisser en plan. Cette étude a entraîné la réaffectation de personnel à de nouvelles enquêtes, et rendu possible une plus grande efficacité. Le programme de la Division du commerce et des services portait aussi sur le contrôle de la qualité. A ce sujet, un comité d'agents des opérations a été créé pour étudier et mettre en application un système cohérent de contrôle de la qualité. Cette année, on prévoit modifier davantage les méthodes de contrôle de la qualité afin d'améliorer les données, les rendre plus précises et peut-être plus pertinentes.

Vu les difficultés rencontrées au cours du Recensement de 1966 du commerce de gros et

les retards apportés à la publication du Bulletin du recensement du commerce de gros, nous n'entreprendrons pas d'enquête annuelle en ce domaine en 1969 ni en 1970; tous nos efforts ont été et resteront concentrés sur la préparation du recensement de 1971. On projette de réviser, après ce recensement, tout le programme d'enquête sur le commerce de gros; pour des fins pratiques, l'ensemble sera divisé en deux parties homogènes, et l'enquête annuelle portera alternativement sur l'une et sur l'autre.

Afin de maintenir l'aspect chronologique, les séries mensuelle et annuelle du commerce de gros de 1952 à 1968 ont été ramenées à la base des résultats du Recensement du commerce de gros de 1961 et de l'enquête annuelle non publiée de 1964. La publication *Commerce de gros, 1951-1968* (numéro de catalogue 63-515) a paru en avril 1969.

La première enquête sur les *Ventes de machines et de matériel pour la construction* (numéro de catalogue 63-516) a été publiée cette année; elle donne le tableau du marché de 1967 pour plus de 70 marchandises importantes exprimées en unités et valeur monétaire des ventes.

Étant donné le vif intérêt suscité par cette enquête auprès des ministères du gouvernement et des entreprises, on a décidé de la tenir annuellement, à partir de l'année de déclaration 1969.

Les enquêtes mensuelles *Wholesale Trade* (numéro de catalogue 63-008) et *Steel Warehousing* (numéro de catalogue 63-010), ainsi que l'enquête mensuelle et annuelle *Farm Implement and Equipment* (numéros de catalogue 63-009 et 63-203) sont toutes des publications périodiques émanant de la Section du commerce de gros de la Division. A part quelques améliorations de détail, on ne leur a apporté aucun changement.

L'édition 1969 du *Manuel statistique pour études de marché* (numéro de catalogue 63-514) a paru vers la fin de l'année financière 1969-1970. On en a étendu sensiblement la portée par rapport aux éditions précédentes: en effet, le manuel contient une foule de renseignements sur la commercialisation établis à partir de données recueillies par un bon nombre de divisions du B.F.S. et par d'autres organismes qui rassemblent des données statistiques. De plus, il renferme au-delà de 640 pages de tableaux statistiques, de graphiques, de cartes et de définitions de termes.

Une grande partie de l'activité concernant le commerce de détail a porté sur le nouveau projet d'enquête mensuelle sur le commerce de détail. On prévoit lancer cette enquête vers la fin du prochain exercice financier. Le premier bulletin consacré à ce sujet visera probablement le mois de janvier 1971.

On a aussi commencé à réviser les estimations mensuelles du commerce de détail calculées sur une nouvelle base de recensement (1966) et on a publié un rapport sur la première période, entre 1961 et 1966, dans le numéro de septembre 1969 de la *Revue statistique du Canada*. On achève maintenant les révisions pour la période de 1966 à 1969 et la série complète de 1961 à 1969 paraîtra sous peu (numéro de catalogue 63-517). Les résultats de l'enquête de 1968 sur les ventes au détail paraîtront au début de l'été 1970.

Au cours de l'année, la Division a publié d'autres rapports (sans compter les mensuels). Il s'agit de: *Marchands détaillants volontairement groupés, 1967* (numéro de catalogue 63-215); *Shopping Centres in Canada, 1966-1967* (numéro de catalogue 63-214) dans lequel on a, pour la première fois, réservé une section pour les entreprises de service exploitées dans les centres commerciaux; *Vending Machine Operators, 1967* (numéro de catalogue 63-213) et finalement *New Motor Vehicle Sales, 1968* (numéro de catalogue 63-208).

On a étendu le champ de l'enquête mensuelle *Ventes et stocks des magasins à succursales* (numéro de catalogue 63-001) à toutes les chaînes de magasin en commençant avec les résultats de janvier 1970. La Division a dû abandonner vers la fin de 1969, la seule enquête hebdomadaire, *Ventes des grands magasins par région*, à cause de la mauvaise qualité des données fournies par les répondants.

Comme il a déjà été mentionné, on a révisé, vers la fin de 1969, toutes les enquêtes sur le commerce de détail. On a ensuite décidé de modifier les méthodes et le contenu des diverses enquêtes annuelles, à compter de l'année d'observation 1969. On peut résumer ainsi les changements apportés pour ce qui concerne le commerce de détail:

1) L'enquête complète sur les centres commerciaux ne se fera que tous les deux ou trois ans (elle coïncidera toujours, tous les cinq ans, avec un recensement); les autres années, à compter de 1969, on procédera à une enquête simplifiée.

2) L'enquête complète sur les exploitants de distributeurs automatiques se fera tous les deux ans; les autres années, et ce, à compter de 1969, on ne s'adressera qu'à un groupe choisi de grosses entreprises et à un échantillon de nouvelles firmes afin de déterminer la proportion de "lancements".

3) L'enquête sur les marchands détaillants volontairement groupés visera aussi les concessionnaires dans le commerce des services. Il s'agira toujours d'une enquête complète, mais elle portera sur trois ans plutôt que sur une seule année comme c'est le cas à l'heure actuelle. Chacun des trois secteurs suivants, magasins de détail affiliés aux grossistes de produits alimentaires, magasins de détail affiliés aux grossistes de produits non alimentaires et entreprises de services, fera l'objet, à tour de rôle, d'une enquête annuelle. L'enquête sera toutefois interrompue durant les années de recensement.

On espère, grâce à cette nouvelle méthode, disposer d'estimations des résultats annuels environ 5 ou 6 mois après l'année de l'enquête, au lieu de devoir attendre 12 ou 14 mois, ce qui s'impose dans le cas des enquêtes exhaustives. Si une telle méthode se révèle efficace, on aura recours chaque année à la technique de l'échantillonnage, même lorsqu'on procédera à une enquête annuelle exhaustive, en vue de disposer des estimations le plus tôt possible.

Au cours de l'année financière 1969-1970, on s'est surtout efforcé, en ce qui a trait au commerce des services, de mettre à jour le programme de publications qui s'y rattache. Les textes de deux publications qui ont pour objet la publicité, soit *Advertising Agencies, 1968* (numéro de catalogue 63-201) et *Advertising Expenditures in Canada, 1967* (numéro de catalogue 63-216), sont maintenant sous presse. Dans le domaine de l'industrie cinématographique, on a fait deux enquêtes en 1968; il s'agit de *Motion Picture Production* (numéro de catalogue 63-206), qui a été publiée cette année, et de *Motion Picture Theatres and Film Distributors* (numéro de catalogue 63-207), qui en est au stade de manuscrit. Les enquêtes *Power Laundry and Dry Cleaning Plants* (numéro de catalogue 63-205) pour les années 1967 et 1968 sont aussi au dernier stade de manuscrit et seront publiées au cours de la prochaine année financière, de même que l'enquête de 1968 sur les *Funeral Directors* (numéro de catalogue 63-511). L'enquête mensuelle sur les *Restaurants* (numéro de catalogue 63-011), ainsi que l'enquête semestrielle portant sur un échantillon de grands hôtels, ont fait l'objet de rapports dans le *Bulletin quotidien du B.F.S.* et on les a tenues à jour. L'enquête de 1969 sur les buanderies et les établissements de nettoyage à sec sera fragmentaire. On a jugé qu'il était préférable de ne tenir une enquête générale que tous les deux ans.

Au cours des dernières années, nombre de difficultés ont surgi dans le cadre de l'enquête annuelle *Hotels* (numéro de catalogue 63-204) et du programme de publications qui s'y rattache; celles-ci seront bientôt surmontées et on publiera les enquêtes pour les années 1966, 1967, et 1968 au cours de la prochaine année financière. On a étendu le champ d'application des enquêtes sur les hôtels pour l'année 1969 de manière à inclure les motels, les bungalows, les camps et les maisons pour touristes. La publication s'intitulera dorénavant: enquête sur l'hébergement *Accommodations Survey*. On établit présentement avec le concours des provinces, une liste de distribution complète.

On a choisi, aux fins de l'enquête mensuelle *Restaurant Statistics* (numéro de catalogue 63-011), un échantillon de restaurants qui sera plus représentatif des divers genres de restaurants. La série révisée fera l'objet de tests et d'évaluation pendant quelques mois avant d'être publiée.

On procède maintenant à la mise en tableaux des résultats de *l'Enquête sur la destination des expéditions en 1967;* on espère que les tableaux indiquant la valeur totale des expéditions provenant de chaque province et divisés par province de première destination seront prêts à temps pour la Conférence fédérale-provinciale qui se tiendra à la fin de mai 1970.

On a retardé le remplacement de l'ensemble des données sur le crédit des magasins de détail (publiées dans le bulletin mensuel sur la statistique du crédit - numéro de catalogue 61-004) par un échantillon récent et de conception nouvelle, associé au nouvel échantillon du commerce de détail tiré du présent échantillon fondé sur les données du recensement, parce que le nouvel échantillon du commerce de détail n'a pas encore été établi et mis à l'essai. Même si les estimations actuelles du crédit des magasins de vente au détail se fondent sur des données modifiées du recensement de 1951, le contrôle de la qualité effectué en comparant les données aux résultats du recensement subséquent ne démontre qu'une faible divergence dans l'ensemble. Cependant, l'adoption du nouvel échantillon devrait améliorer la qualité de ces données statistiques au sein des divers groupes d'entreprises. Le crédit dans le secteur des services, de même que l'émission et l'usage des cartes de crédit ont fait l'objet d'une attention spéciale.

Le secteur qu'on est convenu d'appeler "projets spéciaux" offre un programme visant à fournir les données statistiques essentielles pour tout le champ des ventes au détail hors magasins au Canada. Ces données sont indispensables pour compléter l'ensemble de données statistiques sur le commerce de détail, dans le cadre du projet du Bureau qui vise à compiler une statistique entièrement intégrée de l'économie nationale. Les résultats de la première enquête annuelle sur

la vente directe au Canada (numéro de catalogue 63-218) ont été publiés en juillet 1969, mais les plans visant à étendre le champ de la prochaine enquête, afin d'y inclure les ventes directes des établissements de gros et de service, ont été reportés à plus tard en attendant de disposer des états mécanographiques du recensement de 1966 des établissements de commerce, et de personnel supplémentaire pour exécuter le programme élargi. Le champ de l'enquête a été étendu à une autre section des ventes au détail hors magasins; en effet, on a effectué la première enquête sur les librairies de campus (numéro de catalogue 63-219) dont les résultats ont été publiés en juillet 1969.

L'exploitation statistique globale du nouvel échantillon sur le commerce de détail a été marquée de retards qui ont influé directement sur l'obtention de données concernant les stocks et inventaires commerciaux. Pour ce qui concerne la statistique sur le crédit dans le secteur de la vente au détail, le nouvel échantillon spécial, indépendant et mis à jour, concernant les inventaires, dépend du succès de la nouvelle enquête-échantillon entièrement automatisée sur le commerce de détail.

Pendant l'année financière 1969-1970, la Section de la recherche et du développement de la Division a commencé à étudier l'influence des centres commerciaux de banlieue sur les quartiers des affaires du centre des grandes agglomérations urbaines. Ce sujet a suscité un intérêt considérable chez les urbanistes, les gouvernements municipaux, les constructeurs immobiliers et les détaillants. Une expérience-pilote est effectuée à Toronto et à Ottawa, et un rapport préliminaire sera présenté au cours de la prochaine année financière. L'expérience sera ensuite vraisemblablement étendue à d'autres villes du Canada.

Division des prix

La Division des prix a pour fonction de recueillir, d'établir et de publier des données sur les prix et sur les dépenses de consommation. Son travail englobe trois grands champs d'activité: prix de détail et coût de la vie, prix industriels et recherche centrale. Le premier service vise les mouvements des prix de détail et les écarts de prix qui découlent des variations et des différences du coût de la vie et des revenus réels des groupes de population au Canada et entre le Canada et l'étranger. Il s'y mène aussi des enquêtes et des études sur le budget familial qui fournissent des données sur les dépenses des diverses catégories de familles. Par contre, la Section des prix industriels s'intéresse aux mesures des mouvements de prix dans la production et la distribution des biens et services; elle vise surtout les prix des extrants et des intrants d'industries particulières de la Classification type des industries. La Section centrale de recherche s'occupe de coordonner la recherche et l'analyse des prix dans des domaines communs, y compris le traitement des variations de la qualité, les techniques d'analyse et la méthodologie de l'indice des prix. Les éditions régulières de la publication mensuelle *Prices and Price Indexes*, qui comprend toutes les statistiques sur les prix que publie la Division, et le bulletin mensuel qui la précède, *Price Movements*, qui renferme certains des indices significatifs choisis pour publication hâtive, ont continué de paraître pendant l'année.

Au chapitre des prix de détail et du coût de la vie, on a accru la portée des enquêtes sur les prix en vue de connaître le coût des "paniers" de biens et services de consommation dans les villes où l'on établit l'indice des prix à la consommation, et aussi en vue de disposer d'un relevé plus complet concernant d'importants éléments du budget dans d'autres localités urbaines. Par exemple, en 1970, la Section des prix de détail établira des indices mensuels des prix à la consommation pour les villes de Québec et de Thunder Bay en se fondant sur l'année de base 1969. Le fait d'opérer un relevé plus complet dans d'autres centres urbains se reflétera sur l'indice des prix à la consommation. Les travaux de recherche sur les méthodes d'évaluation de l'indice mensuel des prix à la consommation sont très avancés; on veut ainsi faciliter l'automatisation prochaine de cette série. Le relevé des prix sur place fait également l'objet de changements. On a retardé la mise à jour de l'indice des prix à la consommation concernant le "panier" des biens et services parce qu'on ne disposait pas de la tabulation mécanographique des dépenses des familles. On s'attend donc à terminer la révision en 1971. Les soins médicaux dispensés dans le cadre de régimes d'assurance-santé subventionnés par le gouvernement ne sont plus calculés aux fins des indices régionaux et nationaux des prix à la consommation parce que les fluctuations des primes exigées des consommateurs n'indiquent pas nécessairement une variation du prix des services médicaux offerts.

La publication *Canadian Inter-City Retail Price Comparisons* pour le mois de mai 1968 a été mise à jour jusqu'au mois de mai 1969, et la Section des coûts comparatifs de la vie a élargi les cadres de la publication de manière à inclure 11 centres urbains au total. Dans le cadre de cette étude, on évalue environ les trois quarts du budget du consommateur dans neuf villes, 45 % dans une autre et le budget alimentaire seulement dans la dernière ville. Ces indices ont paru dans

l'édition de novembre 1969 de *Prices and Price Indexes*. On a continué, pendant cette période, d'étudier les écarts comparatifs de prix relatifs au logement. A titre d'exemple, les indices de prix interurbains du combustible ménager et des services dans huit grands centres urbains à travers le Canada sont terminés et ils seront publiés en 1970. La Section a poursuivi les expériences visant à calculer les écarts du coût de la vie dans les localités relativement isolées du Nord canadien. A cette fin, des fonctionnaires de la Division ont visité des établissements dans le nord de la Colombie-Britannique et le Yukon, le nord de l'Ontario et du Québec, et le Labrador, pour recueillir des données sur le coût de la vie et sur les prix. Des indices comparatifs du coût de la vie ont été établis pour trente et une localités réparties dans quatre régions en 1969-1970. La Section a aussi projeté d'accroître le nombre de localités observées en faisant des enquêtes par correspondance sur les prix et le coût de la vie. On fait principalement ces calculs comparatifs des prix de détail et du coût de la vie dans les régions isolées du Canada pour établir les niveaux appropriés des indemnités à verser aux fonctionnaires fédéraux en poste dans ces régions. Toutefois, ils ont été mis à la disposition d'usagers éventuels pour des travaux où ces données pourraient servir.

La Section des dépenses des familles a terminé, en 1969, l'enquête nationale sur le budget alimentaire, portant sur les dépenses mensuelles d'environ 1,000 ménages ruraux et urbains à ce chapitre. En plus de donner des renseignements sur les habitudes d'achat des aliments, l'enquête fournira des données sur les dépenses pour un éventail d'articles non comestibles achetés couramment dans les supermarchés. On a effectué la collecte mensuelle des relevés bimensuels des achats et l'on a presque terminé le codage et la publication des déclarations. On prévoit établir des tabulations mécanographiques des résultats en 1970. Les préparatifs, le rassemblement de documents et la formation des recenseurs dans le cadre de l'enquête exhaustive de 1969 sur le budget familial ont été effectués au cours de cette période. On prévoit que cette enquête fournira 15,000 listes utilisables. Les entrevues sur place concernant les familles urbaines et rurales, où l'on reprend les données de 1969 à titre de rappel, ont débuté en janvier et se sont continuées en mars 1970. En septembre 1970, on aura procédé à la publication des déclarations, ainsi qu'au codage des postes et à la mise en carte des données. On prévoit que la mise en tableaux détaillés, disponibles en 1971, permettra de classer les habitudes de dépenses selon un nombre important de caractéristiques de la famille. La tabulation mécanographique des données relatives à l'enquête de rappel annuelle de 1967, sur le budget, portant sur 2,000 dossiers de familles et de particuliers dans onze villes, a été retardée, mais elle paraîtra en 1970.

La Section des prix internationaux a continué d'assurer l'appui statistique nécessaire au programme d'indemnités offertes par le gouvernement canadien aux effectifs civils et militaires en poste à l'étranger. On a analysé des enquêtes complètes de budget portant sur les prix de vente au détail et le coût de la vie dans 45 villes à l'étranger, ainsi que des enquêtes abrégées concernant 17 autres localités. Une révision continuelle de la valeur des indices existants s'effectue durant toute l'année, en regard des fluctuations de prix au pays et à l'étranger, de la variation du taux de change et d'un éventail mondial d'indicateurs statistiques et économiques. Le Service a achevé une enquête complète sur les frais de logement du personnel militaire en poste en Europe. Par ailleurs, on a lancé une enquête à l'échelle mondiale sur les dépenses des familles des employés du gouvernement canadien à l'étranger. A ce chapitre on prévoit analyser quelque 2,500 déclarations en 1970-1971. Pendant l'année observée, des fonctionnaires de la Section ont visité 12 localités d'Europe occidentale où des employés civils et militaires sont en poste.

Dans le domaine des prix industriels, les indices révisés des prix de vente dans l'industrie, relatifs à l'industrie manufacturière au Canada, ont été publiés en janvier 1970, dans la publication de référence, *Indices des prix de vente dans l'industrie, 1956 à 1968* (numéro de catalogue 62-528). Les points principaux à ce sujet sont les suivants: l'adoption de l'année 1961 comme base chronologique, des mesures révisées de poids et de contenu des produits selon les expéditions de marchandises des industries en 1961 et l'adoption de la Classification type des industries de 1960.

On peut trouver, dans la publication mensuelle *Prices and Price Indexes* (numéro de catalogue 62-002), les indices révisés des prix pour les périodes subséquentes. Le travail de mise au point s'est poursuivi durant toute l'année 1969-1970 afin d'augmenter le nombre des industries manufacturières à l'égard desquelles on dispose de mesures de prix.

L'élaboration de l'indice des prix des investissements s'est poursuivie pendant toute la période. Sous le rapport de la construction domiciliaire, on a entrepris le travail sur place pour recueillir les prix des logements unifamiliaux d'après un échantillon d'entrepreneurs importants dans cinq centres urbains situés dans des coins différents du Canada. De plus, les préparatifs d'un projet-pilote ont été mis en train afin

d'établir un indice de prix expérimental pour logements unifamiliaux à l'aide des méthodes de régression. Dans le domaine de la construction non domiciliaire, on a terminé les plans afin d'établir un prix standard d'un immeuble commercial à bureaux et d'une école secondaire mixte. Les plans et devis des édifices ont été exprimés en quantités d'éléments globaux. En avril 1970, on établira pour la première fois le prix des quantités d'immeubles administratifs dans quatre villes. On a commencé une enquête-pilote qui porte surtout sur la construction de réseaux de distribution électrique et de lignes de transport pour déterminer la possibilité de calculer le prix de revient unitaire d'installation pour nombre de projets de construction bien précis. Le travail de mise au point s'est poursuivi relativement à l'établissement du prix des marchandises pour lesquelles il n'y a pas de fabrication régulière d'articles identiques c.-à-d. les marchandises uniques. A l'heure actuelle, le travail a surtout trait aux domaines de l'équipement de services d'électricité, du matériel roulant de chemin de fer, du béton manufacturé, de l'acier marchand, du contreplaqué et des constructions préfabriquées. La révision de l'indice des prix des machines et de l'équipement achetés par l'industrie, y compris le choix des détails appropriés et la collecte des prix, s'est poursuivie pendant toute la période. L'élaboration de l'indice des prix des machines et de l'équipement qui ont rapport aux industries des aliments et boissons ainsi qu'à la construction tire à sa fin.

Dans le secteur des industries de services, l'organisation et les négociations initiales relativement à l'élaboration de l'indice mesurant les fluctuations de prix du transport sur rail ont été entreprises en 1969-1970. En matière de commerce de distribution, on a commencé une étude afin de déterminer les bases conceptuelles de l'évaluation des marges de distribution et afin de reconnaître les difficultés statistiques auxquelles on peut se heurter dans l'élaboration de l'indice des prix de distribution.

En 1970, on a mis à exécution le projet d'automatiser les opérations de production de l'indice des prix industriels avec la participation d'une équipe de spécialistes en matières visées, en recherche sur les enquêtes et en informatique. On a terminé, en 1969-1970, un plan préliminaire du système, et l'analyse détaillée des systèmes a commencé en février 1970.

Division des transports et des services d'utilité publique

Au cours de l'année, on a entrepris la réorganisation de la Division. La nomination d'un chef adjoint a permis l'établissement d'une Section des opérations. Celle-ci traite de tous les aspects de la collecte, de la compilation et de l'édition de toutes les publications, des tableaux spéciaux, etc., se rapportant aux transports et aux services d'utilité publique.

Le chef a présidé la première séance du Sous-comité de la statistique des transports et des communications de l'Institut interaméricain de statistique, à Washington, D.C.

Après une étude approfondie donnant lieu à plusieurs discussions, le Bureau fédéral de la statistique a mis en oeuvre, dans la Section des transports, un programme complètement révisé sur la statistique du transport de marchandises par chemin de fer. Ce programme, qui a pris effet en janvier 1970, se divise en deux parties principales, à savoir:

a) Un projet de conversion des produits - Afin de rendre la statistique sur les chargements ferroviaires compatible avec celle des autres moyens de transport, aussi bien qu'avec celle concernant d'autres séries de données publiées par le Bureau, la publication *Railway Freight Traffic* a porté sur une nouvelle série de 320 produits fondée sur la Classification type des produits, ou CTP, plutôt que sur celle de 267 produits. Il a fallu mettre au point un système de transposition des produits afin de convertir chacun des 13,000 produits transportés par chemin de fer. Ce système se fonde sur une structure différente des produits selon les 320 nouveaux codes de la CTP.

b) La statistique des chargements de chemin de fer - A partir de 1970, la publication intitulée *Railway Carloadings* portait sur une série de 70 produits au lieu de 48. Ainsi, il est possible d'isoler certains produits dont l'importance économique s'est accrue tels, notamment, la potasse, le soufre, les minerais de plomb et de zinc et le contreplaqué.

De plus, les nouvelles séries indiqueront le tonnage des chargements. Cette indication rendra à la fois plus efficace et plus stable la mesure de la densité du trafic des produits. Elle permettra également de résoudre le problème que pose la mise en service de pièces d'équipement plus considérables.

La publication paraîtra désormais une fois plutôt que quatre fois par mois. Cependant, on continuera de publier quatre fois par mois, dans le *Bulletin quotidien du B.F.S.*, le tonnage des charges complètes de même que le tonnage du chargement des remorques rail-route pour l'Est et l'Ouest du Canada.

Après étude, la Division des prix et la Section des transports ont formulé des propositions préliminaires afin de dresser un

index des tarifs des marchandises ferroviaires. A cette fin, on a entamé des négociations avec le Pacifique-Canadien en vue de recueillir les renseignements désirés, consignés sur des imprimés d'ordinateur.

On a procédé à l'automatisation de la série sur le transport maritime, qui porte sur plus de cent cinquante mille arrivées et départs de navires commerciaux, afin d'établir des données mensuelles et annuelles. On a considérablement accru le rendement annuel afin de rassembler des données complètes concernant l'origine et la destination des navires dans tous les ports canadiens et pour toutes les catégories de produits; on satisfera ainsi à la demande d'information de l'industrie et du gouvernement.

Dans le cadre de la série de données mensuelles sur les canaux, on a réduit considérablement les délais grâce à l'adoption d'une nouvelle classification et de nouveaux procédés d'impression de la publication. En effet, on a étendu le rapport annuel *Water Transportation* aux transporteurs privés, c'est-à-dire aux succursales d'entreprises créées afin de transporter les marchandises de la société mère.

On a présenté un document spécial intitulé *Trucking in Canada, 1957-1967* à la réunion annuelle de l'Association canadienne du camionnage.

En fait, le document précité a mis fin au *Motor Transport Traffic Survey*, car on a fait des estimations portant sur les années pendant lesquelles l'enquête a eu lieu sans que soient publiés les renseignements obtenus. Les plans relatifs à la nouvelle enquête destinée à remplacer l'enquête sur le camionnage sont bien avancés. A l'origine, on avait proposé de diviser l'enquête en deux parties: 1) une enquête sur le parc et l'utilisation des camions, et 2) une enquête sur l'origine et la destination des marchandises.

On a établi le plan définitif de la première enquête vers le milieu de l'année et, afin d'en déterminer l'utilité, on a organisé une série de rencontres avec des fonctionnaires du ministère des Transports, des représentants de la Commission canadienne des transports et des associations de camionnage ainsi qu'avec divers groupes ou personnes intéressés. De l'avis unanime des participants, les renseignements découlant du projet d'enquête n'auraient qu'une étendue limitée et on a abandonné l'idée. Le Service a plutôt entrepris une révision complète de la série actuelle sur les entrepreneurs en camionnage. Ce travail est presque terminé et on prévoit qu'il apportera une amélioration sensible dans le domaine de la statistique sur les opérations et les finances de l'industrie canadienne des transporteurs de louage.

Les travaux concernant le déroulement de l'enquête sur l'origine des marchandises et leur destination se poursuivent. On a terminé les travaux sur place et déterminé le bien-fondé des méthodes proposées. L'enquête a pour principale caractéristique d'employer les feuilles de route ou bordereaux d'expédition des compagnies de transport en vue d'obtenir des estimations détaillées quant à l'origine et la destination des marchandises transportées par camion. On entreprendra bientôt une étude-pilote portant sur un certain nombre de transporteurs de louage qui seront sélectionnés par le truchement des bureaux régionaux. On a lancé, au cours de l'année, un *Bulletin de service sur le transport*, conçu pour la diffusion rapide de la statistique courante sur les transports courants et de données particulières qui ne sont ordinairement pas publiées.

La Division continue de collaborer étroitement avec la Commission canadienne des transports afin de mettre sur pied un certain nombre d'études et de travaux importants et de trouver des solutions. A ce sujet, il y a lieu de signaler l'aide et les conseils offerts à la Division de la recherche de la Commission canadienne des transports concernant une importante étude sur l'usage des containers au Canada. Celle-ci a été élaborée grâce à la mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation des mouvements de marchandises importées et exportées et des mouvements de marchandises à l'intérieur du pays.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Direction de la statistique socio-économique est chargée d'une vaste gamme de statistiques démographiques, sociologiques et économiques visant surtout les personnes et les familles et provenant de sources de renseignements sur les ménages et les institutions. Ces statistiques comprennent: les recensements de la population, de l'habitation et de l'agriculture; la statistique de l'enseignement élémentaire, secondaire et supérieur, de l'éducation permanente, de la formation professionnelle et des finances scolaires; la statistique agricole; la statistique de la santé et de l'état civil et la statistique judiciaire; la statistique du revenu, de l'actif et du passif des familles.

La Division est aussi chargée des opérations sur place du B.F.S., ce qui comprend l'enquête sur la main-d'oeuvre et l'activité des huit bureaux régionaux, et des services de liaison et de consultation avec les provinces.

La Direction se compose des éléments suivants: un personnel restreint au siège de la Direction; la Division de l'agriculture; la Division du recensement; le Service des recherches sur les finances des consommateurs; la Division de l'éducation; la Division de la santé et du bien-être; la Division de la statistique judiciaire; les Services de liaison et de consultation avec les provinces; et la Division des enquêtes spéciales.

Division de l'agriculture

La Division de l'agriculture est chargée de la mise au point, du fonctionnement et de la coordination des systèmes statistiques qui fournissent des estimations intercensales des unités de production; superficies en cultures et stocks de bétail, production, utilisation, valeur et prix des produits de la ferme, salaires agricoles, dépenses et recettes, capital et dettes agricoles, volume physique du rendement, consommation intérieure des aliments, intrants de la ferme et facteurs physiques de la productivité, pratiques agricoles et indices des prix agricoles. Les données sont recueillies directement auprès des agriculteurs et des industries agricoles généralement au moyen de questionnaires envoyés par la poste sur une base de sondage ou d'enquêtes partielles. Des dispositions sont également prises pour obtenir des renseignements de sources au niveau administratif.

Le système de statistiques agricoles est établi en étroite collaboration avec les ministères des gouvernements provinciaux avec lesquels la Division a conclu des ententes pour des enquêtes conjointes et pour le partage des tâches. Il existe également une étroite coopération avec d'autres organismes, tel que le ministère de l'Agriculture du Canada, qui fournissent des données statistiques d'ordre administratif.

La Division assure la production d'un volume constant de données relatives à l'agriculture. Elle s'occupe activement, en outre, de trouver de meilleures méthodes de collecte des données afin de faire face à l'évolution dans les structures de l'agriculture et des industries connexes et de répondre à la demande de données nouvelles, plus à jour et de meilleure qualité. La Division accorde aussi une grande importance à l'efficacité du traitement des données et à leur conservation. Pour réaliser ces objectifs, la Division fait l'objet d'une réorganisation visant à donner une place plus importante au traitement électronique des données et à des méthodes de collecte perfectionnées.

L'organisation actuelle de la Division comprend les sections suivantes: Cultures, bétail et produits d'origine animale, Finances agricoles, Projets spéciaux et recherches.

La Section des cultures mène des enquêtes régulières et des sondages spéciaux; elle publie des statistiques à jour et des renseignements sur le marché des grandes cultures horticoles pour le Canada entier et par province.

Dans la Section des rapports agricoles, la majorité des données sur les principales cultures de céréales et de graines oléagineuses sont principalement recueillies au moyen d'enquêtes faites auprès d'un groupe choisi de correspondants agricoles bénévoles. Les questionnaires, envoyés par la poste, contiennent des demandes de renseignements sur des sujets tels que les conditions de croissance, la superficie à ensemencer, l'emploi des engrais, la production anticipée, les stocks des céréales à la ferme, le prix reçu et la récolte. Ces séries de statistiques visent à répondre aux demandes de renseignements des agriculteurs, des organismes de commercialisation et des industries connexes. De plus, le programme annuel sur les grandes cultures assure un lien essentiel, d'une année à l'autre, avec les statistiques-repères des recensements quinquennal et décennal de l'agriculture. Même si les rapports publiés ne se rapportent habituellement qu'aux totaux par province, les données sont établies par zones géographiques plus restreintes pour certaines denrées et sont mises à la disposition des provinces.

Les données tirées de ces enquêtes agricoles sont intégrées à un vaste assemblage de statistiques produites accessoirement par la Commission canadienne du blé, la Commission des grains et les organismes commerciaux tels que l'Association nationale des meuniers, de même que de plusieurs ministères gouvernementaux, ce qui permet d'étudier constamment les mouvements des approvisionnements et du commerce des céréales, des grains de provende et des graines oléagineuses au Canada. Un programme de rapports agricoles relatifs au commerce mondial des céréales et des graines oléagineuses est mené, grâce à la collaboration du Service des délégués commerciaux du Canada, ce qui permet de mieux évaluer la situation du Canada sur le marché international de ces denrées, ainsi que les changements ou modifications des pratiques relatives à ce commerce. Des dispositions ont été prises récemment pour améliorer et étendre le programme de rapports sur les cultures à l'étranger. L'évaluation, qui se fonde sur l'analyse des marchés nationaux et étrangers de céréales et de graines oléagineuses, est

exposée dans deux publications générales, *The Wheat Review* et *Coarse Grains Quarterly*. Les enquêtes mensuelles sur les industries de mouture du grain et le traitement des graines oléagineuses servent d'indicatifs de la situation globale des céréales et des graines oléagineuses au pays. L'accroissement des données dans le secteur des graines oléagineuses et des corps gras s'est poursuivi. Une revue complète de tous les aspects de l'industrie céréalière au Canada est présentée dans la publication annuelle, *Grain Trade of Canada*.

En sus d'un programme intensif de publication, de nombreuses recherches ont été effectuées pour répondre aux besoins d'ordre économique et statistique des secteurs public et privé.

L'enquête mensuelle des producteurs de semences, lancée en 1967, visait à recueillir des données sur les achats et les stocks de semence. Cette série assure une vérification indispensable du rendement des récoltes et un tableau de l'écoulement. Afin d'obtenir des renseignements plus complets au niveau de la ferme, un sondage énumératif a été fait par entretien direct et par échantillon au hasard dans la région de Rivière de la Paix pour établir la superficie des diverses cultures ensemencées. A ce chapitre, on a également fait une enquête spéciale par la poste après la récolte de 1969. La Sous-section des semences a également entrepris une enquête auprès des producteurs de moutarde, tout en poursuivant ses analyses de ventes de semences de maïs.

La Sous-section des cultures spéciales est chargée de l'établissement des systèmes statistiques et des extrants du rendement par récolte se rapportant aux cultures horticoles, au miel et aux produits de l'érable, à l'échelle nationale et provinciale. Son champ d'intérêt s'étend à toutes les formes d'agriculture, depuis l'agriculture extensive (l'apiculture par exemple) jusqu'à l'agriculture intensive (l'exploitation des serres). Dans cette Sous-section, les envois massifs de questionnaires par la poste constituent le principal moyen de recueillir les données. Toutefois, les enquêtes postales ne fournissent pas de données qui permettent de vérifier l'objectivité des déclarations fournies par les correspondants. En conséquence, des méthodes s'imposent pour vérifier la crédibilité des réponses et elles sont présentement à l'étude. Au cours des récentes années, des enquêtes par échantillonnage aléatoire, tenant compte des variables d'ordre statistique et biologique, ont été utilisées pour prédire la récolte des pêches, du raisin et des cerises aigres en Ontario. Les résultats de ces estimations objectives ont prouvé que, pour la plupart, les techniques appliquées sont très satisfaisantes pour ces cultures.

La Sous-section des recherches sur les enquêtes s'intéresse à la plus grande partie du travail de la Section des cultures sur la mise en oeuvre des méthodes de sondage probabiliste, qui sont devenues des instruments de travail au sein de la Division; à ce chapitre, il y a lieu de mentionner, à titre d'exemple, l'enquête spéciale menée dans les Prairies en date du 31 mars 1970, sur les stocks de graines de colza dans les exploitations agricoles. La Sous-section des recherches sur les enquêtes s'est également appliquée à stimuler les échanges de données statistiques avec les bureaux provinciaux de statistiques agricoles et elle a coopéré avec le ministère fédéral de l'Agriculture pour la publication intitulée le *Canadian Plant Disease Survey*.

Le programme régulier d'opérations de la Section du bétail et des produits d'origine animale comprend la publication d'une série de rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels concernant l'industrie du bétail au Canada. Les rapports mensuels fournissent des données sur les stocks des principales denrées alimentaires entreposées au Canada, le rendement des laiteries, ainsi que des estimations de la valeur à la ferme du lait et des oeufs et de la production de ces denrées. Les rapports trimestriels, limités à l'élevage du porc, présentent des estimations trimestrielles des stocks des animaux, et des mises-bas réelles et prévues. Les rapports semestriels fournissent un inventaire des bestiaux, à l'exception des animaux à fourrure, au 1er juin et au 1er décembre de chaque année. La production, l'utilisation, le commerce et autres données connexes au sujet du bétail et des produits d'origine animale font l'objet des rapports annuels de la Section.

Au cours de l'année écoulée, l'adoption des enquêtes sur les non-répondants a poussé plus loin le travail dans le domaine du sondage probabiliste. On a mené ces enquêtes en Alberta (bovins à l'engrais) et en Ontario (porcs) afin de vérifier l'hypothèse que les producteurs qui s'abstiennent de répondre ne diffèrent pas, comme producteurs, de ceux qui répondent. A cette fin, on s'est servi pendant l'été d'un sous-échantillonnage de régions. La probabilité du choix d'une région était en fonction du nombre de porcs ou de bovins à l'engrais dans la région. On a visité et compté les cultivateurs choisis. Les résultats ont démontré qu'en général l'hypothèse était fondée, mais il est impossible d'en arriver à la même conclusion pour toutes les sous-régions, à cause de l'échantillonnage trop réduit. A cette étape, on n'a pu étudier des échantillons plus importants, faute de fonds.

Un résumé plus détaillé de la méthode de sondage probabiliste utilisée figure dans le rapport annuel précédent. La méthode

s'intitule l'échantillonnage réitéré; on l'emploie pour faire des estimations du nombre de poules pondeuses et d'oeufs en Nouvelle-Écosse, de l'élevage des porcs et des mises-bas en Ontario, et de l'élevage des bovins à l'engrais en Alberta. La méthode se révèle un succès, mais la tâche la plus ardue de l'opération consiste à garder une liste postale à jour.

On a eu recours au traitement électronique des données dans certaines enquêtes menées par la Section, mais malheureusement, les opérations ont ralenti en raison d'une pénurie de programmeurs, de la réorganisation de la Direction de l'informatique et de l'installation de nouveaux ordinateurs. Cependant, un travail de recherche important a été fait en collaboration avec la Division du développement des méthodes de traitement électronique.

Durant l'année, on a fait d'autres évaluations du rendement en collaboration avec les utilisateurs et les fournisseurs de données statistiques. En conséquence, plusieurs changements ont été apportés au contenu de l'enquête. On a cessé de rassembler des données sur les stocks de viande fraîche, fumée et non salée le 1er janvier 1970, de même que sur le lard, le suif et la margarine; dans ce dernier cas, la mesure précitée n'a été prise que le 1er mars 1970. A l'heure actuelle, le Service évalue les stocks de volaille en ne tenant compte que des produits congelés et non des arrivages. Cependant, on a réalisé des économies qui ont permis de publier les intentions des producteurs concernant les stocks de dinde dans les chambres frigorifiques.

La Division de l'aviculture du ministère fédéral de l'Agriculture participe activement au rassemblement de données sur les stocks de volaille dans les quatre provinces de l'Ouest depuis le 1er avril 1969 et dans les provinces de l'Est, depuis le 1er avril 1970.

La rédaction du *Dairy Industry Handbook*, qui paraîtra au début de 1970, est presque terminée.

On a envisagé la possibilité de recueillir des données sur l'industrie laitière et les entrepôts frigorifiques de Terre-Neuve, mais il a été décidé de ne pas donner suite à ce projet.

La collecte de données relatives à l'installation de couvoirs et aux domaines connexes a atteint un tel niveau de perfectionnement qu'il suffit maintenant de faire une seule enquête de fin d'année sur la dinde. Auparavant, on avait l'habitude d'en faire trois, soit le 1er juin, le 1er août et le 31 décembre, mais on a laissé tomber les deux premières.

Au cours de l'année financière 1969-1970, la Section des finances agricoles a poursuivi ses travaux réguliers ayant trait à la mise au point et au fonctionnement d'un nouveau système pour la collecte, le calcul, l'analyse, l'évaluation et la publication de données statistiques provinciales sur le revenu de la ferme, les dépenses, les prix, les investissements, la productivité, la valeur de terres et les salaires agricoles. Ce système a été conçu afin de fournir des estimations régulières et détaillées de l'évolution financière et économique dans le secteur agricole de l'économie, pour servir de critère d'appréciation de l'activité économique totale du pays aux fins de planification gouvernementale et industrielle, de décisions de principe et de recherches économiques.

Au cours de l'année écoulée, la Section des finances agricoles s'est occupée de réduire les délais d'obtention des séries statistiques qui doivent figurer dans les Comptes nationaux. Il s'agissait, entre autres, de faire l'estimation trimestrielle des recettes en espèces réalisées dans les fermes et de déterminer les variations des stocks de produits et de bétail 35 jours après la fin de la période comptable, au lieu de 60 jours comme antérieurement. La plupart des séries statistiques recueillies par la Section des finances agricoles ont été versées à la banque de données du Bureau (CANSIM) et l'on a déployé des efforts considérables pour élaborer et mettre à l'essai des méthodes de recherche de ces données. Le personnel de la Section a terminé la révision de l'indice des prix à la ferme des produits agricoles, pour ensuite en publier les résultats. Dans le cadre de cette révision, on a délaissé la base pondérée et chronologique 1935-1939=100 au profit de la base pondérée 1960-1962=100 et de la base chronologique 1961=100; en outre, depuis 1957, on a augmenté le nombre de produits visés.

La Section des projets spéciaux et de la recherche s'est vu confier cette année une tâche imposante: l'établissement et la mise au point de systèmes électroniques destinés au traitement, à la conservation et au recouvrement des données statistiques tirées des enquêtes menées par la Division de l'agriculture. Cette tâche comporte, entre autres, la coordination du travail des statisticiens de la Division de l'agriculture et des techniciens spécialisés de la Direction des opérations et du développement des méthodes. La Section s'occupe aussi de déterminer les dispositions à prendre pour le traitement des données, et elle fixe le contenu et le format des intrants et des extrants. En 1969-1970, on s'est principalement attaché à l'organisation initiale des systèmes de traitement des données relatives 1) au Répertoire central des exploitations agricoles, et 2) aux enquêtes de juin et de décembre sur les cultures et le bétail.

On a arrêté les plans généraux en vue de modifier le système de traitement des données qui avait été mis sur pied pour établir la liste des agriculteurs, en 1966. Le nouveau système, le Répertoire central des exploitations agricoles, a été conçu dans le but d'élargir le champ d'action du système actuel. L'utilisation accrue de programmes de synthèse pour recouvrer les données permettra d'augmenter le choix de contenus et de formats pour les cartes d'adresses et la liste des fermes utilisées dans les enquêtes, ce qui améliorera probablement la souplesse et l'efficacité du système.

Pour les enquêtes sur les produits, les plans d'extension prévoient l'échantillonnage à partir du fichier principal et la création de fichiers secondaires contenant les listes d'adresses et d'autres renseignements utiles. On étudiera la possibilité d'intégrer au système un mécanisme visant à corriger les données des enquêtes sur les produits classées aux fichiers secondaires, et les données du Répertoire central des exploitations agricoles classées au fichier principal.

Dans le cadre des enquêtes de juin et de décembre sur les cultures et le bétail, on recueille et analyse des données de base sur l'exploitation des fermes. Ces enquêtes semi-annuelles se font par voie postale, au 1er juin et au 1er décembre; on recueille, au moyen d'un seul questionnaire, les données visant plusieurs produits agricoles. Les données servent au calcul des indices statistiques dont il faut disposer pour faire les estimations officielles de plusieurs séries de base dans l'actuel système intégré de la statistique agricole. Si l'on considère le nombre de questionnaires envoyés et la main-d'oeuvre requise pour la manipulation des données, les enquêtes de juin et de décembre constituent le travail le plus considérable au programme de la Division de l'agriculture.

L'établissement et la mise en service d'un système électronique pour le traitement des données tirées des enquêtes de juin et de décembre (sur les cultures et le bétail) visent quatre objectifs:

1) Améliorer la qualité des données tirées des enquêtes et des estimations statistiques, grâce à l'application de règles uniformes en ce qui concerne la préparation et le traitement des données.

2) Favoriser la parution plus rapide des estimations statistiques en réduisant la durée des opérations de traitement des données.

3) Accroître, grâce au traitement plus efficace des données, la facilité de répondre aux demandes de statistiques récentes et aux demandes d'explications concernant celles qui existent déjà, venant du secteur agricole de l'économie.

4) Faciliter le travail, lors des projets de recherche qui exigent beaucoup de manipulation des renseignements (i.e. trouver les caractéristiques des données, les erreurs de notation, les déviations de la mémoire et les réponses), en conservant les données tirées des enquêtes sous une forme utilisable par les ordinateurs.

Division du recensement

Au cours de l'année écoulée, la Division du recensement a orienté son activité vers l'établissement de plans définitifs en prévision du recensement de la population, de l'habitation et de l'agriculture en 1971. En 1967, la Division a effectué une série de recensements d'essai qui s'est terminée en septembre 1969; grâce à ces expériences, on a étudié la valeur de l'autorecensement et des techniques d'envoi postal pour la distribution et la collecte de questionnaires. Le dernier essai a été effectué dans les villes de St. Catharines et de Sherbrooke et la région avoisinante, de même que dans la zone rurale de Souris, au Manitoba. Par suite de ce programme d'essai de grande envergure, les principaux éléments du recensement de 1971 en sont au stade final d'élaboration.

Le pourcentage de réponses à ces tests a indiqué la possibilité d'employer de telles techniques. En 1971, le recenseur déposera donc, dans la plupart des domiciles, un questionnaire d'autorecensement. Dans les grandes villes, le chef de ménage remplira le questionnaire et le retournera par la poste. Dans les petits centres urbains et les zones rurales, le recenseur fera la collecte des questionnaires généraux qui comprendront, au besoin, une section sur l'agriculture. On utilisera la méthode traditionnelle de recensement dans le cas d'un petit nombre de citoyens établis dans des régions isolées, notamment dans certaines localités de Terre-Neuve et des Territoires du Nord-Ouest.

En janvier 1970, le gouverneur en conseil a approuvé la liste des questions devant figurer dans les recensements de la population, de l'habitation et de l'agriculture qu'a étudiées la Division au cours des trois dernières années. Les mesures concernant la mise sur ordinateur et les programmes de totalisation seront bientôt arrêtées. Le contenu des questionnaires et la totalisation des réponses ont fait l'objet de discussions entre les services fédéraux et provinciaux; on a aussi tenu compte des mémoires présentés par les utilisateurs du secteur privé, tels que les universités et les sociétés d'urbanistes.

Outre le fait que les techniques d'autorecensement tendront vraisemblablement à améliorer la qualité des résultats du recensement, on présume que l'emploi des échantillons, lors du recensement de 1971, diminuera les frais et permettra d'obtenir plus rapidement les données. Exception faite de quelques questions de base relatives à la population et au logement, les études et les expériences entreprises depuis le début de l'année 1967 indiquent qu'un échantillon d'autorecensement de 33 1/3 % ne réduira pas la quantité de données susceptibles d'être recueillies dans les petits secteurs, comparativement aux recensements antérieurs. Par conséquent, deux ménages sur trois rempliront un questionnaire ne contenant que des questions de base se rapportant à l'âge, au sexe, à l'état matrimonial, à la langue maternelle et à quelques détails concernant le logement tels que le mode d'occupation, le genre d'habitation, le nombre de pièces et les installations hygiéniques. Cependant, un ménage sur trois remplira un questionnaire contenant un éventail complet des questions approuvées, d'ordre socio-économique.

Des réunions ont été ménagées avec les principaux utilisateurs de la statistique, en vue de les informer sur les programmes prévus de totalisation et de publication, lesquels ont servi aux plans de diffusion des résultats du recensement de 1971. On a étudié les méthodes et les procédés qu'il faut adopter pour répondre à la demande accrue de totalisations ordinaires et spéciales consécutives au recensement. La Division a établi un lexique d'expressions et de définitions relatives au recensement à l'intention des utilisateurs.

En prévision de la demande sans cesse croissante de données concernant les petits secteurs, une série de cartes destinées aux utilisateurs sont présentement en voie de réalisation. Des recherches ont porté sur la définition et les critères se rapportant à la délimitation des régions urbanisées. Le codage de la question relative au lieu de travail est à l'étude, et, à ce chapitre, on accorde une attention particulière au niveau de codage.

On a mené des expériences en vue d'étudier diverses méthodes pour accroître le champ d'application des totalisations, et plus particulièrement, pour en rendre la publication plus rapide et l'accès plus facile à l'utilisateur. Dans le cadre de ce programme, la Division a collaboré à la mise sur pied d'un système de "géocodage". Ce système permet d'accéder rapidement et économiquement aux totalisations spéciales et relatives aux secteurs non types. On a déjà établi des fichiers principaux de secteur pour 5 des 12 centres urbains compris dans le système de "géocodage". La Division a arrêté des plans qui visent à relier les questionnaires sur l'agriculture et sur la population; ainsi, on disposera de beaucoup plus de données démographiques que par le passé en ce qui concerne le secteur agricole.

La Division a continué à publier une série de rapports périodiques sur les estimations concernant la population et les familles. On a établi et mis à jour des données statistiques sur la citoyenneté, l'immigration, la migration interne, et l'on a entrepris la publication bimensuelle de la statistique de l'état civil. Une nouvelle série de projections démographiques, par groupe d'âge et de sexe, fondées sur des estimations postcensales de 1969, a été préparée à l'échelle du Canada; ces projections sont réparties sur une période allant jusqu'en 1984. Les deux volumes de la monographie de 1961, intitulée *Internal Migration in Canada*, ont été publiés.

Des membres du personnel ont représenté la Division et le Bureau à des rencontres nationales et internationales, entre autres, celle de la *Population Association of America*, de l'*Ontario Institute for Studies in Education*, et de l'*Association of Canadian Map Libraries*.

Recherches sur les finances des consommateurs

On a publié, en 1969, un rapport chronologique spécial intitulé: *Revenus des familles et des particuliers non agricoles au Canada, années 1951-1965* (numéro de catalogue 13-529). En plus des données statistiques sur la répartition des revenus selon les caractéristiques de la famille et des particuliers, comme l'âge, la taille de la famille et le revenu exprimé en dollars courants, le rapport renfermera des séries statistiques sur les revenus exprimés en dollars constants au cours de 1961, ainsi que des données sur la composition quintile.

L'enquête sur les finances des consommateurs a subi un essai préliminaire en mai 1969, dans le cadre duquel on a utilisé deux méthodes de dénombrement, soit l'autodénombrement et le dénombrement au moyen de l'entrevue directe. Après analyse des résultats, on a décidé d'avoir recours à des enquêteurs pour recueillir les données. Un rapport spécial, qui s'intitule *Consumer Finance Research Pilot Survey 1969: An Evaluation of Enumeration Methods*, a été rédigé au sujet de ce test.

Le Service a arrêté les plans de l'enquête de 1970 sur les finances des consommateurs, et les opérations sur place commenceront en mai 1970. Cette enquête comprendra des entrevues auprès de 12,000 ménages et des questions qui porteront aussi bien sur les bilans que sur le revenu. Des enquêtes analogues ont eu lieu en 1955, 1958 et 1963, mais c'est la première enquête qui s'adresse aussi aux ménages

agricoles. De plus, on a élargi le questionnaire afin d'obtenir une vue d'ensemble plus complète de l'actif et des dettes; par exemple, on recueillera des renseignements sur le capital-actions des entreprises. Les principaux éléments d'actif qui ne font pas partie de cette enquête sont les valeurs affectées aux régimes d'assurance et de pension, mais on recueillera cependant des données sur les primes et cotisations.

Le personnel, de concert avec la Division des prix, a participé à la planification de l'enquête nationale sur les dépenses familiales effectuée en février et mars 1970. Les deux enquêtes comportent des questions communes de sorte que lorsqu'on disposera des résultats des deux enquêtes, il sera possible de les intégrer pour en tirer le meilleur parti possible.

Des délais dans la programmation ont ralenti l'exécution de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1968. Cependant, des résultats préliminaires ont paru à l'automne de 1969, accompagnés d'estimations sur les îlots de pauvreté et leurs caractéristiques. On avait presque fini d'établir la programmation à la fin de l'année et les totalisations seront probablement disponibles au début de l'exercice 1970-1971; le rapport final paraîtra à l'été ou à l'automne de 1970.

L'enquête sur les finances des consommateurs de 1968 et l'enquête sur les installations domestiques ont porté dans l'ensemble, sur le même groupe de ménages. On prévoit fusionner ces enquêtes et procéder à l'analyse des données. La programmation des totalisations a été confiée au secteur privé et l'on estime que ce travail sera terminé vers le milieu de 1970. Un rapport spécial paraîtra plus tard dans l'année. On espère que la pratique de fusionner les enquêtes sera chose courante à l'avenir.

L'estimation du revenu par petits secteurs a suscité des problèmes d'ordre méthodologique qu'on a presque réglés, et les estimations à cet égard seront prêtes pour 1970-1971. Une première publication de ces chiffres paraîtra dans *Le Bulletin quotidien du B.F.S.* et sera reprise plus tard. Comme complément à l'élaboration des méthodes d'estimation, la Division a effectué des analyses spéciales sur la statistique de l'impôt sur le revenu; ces analyses serviront d'éléments de projection dans les séries. Des rapports portant sur les études en matière de statistique fiscale sont en préparation et ils seront distribués aux utilisateurs sur demande.

La Division a présenté un document intitulé *Comparaisons sur la distribution des revenus au Canada et aux États-Unis* lors de la Conférence internationale sur le revenu et la richesse qui s'est tenue en Israël, en septembre 1969. Cette communication sera publiée dans le *Journal de l'Association*. On a mené une étude sur les problèmes que pose l'évaluation du nombre des travailleurs employés à leur compte lors de la tenue d'enquêtes générales sur la main-d'oeuvre. Cette étude a fait l'objet d'un rapport qui servira de guide pour évaluer les concepts actuels. On a commencé à planifier d'autres études de recherche.

Le coordonnateur a représenté le gouvernement du Canada lors de la conférence des statisticiens européens qui a eu lieu à Genève; il faisait partie du groupe de travail chargé de l'étude d'un système de statistiques démographiques et sociales. Un autre membre du personnel a participé au groupe de travail sur la statistique du revenu et des dépenses. Le personnel a collaboré de façon spéciale à l'élaboration de plusieurs livres blancs, notamment en ce qui concerne celui sur la sécurité sociale; il a aussi pris une part active à la planification, dans tous ses aspects, du recensement du Canada de 1971. La Division a fourni des services de consultation aux ministères ainsi qu'à d'autres utilisateurs de l'extérieur.

Division de l'éducation

La Division de l'éducation s'occupe de tous les aspects de l'éducation au Canada; elle recueille des données sur les jardins d'enfants, les écoles élémentaires et secondaires, les collèges, les universités, l'éducation permanente, et sur les écoles de métiers et d'enseignement technique. La Division publie des rapports sur les inscriptions, le personnel et le financement à tous les niveaux du secteur de l'enseignement.

L'éducation étant en grande partie du ressort des provinces, la Division s'adresse aux ministères provinciaux de l'Éducation pour recueillir la plupart des données qui lui servent à présenter un tableau des progrès accomplis dans ce domaine. De façon générale, elle obtient directement des écoles privées et des établissements d'enseignement secondaire supérieur les données qui les concernent.

L'ampleur du système d'enseignement et la rapidité avec laquelle les changements se produisent ont mis en évidence la nécessité de réévaluer sérieusement les programmes actuels de statistique et d'instaurer de nouveaux programmes en vue de répondre aux demandes accrues de renseignements de toutes sortes.

L'éducation est devenue la principale industrie du pays tant par le nombre de personnes qui y participent que par les sommes

dont elle dispose. Environ 30 % de toute la population canadienne oeuvre dans ce domaine soit à titre d'étudiants, soit à titre d'employés de maisons d'enseignement. Les dépenses totales dans ce secteur sont de l'ordre de sept milliards de dollars par an. En d'autres mots, 20 % des recettes fiscales de tous les paliers du gouvernement sont affectées à l'éducation.

La Section de l'enseignement élémentaire et secondaire de la Division a fourni des renseignements très utiles sur ce secteur primordial de l'éducation, au cours de l'année de rapport. On a fait paraître les publications suivantes: *Élèves et personnel des écoles pour aveugles et sourds, 1969-70,* paru en février 1970; *Statistique des écoles privées, élémentaires et secondaires, 1968-69,* paru en novembre 1969; *Jardins d'enfants et maternelles privés au Canada, 1968-69,* paru en juillet 1969; *Traitements et qualifications des instituteurs des écoles publiques élémentaires et secondaires, 1967-68,* paru en mai 1969. Le problème que pose l'obtention des données dans certaines provinces a retardé la publication de la statistique nationale sur l'inscription scolaire. Au cours de l'année écoulée, on a pris des mesures afin de réduire les délais pour ce qui concerne les publications sur les inscriptions aux niveaux élémentaire et secondaire. Au nombre de ces initiatives, on a prévu une série de publications régionales.

La création, à titre de projet-pilote, de dossiers et de rapports continuellement mis à jour sur les enseignants dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick s'est révélée la réalisation la plus importante. Le plan comprend la création d'un dossier de base sur chaque professeur et, aussi, la mise à jour du dossier principal.

La Division a collaboré avec la province de la Nouvelle-Écosse pour l'analyse des données sur les enseignants. Les documents sur les professeurs ont été révisés et codifiés dans la province; le B.F.S. a pris en charge les services de mécanographie et de publication. Le B.F.S. a fourni au ministère de l'Éducation des doubles de rubans et quelques autres extrants, sous forme de tableaux de classement et de totalisations.

La Section a voulu connaître, avant d'obtenir les résultats de l'enquête habituelle, quelques-unes des caractéristiques du personnel enseignant. A cet effet, elle a tiré un échantillon comprenant 10 % des écoles, pour ensuite faire ses projections en se fondant sur les données obtenues. Il est encore trop tôt pour juger du succès de l'entreprise. Toutefois, les résultats provisoires dans deux provinces montrent qu'il est possible d'évaluer, avec une marge d'erreur acceptable, certaines caractéristiques relatives au personnel enseignant.

Au cours de l'année écoulée, la Section de l'enseignement supérieur a réussi à faire paraître régulièrement toutes ses publications. A ce sujet, il y a lieu de mentionner la coopération reçue de toutes les universités et de tous les collèges visés par les enquêtes.

On a établi pendant l'année, un comité consultatif sur l'enseignement supérieur. Le groupe, relativement peu nombreux mais représentatif, a fourni des conseils judicieux et une assistance appréciable pour établir les priorités et les programmes.

Les publications suivantes ne représentent qu'une partie des services rendus aux utilisateurs: *Traitements et formation des professeurs des universités et collèges 1968-69,* publié en septembre 1969; *Échelle de traitement des professeurs des universités et collèges du Canada, 1969-70,* publié en juin 1969; *Relevé concernant l'enseignement supérieur - Partie I: Inscriptions d'automne aux universités et collèges 1968-69,* publié en septembre 1969; *Relevé de l'enseignement supérieur - Partie II: Grades, personnel et résumé, 1967-68,* publié en mai 1969; *Frais de scolarité et de subsistance dans les universités et collèges du Canada qui confèrent des grades, 1969-70,* publié en août 1969; enfin, *Awards for Graduate Study and Research, 1969,* publié en août 1969. On entretient d'étroites relations avec l'Association canadienne des professeurs d'université, l'Association des universités et collèges du Canada, le Conseil des Arts du Canada et d'autres organismes à qui l'on fournit des renseignements.

Dans la Section de la recherche, la majeure partie de l'année budgétaire a été consacrée à la planification, la conduite et la publication des résultats de l'*Enquête sur la population étudiante du postsecondaire, 1968-69.* On a entrepris cette enquête au nom du ministère des Finances, du Secrétariat d'État et de tous les ministères provinciaux participant à des programmes d'aide aux étudiants. On a distribué, en septembre 1969, 1,557 pages de tableaux aux organismes intéressés et on a fait paraître, en avril 1970, une publication d'ordre général destinée au public. Le service a également eu à préparer, pour le ministère des Affaires extérieures, un document de référence sur l'éducation au Canada, et un chapitre sur l'éducation pour *Canada.*

Au cours de l'année observée, la Section de l'éducation des adultes a publié les résultats des enquêtes suivantes sur les bibliothèques: *Relevé des bibliothèques, Partie II: Bibliothèques scolaires, 1966-1967,* juillet 1969; *Relevé des bibliothèques, Partie I: Bibliothèques publiques, 1967,* août 1969 et

Édition préliminaire, Bibliothèques des universités et des collèges, année scolaire 1968-1969, janvier 1970. Les besoins variés de la clientèle ont amené la révision de tous les questionnaires et la préparation d'une nouvelle documentation pour les bibliothèques provinciales et régionales. Le Comité de la recherche statistique de l'Association canadienne des Bibliothèques collabore étroitement à cette réalisation. Deux nouvelles enquêtes sur l'éducation permanente ont été élaborées cette année. L'une comprend l'éducation populaire aux niveaux élémentaire et secondaire et l'autre traite des cours d'extension prodigués par les universités. Cette dernière enquête a reçu l'aide et l'appui de l'Association canadienne des directeurs de l'extension et de cours d'été. On prévoit que deux nouvelles publications paraîtront en 1970.

L'enquête sur l'*enseignement par correspondance au Canada* portant sur l'année scolaire 1967-1968 a pris fin en 1969; les résultats seront publiés d'ici la fin d'avril 1970. On a inclus pour la première fois les données relatives aux cours par correspondance prodigués ou commandités par des entreprises commerciales et industrielles et ce secteur s'est révélé important. Un communiqué provisoire a été rédigé en avril 1969 et 250 exemplaires ont été apportés à la huitième Conférence internationale sur l'enseignement par correspondance, tenue à Paris du 19 au 23 mai 1969. Plus de 200 délégués en provenance de tous les continents y participaient. Les responsables de la Conférence ont semblé voir d'un très bon oeil la présence de Mme Cameron, chef de la Section de l'éducation des adultes, à titre de représentante officielle du gouvernement canadien. Elle a présidé la séance plénière au cours de laquelle la délégation japonaise (comptant plus de 20 membres) a présenté son exposé. (Le porte-parole du Japon a une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de la télévision éducative.) Mme Cameron a également été nommée au sein du Comité de nomination, groupant des représentants de chaque continent. Après la Conférence, on a ménagé une visite à Londres, auprès du responsable de la statistique en éducation permanente pour l'Angleterre et le pays de Galles, M. Bellis, et des discussions avec de nombreux experts en matière d'éducation des adultes.

Grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, on a pu retenir les services de M. Walter Herbert au poste d'expert-conseil en statistique culturelle. Aidé de spécialistes en ce domaine, il dirige les préparatifs d'une enquête sur le théâtre professionnel et sur d'autres activités connexes. Une nouvelle enquête a été préparée sur les musées et les galeries d'arts qui n'ont pas fait l'objet d'un relevé depuis 1964.

Cette année, on a eu davantage recours aux ressources de la Section de la formation professionnelle pour recueillir et publier des données sur l'enseignement postsecondaire non universitaire et ce, en raison de l'expansion constante du réseau des collèges locaux, d'une nouvelle extension du nombre et de la diversité des cours et d'une augmentation consécutive des inscriptions. Vu l'importance grandissante de ces établissements, on a approuvé, en janvier 1970, le projet de publication d'un rapport statistique intitulé *Canadian Community Colleges and Related Institutions - Full-time Fall Enrolment and other Information, Academic year 1969-70*. Cet ouvrage, en plus de fournir des données plus à point, indiquera, pour la première fois, le nombre total d'inscriptions à ce niveau, y compris les transferts à partir de l'université. Les rapports antérieurs sur l'enseignement à ce niveau offraient des renseignements sur les inscriptions dans le secteur de l'enseignement professionnel seulement.

La collecte de données sur les établissements postsecondaires s'est amorcée en Ontario. Le ministère de l'Éducation de cette province, en prévision du traitement électronique prochain des dossiers scolaires au *CAAT*, a entrepris des démarches pour prévenir le dédoublement d'efforts dans la collecte des données. Les représentants de ce ministère proposent que nous leur fournissions le genre de données voulues de telle sorte qu'ils puissent tenir compte de nos besoins dans le cadre de leur projet.

Compte tenu de l'adoption, dans les établissements postsecondaires, des régimes trimestriels et semestriels et de l'apparition des sessions d'été à plein temps, on a atteint le stade où il faut songer à remplacer l'unique enquête automnale par la collecte de données statistiques courantes.

Le problème de la classification des étudiants du secteur de l'enseignement professionnel s'est accru cette année du fait qu'un plus grand nombre d'écoles ont éprouvé de la difficulté à nous fournir ce genre de renseignements. A l'issue du programme n° 1 aux termes de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle, on a tenté de maintenir la continuité dans l'obtention des données statistiques, mais il devenait déjà de plus en plus évident que les changements dans l'enseignement atténuaient la distinction entre les étudiants du secteur de l'enseignement professionnel et les étudiants du secteur de l'enseignement général. Ainsi, les informations transmises par les écoles perdaient de plus en plus leur signification.

Pour parer à cet inconvénient, on a déterminé qu'à compter de l'année scolaire

1970-1971, les inscriptions seraient classées par année suivant les différents programmes des provinces et non plus par année suivant le cours d'enseignement professionnel dispensé. Dans cette perspective, l'analyse des inscriptions devrait donner un meilleur aperçu du nombre d'étudiants du niveau secondaire qui entreront sur le marché du travail à une période donnée, ainsi qu'une appréciation plus juste de leur degré de préparation.

Pour ce qui est de la collecte d'informations sur les écoles techniques, le seul progrès notable a été la conclusion d'une entente officieuse avec le ministère albertain de l'Éducation pour qu'il nous envoie des imprimés d'ordinateur au lieu des rapports trimestriels compilés à la main.

Au cours de l'année financière 1969-1970, la Section de la formation professionnelle a édité les publications suivantes: la *Statistique des écoles de métiers privées, 1968; Statistics of Private Business Colleges, 1968;* une brochure de 20 pages sur les cours de formation professionnelle au niveau postsecondaire dispensés en 1969-1970 dans les institutions publiques au Canada, le *Relevé de la formation professionnelle, 1966-1967* et la publication *Relevé de la formation professionnelle, 1967-1968,* qui a été achevée pendant l'année et dont on prévoit la diffusion pour la fin d'avril 1970.

Dans les collèges de commerce privés, le nombre des inscriptions a continué d'accuser une forte baisse au cours de l'année. Vu le nombre (circa 85) actuel de ces collèges, on est porté à se demander s'il convient toujours de faire tous les ans une enquête distincte sur ces institutions. Il serait peut-être plus conforme à la réalité d'englober ces écoles dans une sous-classification des écoles de métiers privées.

La Section des finances a publié le résultat des enquêtes suivantes: *Les finances de l'enseignement, 1966,* le 20 février 1970, *Universités canadiennes, recettes et dépenses, 1966-1967,* le 19 janvier 1970, et *Statistique provisoire, Chapitre V, les finances scolaires.* Les rapports spéciaux suivants ont aussi paru: *UNESCO Report on Education Finance, 1967,* envoyé en juillet 1969, et *Salaries and Wages in Education, 1967,* envoyé à la Division du travail et à la Division des comptes nationaux en novembre 1969.

Des fonctionnaires supérieurs de la Section des finances ont assisté à la conférence annuelle de la *Canadian Association of University Business Officers (CAUBO),* qui eut lieu à l'Université Western Ontario en juin 1969, et à celle de l'AVCC en novembre 1969, à Ottawa.

Au cours de la dernière année, la Section des projections a consacré beaucoup de temps et d'efforts à la préparation d'un projet spécial pour le Conseil économique du Canada. Ce projet comprenait l'exposé et l'analyse des inscriptions à tous les niveaux d'enseignement depuis 1951 et des prévisions jusqu'à l'année scolaire 1980-1981. La même Section a aussi préparé, en collaboration avec M. H.S. Tjan, un rapport sur la possibilité d'élaborer un modèle d'enseignement pour satisfaire aux besoins du Conseil économique et d'autres organismes qui s'occupent de la planification de l'enseignement et de la main-d'oeuvre.

Statistique de l'enseignement - estimations 1969-1970 a paru bien avant le début de l'année scolaire; la variation entre les admissions actuelles et celles qu'on avait prévues était inférieure à 0.5 %. On a consacré un temps considérable à étudier la possibilité de prévoir les dépenses de l'enseignement en se fondant sur l'estimation des inscriptions faites dans le cadre de l'Étude du personnel du Conseil économique.

La mise en oeuvre du système d'information interprovinciale sur l'éducation a reçu encore au cours de l'année une attention particulière. Des rencontres et des discussions ont eu lieu avec les ministères des gouvernements provinciaux, et trois des provinces ont fait de grands pas vers l'établissement d'un fichier sur le personnel enseignant; on prévoit la tenue d'autres rencontres.

En octobre, lors de l'entrée en fonction du directeur, on a commencé à étudier la possibilité de doter la Division d'une nouvelle structure. L'évolution de l'enseignement se fait sentir dans l'élaboration de nouvelles mesures administratives: l'accroissement du nombre des institutions nouvelles et les modifications apportées aux lois qui s'y rattachent, et cette évolution a rendue évidente la nécessité d'avoir une organisation plus souple.

Il y a tout lieu de croire qu'on établira des sections interdépendantes concernant les étudiants, le personnel, les installations, les finances et l'activité culturelle. On pense que cette nouvelle structure amènera un accroissement du rendement total et un emploi plus efficace des ressources. La série d'enquêtes sur les collèges communautaires, dont le programme a été établi au cours du dernier semestre, déterminera l'efficacité de la nouvelle structure organisationnelle. Outre la réorganisation des sections déjà en place, une nouvelle section, qui traitera des problèmes en économie de l'enseignement, a été

créée. Appelée Section de l'économie de l'enseignement, cette nouvelle Section ne fonctionnait pas encore durant l'année à l'étude; de l'année 1970-1971.

Faire l'inventaire de l'année passée en revue est difficile, car le nouveau directeur n'est entré en fonction qu'au mois d'octobre 1969. Maintenir les programmes actuels de statistiques, répondre aux nouvelles demandes et tenter de réorganiser la Division sont autant de tâches qui, réunies, donnent l'apparence d'un manque d'orientation. Toutefois, la Division de l'éducation semble se diriger vers une organisation nouvelle, mieux adaptée au système de l'enseignement canadien.

Division de la santé et du bien-être

Cette Division est chargée de produire des données statistiques sur la santé des Canadiens, les cas de maladie et la répartition, les coûts et l'offre des soins et des traitements médicaux. (La Division s'occupait aussi, auparavant, des données sur l'application de la loi et l'administration de la justice, mais ces deux fonctions ont été assignées, pendant l'année, à la nouvelle Division de la statistique judiciaire.) Quatre sections se partagent la responsabilité des statistiques préparées par la Division. Ainsi, les naissances et les décès, les mariages et les divorces relèvent de la compétence de la Section de la statistique de l'état civil. En plus de mener des enquêtes générales à ce sujet, cette Section effectue des études spéciales, par exemple, sur la mortalité, la fécondité et l'espérance de vie. La Section de l'hygiène mentale détermine les caractéristiques des malades et les mouvements des malades en ce qu'ils se rattachent à des troubles mentaux et à l'usage des installations psychiatriques. La Section de l'hygiène publique est chargée des recherches sur les conditions particulières et les caractéristiques personnelles des malades hospitalisés dans les hôpitaux généraux ou spéciaux et dans les établissements pour tuberculeux; de plus, elle s'occupe du dénombrement des tumeurs malignes récemment dépistées ainsi que de la fréquence des cas de maladies contagieuses. Les domaines statistiques suivants sont confiés à la Section des établissements: les services, les installations, le personnel et les finances des hôpitaux généraux et spéciaux ainsi que des établissements pour malades mentaux et pour tuberculeux; elle s'intéresse aussi aux organismes qui fournissent des services de santé ou des soins à domicile connexes ainsi qu'à l'étude de l'offre et de la demande dans le secteur de la main-d'oeuvre sanitaire. Les trois sections dont nous venons de parler effectuent aussi, le cas échéant, des études spéciales. Les quatre sections assimilent autant que possible les données actuelles aux données précédentes afin de dégager les tendances.

Elles cherchent aussi à rendre leurs diverses séries compatibles, en autant que le permettent les origines distinctes de ces dernières. La Division dirige, de temps à autre, des enquêtes spéciales uniques. Elle projette également d'étendre économiquement, au sens large comme au sens strict du mot, le relevé des domaines qui lui incombent. La Division répond aussi tous les ans à plusieurs demandes spéciales et révise régulièrement les données des documents reçus et celles des rapports mis en circulation, afin que ceux-ci puissent refléter le plus fidèlement possible les événements courants; cette année, par exemple, elle a pris des dispositions pour obtenir des renseignements sur les avortements thérapeutiques, selon la définition contenue dans la Loi modifiant le droit pénal adoptée en 1969.

La Division a rempli ses obligations statutaires dans le domaine de la statistique de l'état civil, en préparant et publiant la série régulière de rapports et en fournissant aux provinces des tableaux de base sur les naissances, la mortinatalité, les mariages et les décès, selon les dispositions des ententes fédérales-provinciales. De plus, la Division a compilé un registre alphabétique des naissances, des mariages et des mortalités à l'intention des provinces et de l'administration des allocations familiales et elle le leur fournit en vertu de ces ententes, aux fins de certification et de vérification.

Cette année, les demandes de renseignements ont continué d'affluer au même rythme que les années passées. Elles provenaient d'agents de l'hygiène publique, d'administrateurs scolaires, de spécialistes en recherches médicales, de sociétés de fabrication et de distribution, d'organismes s'occupant d'études du marché et d'autres ministères du gouvernement, ainsi que du public en général. Un grand nombre d'entre elles sont des demandes d'analyses détaillées de documents courants ou tirés des archives. Cette année, les demandes d'études approfondies sur les régimes de nuptialité et de fécondité ont été plus nombreuses que jamais. Cet afflux a été provoqué par les changements brusques survenus ces dernières années dans le taux des naissances et des mariages. L'évolution récente des soins médicaux et hospitaliers a donné lieu à un accroissement de la demande déjà considérable de renseignements sur la mortalité attribuable à des causes particulières. La plupart de ces demandes spéciales ont exigé des calculs spéciaux, étant donné que ces renseignements n'avaient jamais été publiés.

Pour répondre à la fois aux demandes précitées et à certaines autres, et pour satisfaire en même temps les groupes intéressés à

un domaine particulier, la Division a déjà publié plusieurs études analytiques et en a préparé d'autres.

Ces études portent sur le cancer, les accidents, le suicide, les maladies du coeur, la mortalité foetale et infantile, la nuptialité, la fécondité et l'espérance de vie; elles traitent des tendances les plus récentes dans ces domaines, tout en cherchant à expliquer les facteurs déterminants de l'orientation et de l'ampleur des tendances. En plus des tables officielles quinquennales de survie publiées les années de recensement, on met au point une série de tables annuelles de survie qui servira de référence générale à ceux qui s'intéressent à la survie, ainsi qu'aux organismes publics et autres chargés de faire de la projection et de la planification à long terme. Ces rapports et études ont été complétés par une série de rapports portant sur les techniques d'établissement des tables de survie, sur les mesures statistiques des tendances et sur les techniques de projection des naissances, des mariages et des décès. En outre, on a commencé un calcul de projections sur 15 ans, dans le secteur des naissances, des mariages et des décès; ces calculs serviront de base aux projections démographiques et à la planification économique. La Division a aussi collaboré à des études méthodologiques sur les estimations intercensales de la population.

Afin de répondre aux besoins des spécialistes et des chercheurs en épidémiologie, et pour accélérer la publication des données courantes, la Division a projeté la publication de trois bulletins annuels distincts sur les naissances, les mariages et les décès, pour remplacer le bulletin actuel qui réunit toutes ces statistiques.

Le traitement de la statistique de l'état civil par le Bureau est un travail coûteux et laborieux. Le Bureau a déjà réalisé des économies en négociant des ententes avec les cinq provinces les plus importantes afin de partager avec elles les frais d'établissement des statistiques de base, ce qui a nécessité la normalisation de certains procédés statistiques. L'usage d'un régime d'informatique et une coopération encore plus étroite avec les provinces ont permis d'autres économies. La série complexe et détaillée des calculs annuels sur les naissances, les décès, et les mariages est entièrement préparée par l'ordinateur afin d'en avancer la date de publication, d'assurer un service plus rapide aux gouvernements provinciaux et de répondre aux demandes pressantes de nouvelles statistiques.

On a réalisé des progrès dans les négociations et les pourparlers avec les administrations provinciales en ce qui concerne l'adoption d'une classification géographique qui permette de grouper les statistiques de chaque zone locale en vue d'établir des projections sur la population et de procéder à la planification à long et à court terme dans d'autres domaines tels que l'éducation, l'économie, la recherche sociale et l'étude des marchés.

Des dispositions ont été prises avec le ministère de la Justice pour recueillir et calculer les statistiques sur le divorce en vertu de la nouvelle Loi fédérale sur le divorce, en vigueur depuis le 2 juillet 1968. En plus de nouveaux renseignements sur les motifs de demandes de divorces, le système fournira plus de renseignements qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent, entre autres, sur les caractéristiques des couples en cause, le nombre de personnes à charge, et autres données.

Une nouvelle révision décennale de la classification internationale des maladies, commanditée et publiée par l'Organisation mondiale de la santé, a été appliquée, au Canada, à la classification et à la publication des statistiques sur les causes de décès à compter du 1er janvier 1969. L'adoption de cette nouvelle classification a nécessité une formation intensive du personnel affecté au codage médical dans les provinces, ainsi que des changements dans l'exploitation mécanographique et dans les autres procédés. De plus, il est question d'inclure dans la série statistique actuelle sur les causes de décès tous les diagnostics inscrits par les médecins sur les certificats de décès. Le but est de fournir un grand nombre de renseignements dont on ne pouvait disposer auparavant dans le domaine de l'épidémiologie et d'avoir ainsi un aperçu de l'étiologie et de l'interaction des maladies qui entraînent un décès prématuré. La production, au moyen de l'ordinateur, des données statistiques normales actuelles sur les causes de décès permettrait ainsi de faire des économies.

De volumineux dossiers de cartes perforées, portant sur les naissances, les mariages et les décès enregistrés depuis 1925, sont inscrits au fur et à mesure sur ruban d'ordinateur afin de faciliter le stockage, la sécurité et la préparation, s'il y a lieu, des listes de vérification à l'usage des administrations provinciales ou des allocations familiales, de préparer des calculs spéciaux et de servir aux fins de coordination des dossiers.

Chaque année, la Division assure les services de secrétariat au Conseil de la statistique de l'état civil pour le Canada.

En plus du travail directement relié aux réunions du Conseil ou de ses comités, le

Secrétariat s'occupe habituellement de l'étude de problèmes signalés par le Conseil. Certains de ces problèmes ont trait aux aspects juridique et administratif de la statistique de l'état civil, tandis que d'autres touchent le domaine général de la statistique sociale. Par exemple, le Secrétariat a pris des dispositions au nom du Conseil, pour une étude complète et une refonte des formules d'inscription en usage dans les provinces; il s'agissait, à ce chapitre, de recueillir et de résumer les opinions, puis de transmettre les résultats à tous les membres du Conseil. Cette étude visait notamment la normalisation du contenu, du format et de la forme des documents en usage dans toutes les provinces, sous réserve des exigences juridiques locales, qui varient inévitablement. Comme ces documents servent à des fins à la fois juridiques et statistiques, il faut qu'ils soient conformes à ces deux exigences. Les avantages prévus seront aussi bien d'ordre administratif que statistique; par exemple: économie monétaire, plus grande facilité de traitement et d'échange de documents, économie dans le stockage des formules et autres avantages pour les administrateurs provinciaux. En même temps, l'utilité statistique des questionnaires aura fait l'objet d'une révision poussée.

La Section de l'hygiène mentale est chargée de produire des statistiques nationales sur les admissions, les radiations et le nombre de malades hospitalisés, d'après les registres des installations psychiatriques hospitalières. Ces données font l'objet de deux rapports annuels: *La statistique de l'hygiène mentale, Volume I: Admissions et radiations des institutions* et le *Volume II: Malades dans les institutions*.

Au cours de l'année examinée, on a publié un rapport préliminaire sur la statistique de l'hygiène mentale. Il s'agit d'un résumé des statistiques ayant trait aux mouvements des malades hospitalisés dans les installations psychiatriques, établi par genre d'institution, par province et par sexe. Sur l'ensemble du Canada, le nombre des institutions qui ont répondu a atteint 254 en 1969, c'est-à-dire une augmentation de 21.

La conversion des tables diagnostiques selon la *Classification internationale des maladies, huitième édition, adaptée* et l'emploi proposé d'imprimés d'ordinateur pour la photocopie ont tenu une place importante dans la préparation des rapports annuels révisés pendant l'année.

On a continué les travaux de recherche pour déterminer s'il était possible d'ajouter aux statistiques annuelles des données sur les malades psychiatriques traités dans des services non psychiatriques d'hôpitaux généraux et spéciaux connexes.

On a aussi commencé à étudier activement la possibilité de publier occasionnellement des rapports distincts sur i) les unités psychiatriques dans les hôpitaux généraux, et ii) les centres de traitement pour les enfants atteints de troubles émotifs.

La Section a répondu à une multitude de demandes spéciales émanant d'associations gouvernementales et non gouvernementales et du public, sur de nombreux domaines relatifs à l'hygiène mentale. Dans certains cas, on a préparé des bibliographies et des totalisations spéciales.

La Section de l'hygiène publique, dont les fonctions consistent à mesurer la morbidité dans les hôpitaux généraux et pour tuberculeux, à énumérer les conditions particulières des malades soignés et à suivre l'évolution de certaines maladies précises, a dû s'adapter à une grande variété de rapports et de facteurs sociaux. La morbidité dans les hôpitaux est à la fois générale et complète, et elle touche plusieurs millions de personnes chaque année. Aussi, faut-il économiser sur le traitement et la présentation des données.

Les rapports sur les maladies contagieuses forment la base statistique des systèmes de surveillance nationaux, comparés sur le plan provincial et local; la rapidité de distribution des données d'ensemble aux autorités de la santé publique est donc essentielle. La tuberculose, maladie insidieuse, a toujours eu une grande capacité épidémique latente. Pour cette raison, les statistiques sur la morbidité de la tuberculose combinent l'étendue, le traitement et la fréquence dans une seule série. Les néoplasmes malins posent un problème sanitaire important, et font l'objet de nombreuses recherches. Ils s'attaquent à toutes les parties du corps, quelquefois consécutivement, et sont souvent soignés par une combinaison de traitements. Afin de commencer à fournir, sur ce genre de maladie, des renseignements statistiques sur la morbidité plus précis que ceux que nous envoient les hôpitaux généraux, la Section vient de mettre sur pied un système de compte rendu de fréquence qui, au départ, insiste sur l'épuration d'un nombre limité de données reçues. La modification de la Loi sur l'avortement thérapeutique en vertu de l'article 18 de la Loi modifiant le droit pénal (1969), a mené l'établissement d'un système de compte rendu du nombre d'avortements effectués dans les hôpitaux généraux et spéciaux divers. Cette mesure a été prise à la demande du ministère de la Justice et en collaboration avec les commissions provinciales d'assurance-hospitalisation.

Des représentants de la Section ont fait partie d'un groupe de travail organisé par le

gouvernement fédéral afin de réviser les statistiques de morbidité et les registres d'entrée et de sortie des hôpitaux. Ce groupe de travail a été convoqué à la demande du comité consultatif de l'assurance-hospitalisation, et à l'issue de ses délibérations, il a recommandé l'adoption d'une nouvelle liste de morbidité des hôpitaux canadiens, comprenant 188 catégories. Cette liste représente un résumé de la classification internationale des maladies, adapté pour une application spéciale dans les études de l'utilisation des hôpitaux canadiens. Le groupe a aussi examiné la question de la normalisation des définitions en usage dans les hôpitaux.

En vue de satisfaire plus facilement aux besoins spéciaux, la Section a catalogué de nombreux documents de référence, en particulier dans le domaine de la morbidité dans les hôpitaux où les renseignements accessibles embrassent l'ensemble des maladies diagnostiquées. Cette documentation sert à répondre au plus grand nombre possible de demandes spéciales de renseignements; d'autres demandes nécessitent une compilation individuelle des données. La majorité des questions ont porté sur les circonstances de maladies particulières et les groupements démographiques les plus touchés. Elles émanaient de chercheurs adonnés à l'étude des causes, de la prévention et du traitement des maladies, ainsi que d'administrateurs, d'organismes de direction et de particuliers. C'est ainsi, par exemple, que nous avons reçu des demandes de renseignements de ministères et d'organismes du gouvernement, y compris les commissions d'hôpitaux, ainsi que de députés, d'employés du secteur médical, d'étudiants, de la presse et de particuliers. Les maladies pour lesquelles le nombre des demandes était le plus élevé sont les maladies vénériennes, le cancer, la tuberculose, les troubles endocriniens, l'affection chronique des voies respiratoires et les suites d'accidents. Un certain nombre de demandes de renseignements provenait aussi d'autres pays.

La Section a aussi entrepris d'intensifier et d'accroître son propre rendement. Elle assemble des renseignements sur la morbidité dans des secteurs comme les maladies chroniques des voies respiratoires, le diabète, lorsque le nombre des demandes indique un grand intérêt pour ce genre particulier de renseignements. La Section a aussi recueilli des renseignements sur les maladies vénériennes, pour les utiliser dans un rapport spécial qui doit être publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Il faut aussi y ajouter la classification de la morbidité dans les hôpitaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Cette expansion est maintenant chose faite et comprend l'identification des Esquimaux, des Indiens et des personnes d'autres origines.

Pendant l'année financière, la Section de la santé publique a préparé l'édition française de la "Classification internationale des maladies, adaptée" (Volume 1), dont on a imprimé 1,500 exemplaires. Le Volume 2 (l'index) a été traduit en français et tous les termes médicaux ont été mis en langage-machine en vue de la classification par ordinateur et de la production d'épreuves photographiques. L'Imprimeur de la Reine assurera la distribution de ces deux volumes, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

La Division était représentée au sein d'un comité qui a été constitué lors de la troisième Conférence nationale sur la tuberculose en 1966 et qui oeuvre sous les auspices de l'Association canadienne de la tuberculose et des maladies respiratoires. Le Comité a présenté un manuel intitulé *Classification and Reporting of Tuberculosis in Canada*, destiné aux dispensaires anti-tuberculeux, aux hôpitaux, aux sanatoriums et aux ministères de la Santé.

Ce même groupement tient des réunions annuelles afin de considérer et proposer des changements relatifs au système de déclaration de la tuberculose.

On a procédé à une nouvelle énumération des maladies à déclaration obligatoire au B.F.S. selon les normes de la nouvelle classification internationale des maladies, adaptée. Deux maladies, à savoir la rougeole et la rubéole ont été ajoutées à la liste. L'évaluation de la justesse de cette liste a été confiée à la Division d'épidémiologie du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en collaboration avec le personnel de la Division de la santé et du bien-être et des représentants du Comité consultatif de l'épidémiologie.

Ce groupe se réunit chaque année pour étudier les progrès et les besoins nouveaux dans le domaine des maladies à déclarer. En 1970, on a dressé une nouvelle liste des villes, aux fins de rapports sur le plan national, et on a aussi apporté plusieurs révisions à la déclaration de certaines maladies, notamment en ce qui concerne les maladies vénériennes.

La période de douze mois se terminant en mars 1970, s'est révélée importante du point de vue de l'expansion et de l'amélioration des programmes en cours, aussi bien qu'en ce qui concerne l'établissement de nouveaux programmes, dans la Section des institutions. On a préparé, en faisant grand usage de méthodes directes de photocopie, une nouvelle série de totalisations établies par ordinateur en se fondant sur les déclarations annuelles des hôpitaux, édition révisée de 1969 (SH-1 et SH-2). Il a aussi été possible de réduire le laps de temps qui s'écoule entre

l'enquête et la diffusion des données. Il a fallu beaucoup de temps aux employés de la Section pour formuler de nouvelles séries d'indicateurs hospitaliers (rapports ayant trait à tous les aspects des installations hospitalières, des services d'utilisation, du personnel et des finances) afin de fournir aux administrateurs des hôpitaux et autres, des instruments de recherche et de gestion qui tiennent compte des changements dans le domaine hospitalier au Canada.

L'élaboration d'une nouvelle classification ou répartition des hôpitaux s'est révélée essentielle à la présentation annuelle de la statistique des hôpitaux. Cette répartition reflète une fois de plus les dernières tendances au sein de l'organisation hospitalière en présentant pour la première fois des données distinctes sur les hôpitaux d'enseignement et les hôpitaux ordinaires, ainsi que sur les hôpitaux avec services pour maladies chroniques et ceux qui n'en ont pas. Ces données viennent s'ajouter à la répartition habituelle par genre de service. On a réorganisé le groupement des hôpitaux selon le nombre de lits, en fonction d'une étude approfondie faite sur le sujet.

Au cours de l'année, on a accordé beaucoup de temps, en collaboration avec l'Association canadienne des pathologistes, à la révision du formulaire des valeurs unitaires pour les procédés de laboratoire clinique (1970). De plus, chaque test de laboratoire a reçu un numéro de 5 chiffres qui servira de moyen d'identification au Canada. Des réunions préalables avec les représentants de services analogues aux États-Unis laissent prévoir que le système hospitalier de ce pays adoptera ce formulaire et les procédés connexes.

Les pourparlers se sont poursuivis au cours de l'année, avec les représentants de la "Canadian Association of Physiotherapists" (Association canadienne des physiothérapeutes) et des ergothérapeutes, afin de décider d'une unité de mesure commune au Secteur de la physiothérapie et de l'ergothérapie.

C'était aussi la première année complète pour laquelle les hôpitaux soumettaient des rapports au B.F.S. dans le cadre du *Quarterly Hospital Information System*. Si l'on en juge par les relations et la correspondance entretenues avec les hôpitaux participants et les autres usagers (associations des gouvernements fédéral et provinciaux, etc.), il semble que ce programme ait comblé un vide qui risquait autrement d'être sérieux, quant à la disponibilité de données statistiques significatives à jour sur les hôpitaux, sous forme d'indicateurs indispensables à une bonne administration et une bonne planification. Dans le cadre de ce programme, la Section a fait paraître une publication bilingue, préparée à l'aide de photocopies des résultats obtenus grâce aux ordinateurs. Cet ouvrage procurera aux intéressés des données trimestrielles à l'échelle régionale, provinciale et nationale, peu après la fin de chaque trimestre.

Au cours de l'année en question, la Section des institutions s'est engagée plus avant dans le domaine de la statistique de la main-d'oeuvre sanitaire. L'Association canadienne de l'hygiène publique, appuyée par l'Association des infirmières canadiennes, a souligné le besoin de données statistiques relatives aux salaires et à la formation scolaire des infirmières en hygiène publique, ce qui a donné lieu à la création d'une enquête semblable à celle qui est menée chaque année sur les infirmières des hôpitaux. Une liste de définitions et un questionnaire ont été préparés par les fonctionnaires de la Section, conjointement avec l'Association canadienne d'hygiène publique, l'Association des infirmières canadiennes, et l'infirmière-conseillère en chef du Service de consultation en soins infirmiers du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. La première enquête, qui portait uniquement sur les organismes officiels d'hygiène publique (c.-à-d. le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, les services d'hygiène provinciaux et municipaux, etc.) a touché environ 3,500 infirmières. Les résultats fournis par les ordinateurs ont été reçus vers la fin de l'année financière, et font présentement l'objet d'une analyse. La première publication de données sera disponible au début de l'année 1970; elle indiquera, pour chaque catégorie d'organisme, les échelles de salaires et leurs moyennes par un classement à double entrée selon les catégories et la formation.

Au cours des années 1969 et 1970, la Section a entrepris une série d'enquêtes sur la main-d'oeuvre sanitaire dont la première portait sur les infirmières diplomées. Il s'agit là d'un pas de plus vers l'établissement d'un programme d'ensemble sur la main-d'oeuvre sanitaire. Faites en accord avec l'Association des infirmières canadiennes, ces enquêtes sont destinées à répondre aux besoins des ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ainsi qu'aux besoins de la Division du travail du B.F.S. et des autres associations et organismes gouvernementaux du même genre. L'étude d'environ 150,000 formules d'inscription annuelles permettra de déterminer chaque année, dans le cadre de la première enquête des données sur les effectifs, la situation géographique, le lieu et le genre d'emploi, la formation scolaire et autres caractéristiques relatives à l'emploi. De par sa conception, le programme permettra le tenue d'études

approfondies sur le budget, les niveaux d'éducation et le taux de radiations au sein de ce groupe important qu'est celui de la main-d'oeuvre sanitaire. Des enquêtes longitudinales sur la mobilité géographique, etc., effectuées au sein des groupes au moyen d'études par contingent aideront les administrateurs à élaborer des méthodes d'emploi afin de récupérer ceux qui ont quitté le domaine hospitalier pour une autre activité. Si l'on veut que ce programme puisse fonctionner en 1970, il faudrait que la première publication ait lieu au début de l'année 1971. Le système a été conçu de façon à pouvoir s'adapter à un certain nombre d'autres groupes professionnels et techniques de la main-d'oeuvre sanitaire. On a déjà pris des dispositions pour y faire participer plusieurs autres groupes importants au cours de l'année statistique 1971.

Au cours de l'année 1969, la Section commençait une autre enquête dans le secteur de la main-d'oeuvre sanitaire, intitulée *Survey of Educational Facilities for Health Occupations*. Cette enquête, faite conjointement avec la Direction de l'aide à la santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, avait pour objet d'évaluer les ressources présentes et futures en ce qui concerne le personnel diplômé des professions du secteur sanitaire au Canada. Elle s'étendait aux hôpitaux, aux universités, aux collèges, aux écoles d'enseignement professionnel et aux écoles régionales d'infirmières. On en analyse en ce moment les données et, au cours de la période 1970-1971, les conclusions les plus importantes seront publiées.

On a dressé des plans pour automatiser la production de la liste annuelle des *Canadian Hospitals and Related Institutions and Facilities*. Cette méthode permettra de garder à jour la liste des fermetures et des ouvertures, des changements dans le nombre de lits, de la classification, etc.

Des entretiens ont eu lieu, au sujet de la définition et du classement des maisons de santé du Canada, avec des représentants de la Commission canadienne des normes hospitalières et d'autres organismes. La Section englobera bientôt ce domaine et celui des institutions du bien-être social dans son champ d'action.

Ses fonctionnaires ont entrepris la révision du groupe santé et oeuvres sociales du Manuel de la classification type des industries, afin de vérifier si les définitions et le classement ont tenu compte des changements dans le domaine hospitalier. On est resté en contact avec les fonctionnaires de la Section de l'hygiène publique de la Division de la Santé nationale et du Bien-être social, pour en arriver éventuellement à un programme de "fusion" entre l'utilisation, les fonctions et les dépenses des hôpitaux ainsi que les catégories sélectionnées de morbidité.

En plus des travaux précités, la Section, dans le cadre de son programme régulier, a publié les onze rapports annuels sur le secteur hospitalier au Canada. L'analyse de la troisième enquête sur la rémunération des infirmières des hôpitaux sera bientôt terminée. On s'est occupé d'un grand nombre de demandes variées provenant de plusieurs catégories d'usagers des données de la Section, y compris des demandes émanant de sociétés de conseillers en gestion. Au cours de la dernière année, la Section a fourni plusieurs articles inédits à un journal hospitalier de grande diffusion.

Les fonctionnaires de la Section ont également participé à des journées d'études ou d'instruction pour le personnel administratif des hôpitaux, afin de donner la raison d'être des renseignements que doivent contenir les déclarations et d'expliquer comment utiliser et interpréter les données des divers programmes. De concert avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et l'Association canadienne des hôpitaux, les fonctionnaires de la Section ont collaboré avec une équipe de travail spéciale, composée de représentants des secteurs hospitaliers et sanitaires, en vue d'établir une terminologie hospitalière uniforme.

Division de la statistique judiciaire

La Section de la statistique judiciaire est devenue une division le 1er juillet 1969. Sa fonction principale consiste à mesurer l'efficacité du système judiciaire: application de la loi, procédures judiciaires et services de réhabilitation. Les nouveaux programmes visent à réduire le travail des répondants par l'établissement de systèmes de déclaration fondés sur des formules soit "administratives-statistiques" soit "juridiques-statistiques" qui fournissent des données d'utilisation complètes et précises, par l'élaboration de diverses méthodes pour assurer aux répondants le retour des renseignements nécessaires à la recherche administrative ou sociale et, enfin, par l'intégration de séries statistiques à l'intérieur des provinces.

Dans le cadre du programme de la statistique sur les tribunaux pour adultes mené conjointement avec le Québec, le ministère de la Justice du Québec a eu accès aux tableaux et aux listes pertinentes. On a, de plus, fait l'essai d'une formule de déclaration des libérations conditionnelles intimement reliée aux systèmes judiciaire et pénitentiaire. On a entrepris d'élaborer des systèmes dans le cadre du programme établi

conjointement avec l'Alberta au sujet de la statistique des tribunaux pour adultes.

Pour ce qui est du programme de déclaration sur les jeunes délinquants mené conjointement avec le Manitoba, on a préparé des instructions relatives aux codes, à la programmation et à la perforation, ainsi que des spécifications sur l'édition des données, en plus de préciser les besoins en totalisations. Une entente s'est conclue avec la Colombie-Britannique aux termes de laquelle les données statistiques sur les tribunaux pour jeunes délinquants seront traitées au moyen d'un système à peu près semblable. Ce dernier augmenterait toutefois le travail des répondants à cause des modifications apportées à la Loi de leur province. Un système statistique d'ordre administratif est présentement à l'étude et fait l'objet d'entretiens.

La Division s'est rendue à la demande de la Nouvelle-Écosse qui désirait des consultations à caractère technique sur l'établissement d'un système de déclaration sur les prisons et les libérations conditionnelles. Les deux parties ont échangé des points de vue détaillés sur la stucture qui conviendrait à ce système et sur les moyens de contrôle.

On a entrepris ou poursuivi plusieurs études pendant l'année financière 1969-1970, en particulier celles sur les taux de vol, de criminalité et de récidive des détenus après leur libération. Cette dernière a été commencée à la demande du ministère du Solliciteur général et du président de la Commission nationale des libérations conditionnelles. C'est la première du genre au Canada. Les courbes, les tendances et les projections qui s'en dégageront aideront par la suite le ministère du Solliciteur général dans ses efforts de planification.

La première liste de données à provenir du programme statistique révisé concernant les libérations conditionnelles a été remise à la Commission nationale des libérations conditionnelles.

L'étude sur les vols, d'une durée de deux ans, s'est terminée en 1969. Elle a étendu le Système de déclaration uniforme de la criminalité à tous les vols et à toutes les tentatives de vol commis dans divers genres d'établissements, en les répartissant par province et par région métropolitaine. Elle avait pour objet de faciliter au niveau local l'analyse et la planification en coopération, en ce qui a trait à ce genre d'infractions. Les données annuelles obtenues ont paru en annexe à la Statistique de la criminalité (Police).

La Gendarmerie royale du Canada a accepté de préparer un compte rendu, sous forme statistique, de toutes les infractions à la Loi sur les stupéfiants et aux dispositions relatives aux drogues contrôlées de la Loi sur les aliments et drogues, en particulier sur le L.S.D., et de les classer d'après le système national de déclaration uniforme de la criminalité.

On a fait parvenir des tableaux trimestriels, semestriels et annuels sur la statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation aux services du Procureur général dans chaque province, au Comité de déclaration uniforme de la criminalité de l'Association des chefs de police et aux Commissions de police du Québec et de l'Ontario. Lors d'une réunion tenue en décembre 1969, un groupe de travail composé de spécialistes affectés aux dossiers et à la statistique a approuvé un Manuel des dossiers de police préparé à la demande de l'Association des chefs de police. Le manuel, dont on prépare la publication, précise les lignes de conduite à respecter dans les systèmes de dossiers pour permettre d'améliorer la déclaration de la statistique.

Des entretiens ont eu lieu avec le président et les membres de la Commission de police du Québec dans le but de fournir des copies supplémentaires des formules de déclaration uniformes de la criminalité aux répondants dans les services de police du Québec, qui les rempliront et les feront parvenir directement aux bureaux de la Commission à Québec.

Dans le cadre du programme de visites aux répondants, des services de police et des tribunaux ont été visités. Le but du programme est d'encourager la pratique de bonnes méthodes de déclaration.

Une analyse des séries chronologiques du taux de la criminalité au Canada a été menée à terme. Cette publication, la première du genre, se fonde sur la population âgée de seize ans et plus. Elle contient une description de ses composantes et vise à étudier les éléments séculaires, cycliques ou saisonniers de chaque série en vue d'évaluer les prévisions à court terme du nombre de personnes qui seront trouvées coupables d'actes criminels.

Service de liaison et de consultation avec les provinces

Le personnel de ce service coordonne et établit les rapports du Bureau avec les ministères provinciaux, surtout en ce qui concerne la production et l'utilisation des statistiques, et il apporte à ces ministères l'aide générale ou particulière demandée. De plus, le personnel joue le rôle de coordonnateur dans le domaine des statistiques sur les voyages, le tourisme et les loisirs.

Le coordonnateur et les membres du personnel de liaison avec les provinces ont rendu visite aux fonctionnaires provinciaux de chaque province; ils ont aussi participé à plusieurs réunions officielles et privées en dehors du Bureau et organisé des réunions entre les fonctionnaires provinciaux et le personnel concerné des autres divisions du B.F.S. Les membres du personnel ont pris part à plusieurs réunions du Comité interne sur l'élaboration des lignes de conduite et l'établissement des programmes concernant les provinces. On a rendu des services de consultation à quelques ministères provinciaux. Comme projet principal, le personnel a entrepris une étude de tous les accords de collaboration entre le B.F.S. et chaque province.

Afin d'améliorer les services de liaison et de consultation, deux agents provinciaux de liaison ont été affectés, à la fin de l'année, dans les bureaux régionaux de Halifax et d'Edmonton.

Puisqu'il est chargé du secrétariat de la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique, le personnel a commencé à préparer la septième Conférence qui aura lieu à Banff (Alberta), en mai 1970.

Le coordonnateur et les autres membres du personnel ont participé directement à la préparation d'un projet de loi pour modifier la Loi sur la statistique.

Le personnel de ce service est considéré par le Bureau comme expert dans le domaine des statistiques sur les voyages, le tourisme et les loisirs. On a nommé un coordonnateur adjoint (voyages) en janvier 1970. Il remplace le coordonnateur comme représentant du B.F.S. aux différents comités sur la statistique et les recherches relatives aux voyages. Il examine les recommandations du rapport sur la statistique des voyages établi par un expert engagé par le B.F.S. afin de déterminer s'il faut en tenir compte ou les rejeter ou bien en faire une étude plus approfondie. Le coordonnateur adjoint (voyages) est membre d'un comité, groupant des représentants d'autres divisions du B.F.S., qui est chargé d'étudier les divers moyens d'améliorer les statistiques sur les voyages fournies par le Bureau. Les voyages en avion ont fait l'objet de ses premiers travaux.

Le coordonnateur a participé à la Conférence fédérale-provinciale sur le tourisme et à toutes les réunions du sous-comité technique au premier Congrès canadien de l'industrie touristique, ainsi qu'aux réunions annuelles de l'Association canadienne de tourisme et du *Western Council on Travel Research*.

Les préparatifs faits par divers organismes en vue d'entreprendre une enquête importante sur les voyages des Canadiens sont bien avancés. Certains membres du personnel ont contribué à l'élaboration de ces plans. Le coordonnateur a aussi participé à la préparation et à la mise en oeuvre de plusieurs interviews de touristes américains entreprises à titre d'essai. Les résultats de ces enquêtes serviront à améliorer les procédés utilisés à l'avenir pour recueillir les données de façon continue.

Division des enquêtes spéciales

La Division des enquêtes spéciales, se charge par l'entremise de ses huit bureaux régionaux au Canada, de toutes les enquêtes sur place du Bureau fédéral de la statistique. Sous la direction de la Division, l'activité très diverse des bureaux régionaux permet de fournir des renseignements statistiques à la nation en général et aux divisions intéressées du B.F.S. Les données proviennent de rapports, envoyés par les maisons d'affaires locales, ainsi que d'enquêtes mensuelles. Les résultats de l'Enquête sur la main-d'oeuvre, des enquêtes sur les prix à la consommation et de l'enquête sur les emplois vacants ont une grande importance, car ils servent à combler les besoins des utilisateurs de données statistiques tout en encourageant l'utilisation des conclusions statistiques.

L'enquête mensuelle sur la main-d'oeuvre nécessite l'emploi de 750 enquêteurs à temps partiel qui obtiennent des renseignements en interviewant personnellement chaque mois un échantillon scientifiquement choisi de près de 30,000 foyers représentatifs de toutes les régions géographiques et économiques du pays. Les questions sur l'activité de la main-d'oeuvre fournissent les renseignements publiés dans un bulletin mensuel intitulé "La main-d'oeuvre", qui donne des détails sur l'emploi et le chômage au Canada et dans les cinq régions principales du pays. Pareilles enquêtes mensuelles portent sur des questions spéciales traitant de sujets d'intérêt courant. Au cours de l'année financière 1969-1970, à la demande d'autres divisions du B.F.S. et ministères du gouvernement, on a ajouté des questions sur les loyers, sur les installations et l'aménagement des foyers, sur l'usage du tabac, sur les heures de travail, sur le salaire des travailleurs, sur l'immigration et l'enseignement. De même, on a mené des enquêtes spéciales. En 1969, l'enquête sur les dépenses en nourriture, entreprise à l'échelle nationale, a nécessité l'interview de 1,200 foyers par mois. Au début de 1970, les bureaux régionaux ont employé plus de 600 enquêteurs chargés d'interviewer un échantillon de 22,000 foyers canadiens pour l'enquête sur

les dépenses des familles. L'enquête précitée est la seconde phase d'un programme d'enquêtes sur les dépenses nationales et s'étend actuellement à la population rurale agricole et non agricole ainsi qu'à la population urbaine; c'est le programme de ce genre le plus ambitieux jamais réalisé au Canada. On se prépare aussi à mener la onzième enquête sur les finances des consommateurs au début de l'année financière 1970-1971. Auparavant, les questions se limitaient surtout au recueil de données sur le revenu; toutefois, en 1970-1971, les répondants seront interrogés au sujet d'un plus grand nombre de questions d'ordre financier afin d'obtenir des rapports complets sur le revenu, l'actif et le passif des familles. Les enquêtes sur les dépenses des familles et sur les finances des consommateurs formeront l'ensemble de données le plus exhaustif sur le revenu des familles, les habitudes de dépenses, les biens et les dettes, que le Bureau fédéral de la statistique n'ait jamais recueilli jusqu'ici.

Au cours de l'année, l'enquête sur les emplois vacants continue de porter sur tous les secteurs économiques à l'exception de l'agriculture et vers la fin de l'année financière, le dossier principal de cette enquête était presque terminé. La fin des profils par entrevues a permis d'employer les ressources en main-d'oeuvre sur place aux travaux de plus en plus importants qui ont suivi ce stade.

Les tâches assignées à la main-d'oeuvre ont subi une semblable adaptation lorsque les bureaux régionaux ont dû s'occuper des nombreux tests et essais de recensement qui serviront à déterminer la procédure à suivre pour le recensement de 1971.

DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT DES MÉTHODES

On a confié à la Direction des opérations et du développement des méthodes la tâche de répondre aux besoins des divisions statistiques et administratives du B.F.S. dans les questions d'équipement et de connaissances professionnelles et techniques qui ne pouvaient être économiquement décentralisées. La Division des services de calcul a assuré les services de traitement mécanique et électronique, des additions les plus simples et autres travaux exécutés par les calculatrices de bureau à la conversion des données pour le calcul électronique. La Division du développement des méthodes de traitement électronique a dispensé les conseils professionnels nécessaires aux utilisateurs pour déterminer si les programmes pouvaient s'adapter au traitement électronique, formuler la méthode appropriée et programmer l'ordinateur en usage. La Section des services de gestion a fourni des conseils sur l'organisation et l'utilisation du personnel de bureau et des agents locaux et sur la mise au point de méthodes administratives. Un service central composé d'un personnel restreint a dirigé et coordonné la mise au point et l'administration de ces travaux.

Au cours de l'année 1969-1970, on a installé du matériel nouveau auquel il a fallu s'adapter. En juin 1969 a eu lieu le changement le plus important, la mise en place d'un ordinateur IBM S/360-65. Ce changement a obligé à convertir ou adapter tout le travail que le B.F.S. effectuait sur les ordinateurs IBM 705-III et IBM S/360-30, pour le continuer sur l'ordinateur S/360-65; cette opération a imposé un surcroît de travail aux services de programmation et de développement des méthodes, et a empêché pendant longtemps l'étude d'applications nouvelles. Grâce à l'installation d'un émulateur 7080-705 sur le nouvel ordinateur, dès la fin de septembre 1969 l'ordinateur 705-III a pu cesser de fonctionner et, à la fin de la même année, l'ordinateur S/360-30 était libéré de presque tout le travail du B.F.S.

A la suite de la mise en place de l'ordinateur S/360-65, les opérateurs de la Division des services de calcul et les analystes et les programmeurs de la Division du développement des méthodes de traitement électronique ont dû se soumettre à un programme intensif de formation. De fait, cette formation avait déjà commencé vers la fin de 1968 et s'est continuée au cours de 1969-1970; on a tout d'abord compté sur les cours et les services offerts gratuitement ou pour un prix minime par la compagnie IBM. Mais ces cours se révélèrent bientôt insuffisants et, surtout après l'annonce de "unbundling" de la compagnie IBM, il a fallu se tourner vers d'autres méthodes plus efficaces de formation. La société *Kates, Peat, Marwick* a été chargée, sous contrat, d'organiser un cours d'analyse des méthodes adapté aux besoins du B.F.S., un tel cours n'étant pas disponible sur le marché. On a aussi décidé d'employer la

nouvelle méthode de formation par rubans magnétoscopiques pour répondre à la plupart des besoins en matière d'orientation, de programmation et d'exploitation des services. On a pu se procurer un grand nombre de rubans appropriés chez *Advanced Systems Incorporated*, compagnie qui se spécialise dans la production de rubans magnétoscopiques, et on a commencé à déterminer dans leurs grandes lignes les autres besoins qu'entraîne l'application du programme soit sur place, soit par contrat.

On a de plus assuré la formation de base et l'éducation nécessaires à l'utilisation de l'ordinateur S/360-65 par la préparation d'un manuel complet sur les normes et méthodes, la création d'une bibliothèque de référence à l'usage du personnel de la Direction et l'exécution de certains changements dans l'organisation afin d'améliorer les connaissances techniques nécessaires et d'en contrôler le perfectionnement. Des services consultatifs ont été institués à la Division du développement des méthodes de traitement électronique, en mai 1969 afin d'aider les Divisions intéressées à déterminer les premières spécifications et estimations des programmes et à contrôler le traitement des programmes par l'ordinateur. La création de ces services a permis l'introduction, à titre expérimental, d'un programme en vertu duquel certaines tâches précises de programmation sont effectuées, par contrat, à l'extérieur. Bien que la portée dudit programme ait été plutôt restreinte en 1969-1970, ce dernier a donné des résultats satisfaisants et s'est révélé très économique. On projette d'en étendre le champ d'application au cours de 1970-1971.

En octobre 1969, on a confié la programmation et l'analyse des programmes à divers groupes de la Division du développement des méthodes de traitement électronique. On a aussi chargé la Division des services de calcul de la tenue des programmes (même si ce dernier groupe était encore doté, par roulement, d'un personnel qui appartenait à la Division du développement des méthodes de traitement électronique). On a pu ainsi poursuivre la formation du personnel choisi en matière de techniques et systèmes de l'analyse des méthodes, contrôler avec soin l'acquisition des connaissances dans ce domaine et étudier également la pertinence et la documentation des méthodes et des programmes "établis" de traitement électronique. L'expérience a confirmé la nécessité d'un contrôle de ce genre: pendant les derniers mois de l'année 1969-1970, on a accepté très peu d'analyses et presque aucun groupe de programmes sans apporter de modifications ou d'améliorations à la documentation lors de la révision. En mars 1970, la situation s'était sensiblement améliorée.

Même si, au cours de l'année 1969-1970, l'attention des employés s'est concentrée sur le nouvel ordinateur, ce dernier n'était pas le seul matériel nouveau. Les expériences faites sur les appareils Keytape introduits en janvier 1969 ont été encourageantes mais ont posé quelques difficultés à cause de la vaste quantité de travail du B.F.S. Au début de 1969-1970, une société canadienne, la *Consolidated Computer Services*, présentait un appareil à claviers multiples d'enregistrement direct sur bande magnétique, et on a décidé de remplacer les appareils et quelques perforatrices supplémentaires par un appareil *Key Edit* à 16 claviers. La machine, installée en mars 1970, améliorera le rapport "coût-efficacité" dans le domaine de la conversion des données. De plus, on a acheté au cours de l'année un deuxième lecteur optique de marque IBM 1032 afin d'effectuer le traitement des données du Relevé de la main-d'oeuvre sur du matériel plus récent que le perforateur de documents du recensement de 1951, dont l'entretien devenait de plus en plus difficile. On a également amélioré d'autres machines mécanographiques et calculatrices de bureau.

Le personnel de la Direction a également participé à deux importants projets externes. En octobre et en novembre 1969, le directeur de la Division des services de calcul a fait partie, à titre de conseiller en informatique, d'une mission statistique de la Banque mondiale au Pakistan, formée d'une équipe de six membres. En décembre 1969, l'Agence canadienne du développement international a acheté au B.F.S. l'ordinateur S/360-30, et l'a expédié aux Antilles pour le recensement de 1970. Le B.F.S. a gardé l'ordinateur en opération au cours des derniers mois de l'année financière pour aider à former quelques opérateurs et programmeurs venus des Antilles, afin qu'il puisse y avoir un personnel expérimenté sur les lieux lors de l'installation de la machine.

Au cours de l'année 1969-1970, le travail de la Section des services de gestion a encore largement dépassé le cadre du traitement électronique des données. Parmi les projets les plus importants dont la Section s'est occupée durant l'année se trouvent l'organisation et la mise au point de procédures d'exploitation pour le Système de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion du B.F.S., et un programme de mesure du travail et d'étude des méthodes, mis en oeuvre pendant et après les tests de recensement d'octobre 1969. Le personnel a aussi participé à plusieurs phases de la planification de la nouvelle tour du B.F.S., et a collaboré aux premiers cours de formation en analyse des méthodes, de janvier à mars 1970.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Sous cette rubrique générale se retrouvent plusieurs services qui desservent l'ensemble du Bureau fédéral de la statistique, soit l'administration du personnel, la comptabilité analytique et la surveillance de la gestion, l'expansion du bilinguisme, l'organisation administrative, la gestion des dossiers, le contrôle financier, la distribution des publications et les différents services de bureau, tels que les services d'adressographe, de sténographie, de fournitures, du courrier et de messagers.

Administration du personnel

Section de la dotation en personnel

On a délégué à la Section les pouvoirs en matière de dotation en personnel dans le secteur de la Catégorie administrative et du Service extérieur, aux niveaux junior et intermédiaire. Si l'on y ajoute l'acceptation, l'an dernier, d'une délégation de pouvoir dans le secteur de la Catégorie du soutien administratif, le Bureau est maintenant chargé, par délégation de pouvoir, de combler 80 % de ses postes.

On a établi cette année des normes de sélection pour tous les groupes d'occupations de la Catégorie administrative et du Service extérieur. Ces normes s'ajoutent à celles déjà établies en 1968 pour la Catégorie du soutien administratif et à celles qui le seront dans quelques mois pour le groupe des économistes, statisticiens et sociologues et pour le groupe du soutien des sciences sociales. Ainsi, toutes les sélections au sein du Bureau suivront des normes définies et scientifiques.

Au total, on a embauché cette année 1,127 employés, dont 110 statisticiens ou économistes; 574 employés ont été nommés pour une période déterminée. Durant cette même année, 748 employés ont quitté leur emploi, dont 67 statisticiens ou économistes. A la fin de mars, le personnel comprenait 3,150 employés permanents et 519 occasionnels. Enfin, on a employé 289 étudiants pendant l'été de 1969.

La Section du personnel a tenu 269 concours restreints et deux concours interministériels, avec pour résultat la promotion de 381 employés du Bureau. De plus, 348 employés ont été promus sans concours, ce qui donne un total de 729 promotions. Durant cette période, 18 employés se sont prévalus de leurs droits d'appel: onze appels ont été enregistrés dans le cas des concours restreints, un dans le cas des concours interministériels et six dans le cas des promotions sans concours. De ce nombre, neuf ont été rejetés, six admis et trois retirés par les employés.

Section de la classification

La Section de la classification a évalué 1,509 emplois pendant l'année financière 1969-1970, en comparaison de 495 l'année précédente. Cette augmentation étonnante est due en grande partie à l'application d'un système plus souple de contrôle de la main-d'oeuvre. Les 810 nouveaux dossiers d'emplois ouverts durant l'année ont porté le total des dossiers de classification à 3,900. Toutefois seulement 3,150 sont classés. Il faut de plus classifier tous les postes d'employés occasionnels; on en a évalué 200 l'année passée.

On a maintenant dépassé l'étape de conversion du programme de classification à l'exception de quelques emplois de bibliothécaires et d'un certain nombre d'emplois de statisticiens destinés au groupe des Mathématiques.

Deux cours sur l'analyse et l'évaluation des tâches ont été organisés, d'une semaine chacun, et ont été suivis par 80 personnes. On a aussi offert à six stagiaires du service de classification un stage de formation en cours d'emploi de 4 à 6 semaines.

La Section s'est occupée de 28 griefs de classification pendant l'année financière. De plus, on a consacré un nombre considérable de journées-homme à représenter le Ministère au sein de Comités de révision de la Division de la classification.

Relations de travail

On a mis en application au cours de l'année financière 1969-1970 quatorze conventions collectives touchant aux employés du B.F.S. qui appartiennent aux catégories scientifique et professionnelle, administrative et du service extérieur, technique, et du soutien administratif. Le nombre des conventions régissant les employés du bureau est ainsi passé à seize.

Primes à l'initiative

Les employés du B.F.S. ont fait au cours de l'année 22 nouvelles propositions dont une a été rejetée; les autres sont à l'étude ou

attendent d'être mises en application. On a donné suite à deux propositions datant de l'année financière précédente et versé $1,800 de primes en espèces à leur sujet.

Section de la planification et de l'utilisation de la main-d'oeuvre

Une unité de planification de la main-d'oeuvre a été officiellement constituée pendant l'année. Elle offre une possibilité accrue dans ce domaine en mettant l'accent sur la prévision et l'analyse de la main-d'oeuvre. Les travaux de mise au point d'un inventaire ministériel de la main-d'oeuvre sont bien avancés, et on a commencé l'élaboration d'un programme détaillé d'appréciation des employés. L'utilisation de plus de 99 % des 3,585 années-homme allouées au ministère prouve la réussite des travaux de la Section dans le secteur du contrôle et de la planification de l'utilisation de la main-d'oeuvre exécutés au cours de l'année.

Formation et perfectionnement du personnel

Au cours de l'année financière, on a révisé les programmes de formation offerts par la Section et on les a réorganisés en quatre programmes de perfectionnement visant les secteurs professionnel, technique et soutien administratif ainsi que ceux de la gestion et de l'informatique.

Dans le domaine de la formation professionnelle, on a organisé une série complète de sept cours en mathématiques et un programme d'orientation visant les cadres. Les programmes précités seront mis en application l'année prochaine.

Moins de deux ans après avoir mis sur pied ses propres cours de formation en gestion, le B.F.S. est maintenant presque entièrement autonome car même le matériel nécessaire aux cours est préparé et reproduit dans le Bureau. Les cadres supérieurs du Bureau ont approuvé entièrement cette formation et y participent activement en donnant des cours. Il y a une forte demande pour les cours de gestion et surveillance. Cette formation fait maintenant l'objet d'une évaluation.

Le programme de perfectionnement pour les groupes techniques et du soutien administratif est maintenant bien établi en ce qui concerne la statistique élémentaire et la comptabilité. Dans ce domaine, la demande surpasse les ressources et il a fallu faire une sélection par ordre de priorité. En ce moment, la Section participe à l'évaluation d'un cours programmé d'instruction en statistique qui, s'il donne satisfaction, pourrait alléger considérablement le fardeau.

Un important programme de formation en traitement des données pour lequel on se sert d'un matériel magnétoscopique acheté récemment, est en cours en ce moment.

Comparativement à l'an dernier, les inscriptions aux cours de langues ont presque doublé et la participation augmentera encore au cours de la prochaine année fiscale.

Après les heures de travail, les services d'extension des universités jouent un rôle important dans le programme de formation des employés; 170 employés y ont pris part pendant l'année financière 1969-1970.

Système de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion

Depuis quelque temps, la haute direction du Bureau s'est rendu compte que, pour assurer une meilleure base de contrôle, d'analyse et de planification, et établir un rapport entre le coût et le produit final, il était nécessaire d'améliorer les services d'information de la gestion. On a aussi tenu compte de la nécessité d'aborder les questions de surveillance et d'optimalisation de façon exhaustive et coordonnée. Par suite de ces considérations, et parce que l'activité du Bureau, qui touche à tous les aspects de la vie au Canada, s'étend et se complique de plus en plus, on a décidé d'adopter la méthode des systèmes dans le secteur de l'information de la gestion.

Le système, qui sera mis en vigueur le 1er avril 1970, comprend trois sections principales: l'utilisation des ressources, la surveillance et l'optimalisation des publications, ces trois domaines étant ceux qui demandent le plus d'attention. Le système a pour but primordial de fournir des renseignements précis aux différents niveaux de la gestion et d'améliorer ainsi la planification, le contrôle et l'analyse. De plus, on a jugé que l'efficacité accrue de ces méthodes permettrait d'exercer un contrôle plus efficace des programmes multiples et d'utiliser au mieux les ressources. Entièrement automatisé, y compris la lecture optique des rapports hebdomadaires sur le travail des employés, ledit système a été conçu en fonction de principes de souplesse et de simplicité qui en facilitent l'application et l'expansion future.

Bien que les usages immédiats et éventuels ne soient pas encore bien définis, voici quelques-uns des principaux avantages qui peuvent en résulter: permettre une meilleure planification afin que les ressources

employées soient en rapport avec le produit final; fournir une partie des données essentielles pour l'analyse de la rentabilité et la détermination des priorités; permettre de comparer aux plans les ressources utilisées et les progrès et l'optimalisation réalisés par le programme, l'opération et l'unité organisationnelle, afin de déterminer s'ils y correspondent; permettre une analyse détaillée du genre de travail accompli qui révélerait les secteurs où l'automatisation, les sondages, etc., pourraient être appliqués ou améliorés; servir à la production de modèles de prévision et à la révision des méthodes diverses d'administration des programmes statistiques; enfin, fournir les données de base pour un système de recouvrement des redevances venant des utilisateurs externes.

Le système se fonde sur les éléments suivants: les programmes, les opérations et les unités organisationnelles. Ceux-ci permettront d'accumuler la production sous forme des combinaisons les plus significatives. Parmi les éléments précités, les 500 programmes statistiques identifiés constituent le fondement du système. Chacun de ces programmes emploie des ressources importantes et peut être rattaché au produit final ou bénéfice, et la somme de tous les programmes statistiques représente le produit statistique approximatif du Bureau. En plus des programmes, on a défini sept genres de travaux ou opérations habituels exécutés par le Bureau: organisation et application, coordination, réunion des données, contrôle et code, compilation, analyse et publication. Cette nouvelle conception , appliquée aux programmes individuels, permettra de faire une autre analyse détaillée des entreprises du Bureau. Le troisième élément est l'association des programmes et des opérations aux unités organisationnelles.

Le système doit être mis en vigueur sous une forme simplifiée le 1er avril 1970. Le reste des sections sera introduit graduellement au cours d'un certain nombre de mois. Le 1er avril 1971,elles fonctionneront toutes.

Bilinguisme

Pendant l'exercice financier 1969-1970, 242 employés du B.F.S. ont suivi les cours de formation linguistique donnés par le Bureau des langues de la Commission de la fonction publique. Onze d'entre eux ont terminé, ou commencent, le quatrième stade du programme, 58 en sont au troisième, 70 au deuxième et 103 au premier.

Malgré la démission du conseiller en bilinguisme, le 2 juin 1969, et la nomination de son successeur, le 5 janvier 1970, l'activité du Service, quoique réduite, a continué au rythme de 35 périodes-employé par semaine sous la direction de la monitrice de langue et de culture. Un certain nombre d'employés bilingues jouent aussi le rôle de tuteurs pour de petits groupes de stagiaires lorsque ces derniers reviennent de l'école des langues.

En février 1970, le Ministère a commencé la préparation d'un compte rendu sur l'état du bilinguisme de son personnel. Trois testeurs occasionnels ont suivi des cours spéciaux à la Commission de la fonction publique avant de faire passer un examen aux 1,200 employés du B.F.S. qui disent posséder une certaine connaissance de leur deuxième langue. Cette première étape devrait se terminer le 31 juillet 1971.

On s'efforce aussi de pourvoir certaines Sections du Bureau du nombre d'employés bilingues nécessaire pour assurer un service adéquat dans les deux langues. Le personnel des bureaux régionaux de Montréal et d'Ottawa est entièrement bilingue et la Section de dotation en personnel de l'administration du personnel offre ses services dans les deux langues.

A l'heure actuelle, environ quarante pour cent des publications statistiques du B.F.S. paraissent dans les deux langues officielles; notre objectif est de les publier toutes dans les deux langues le plus tôt possible.

Planification des services administratifs

Locaux

On a presque terminé les plans de la nouvelle tour de 25 étages du B.F.S. qui sera située au sud de l'emplacement actuel. La construction de cette tour sera mise en adjudication en mai 1970.

La rénovation du deuxième étage de l'immeuble actuel sera terminée en juin 1970, date à laquelle la Division du recensement prendra possession d'une partie de l'étage. Le personnel qui s'y trouvait avant la rénovation occupe, depuis janvier, douze étages de l'Édifice polyvalent.

Gestion des dossiers

La Section de la gestion des dossiers a établi un programme qui concerne l'installation et le fonctionnement de systèmes uniformisés de classement dans toutes les divisions

du Bureau. On estime que ce programme sera terminé dans trois ans. On a recruté un noyau de surveillants compétents et assigné le personnel des bureaux des documents des Divisions au fur et à mesure de leur établissement. L'inventaire et l'évaluation des dossiers de chaque Division est en cours afin de faciliter l'établissement des périodes de maintien lors de la création de chaque Sous-section. Huit Sous-sections des documents ont été mis sur pied au cours de l'année.

Services financiers

La Section remplit deux fonctions principales par l'intermédiaire d'une Sous-section financière et d'une Sous-section de la distribution des publications.

La Sous-section financière s'occupe de l'ensemble des opérations financières du Bureau, comme la revue des programmes et les prévisions de dépenses, et assure la surveillance de la gestion financière. Elle examine et contrôle les dépenses, vérifie les demandes de remboursement de frais de déplacement et les comptes commerciaux, interprète les règlements financiers et sert de conseiller aux chefs organiques dans le domaine de la finance. Au cours de 1969-1970, on a transféré au B.F.S. la responsabilité du contrôle complet de la vérification préalable, de l'attribution et des engagements, responsabilité qui appartenait auparavant au Contrôleur du Trésor (ministère des Approvisionnements et Services).

La Sous-section de la distribution des publications s'occupe de la vente et de la distribution des publications du B.F.S. et tient à jour les listes de distribution des publications et les listes d'abonnés aux rapports statistiques. Au cours de l'année financière, on a expédié 1,998,428 plis et reçu 39,060 commandes postales. La liste de distribution des publications consiste à l'heure actuelle de 223,744 plaques adressographiées.

Sous-section des services de bureau

Au cours de l'année financière, la Sous-section a passé 620 commandes de mobilier et de matériel ainsi que de services d'entretien d'édifice au ministère des Approvisionnements et Services, et 562 ont été exécutées.

Au cours de la même période, on a envoyé aux services téléphoniques du gouvernement du Conseil du Trésor 334 demandes de services téléphoniques dont 307 ont été satisfaites. Au 28 février 1970, le nombre total de lignes utilisées par le Bureau, y compris les environs d'Ottawa, était de 445 avec 778 postes. Il y a maintenant 115 systèmes à poussoirs.

Pendant cette même période, le Service de bureau a été responsable de la majorité des déplacements et de la réinstallation des différents groupes de travail à l'intérieur de l'immeuble principal et de l'Édifice polyvalent. Ces changements ont exigé beaucoup de travail en matière de planification, d'étude de l'aménagement, de consultation, de coordination ainsi que le déplacement de tout le personnel d'un service à la fois avec un minimum d'arrêts de travail.

La Sous-section des fournitures a envoyé au ministère des Approvisionnements et Services et à d'autres services, 2,259 demandes d'impression et de papier, d'une valeur approximative de $1,381,244.54. La valeur des stocks au 31 mars 1970 était de $52,960.41; ce qui donne un taux de roulement annuel des stocks de 26.08. La valeur de remplacement des machines de bureau et du matériel du B.F.S., en fonction du coût original, s'élevait à $1,136,057.

La Sous-section de l'adressographe a adressé 15,968,648 formules pour le compte de diverses divisions du Bureau. Elle a également frappé 199,232 plaques, en a modifié 147,618 et supprimé 576,504. De plus 4,453,898 plis ont été mis sous enveloppe à la machine et 6,896, à la main. Le nombre de formules traitées par thermocopie est passé de 2,784,676 pour l'année précédente, à 6,912,869, soit une différence de 4,128,193.

La Sous-section du courrier a livré 27,814 sacs de courrier aux Postes et en a reçu 13,659. En plus du courrier destiné au Canada, 33,797 plis recommandés ont été envoyés, de même que 20,236 plis par avion, 2,966 plis par exprès, 5,342 colis postaux et 14,509 plis destinés à l'étranger. Il faut aussi inclure 3,148,115 plis envoyés pour le compte du ministère de l'Agriculture. Le courrier reçu comprenait 7,252 plis recommandés.

Pendant l'année, on a ajouté un troisième véhicule à la flotte de camions du bureau, pour faire face au volume accru du transport pour le Ministère. Ce véhicule a parcouru 4,772 milles depuis sa mise en opération. Le nombre des employés du B.F.S. qui ont été transportés entre les édifices temporaires n° 5 et n° 8 et l'immeuble principal s'élève à 2,143.

Durant la période en question la Sous-section de photocopie a effectué 36,588 travaux pour un total de 1,254,134 copies. Ceci ne comprend pas les travaux effectués par les autres installations de photocopie, soit la

Section des registres centraux, la Direction des opérations et du développement des méthodes, la Bibliothèque, l'Administration du personnel, l'Administration, la Division du recensement, la Statistique économique, la Statistique de l'aviation et le Service central de la planification et de la programmation.

La Sous-section du dessin a préparé 2,652 illustrations graphiques sous forme de tableaux, de cartes, de couvertures de publications, de brochures, pour les divisions du Bureau et autres ministères et organismes du gouvernement. En outre, la Sous-section a terminé une série de tableaux pour la Commission royale sur le statut de la femme. Le Secrétariat d'État a fait réimprimer et a distribué dans le monde entier des illustrations en couleur, préparées par la Sous-section, qui représentent les armoiries et les emblèmes floraux des provinces et des territoires. De même, les cartes en couleur, préparées par la Sous-section et représentant les mouvements côtiers et les mouvements en provenance et à destination de l'étranger des huit marchandises les plus importantes, ont été publiées par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Les services de dactylographie et de transcription comprennent six centraux de dactylographie dont deux dans l'immeuble du B.F.S., un dans l'Édifice temporaire n° 5, un dans l'Édifice temporaire n° 8, un autre dans l'Édifice Congill et le dernier qui se trouve maintenant dans l'Édifice polyvalent.

Le nouveau système de mesure du travail (fondé sur des normes préétablies) entré en vigueur le 1er avril 1968 pour tous les centraux de dactylographie se révèle très satisfaisant; il fournit des données plus exactes dont on avait grand besoin pour évaluer aussi bien l'efficacité relative de l'employé que l'ensemble des besoins en personnel. Ce système fournit aussi avec précision les frais de composition et nombre d'autres données qui servent de fondement à des évaluations sûres. Pendant l'année financière observée, la production s'est élevée à 168,887 pages réparties comme il suit: dactylographie de lettres originales: 66,321; lettres stéréotypées: 60,997; pages de publication (textes préliminaires partiels): 20,626; pages complètes de publication: 20,943.

Pendant le mois de juin 1969, on a installé une deuxième machine Télex, destinée uniquement à recevoir les messages, afin que la première machine puisse être plus souvent disponible aux fins de transmission. L'accroissement de l'efficacité du service et du volume de travail accompli sont un atout pour le bureau. Pendant l'année fiscale en question 8,089 messages ont été transmis.

La Sous-section des services de liaison avec l'imprimerie a examiné, traité et préparé pour l'impression 14,957 pages de textes à publier.

La Sous-section de gestion des formules, en coopération avec la Division des industries manufacturières et primaires, a réimprimé sans modifications importantes les documents de 1970, ce qui a permis d'augmenter de 54 % le nombre de pages de formules et de questionnaires traités. Cette mesure provisoire a été prise pour éviter qu'il y ait conflit entre les besoins de l'industrie et les délais fixés pour l'impression des documents du recensement de 1971 au Canada.

Un analyste des formules a de nouveau été affecté à la Division du recensement pour apporter une assistance technique aux essais effectués en 1969 en vue du recensement. Ces essais terminés, on a retenu pour une période de six mois les services de deux analystes qui ont eu pour tâche d'étudier, de rédiger, de mettre à l'essai et de produire les questionnaires (longs et courts) du recensement du Canada de 1971. C'est la première fois que des questionnaires destinés exclusivement à être utilisés avec le lecteur optique du type FOSDIC sont conçus et produits au Canada.

L'usage des formules spécialisées s'est étendu encore cette année; il semble qu'on ait tendance à se servir des formules complexes produites par les ordinateurs.

PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

(au 31 mars 1970)

Statisticien fédéral ..... Walter E. Duffett

Statisticien fédéral adjoint
(Intégration et développement) ..... S. A. Goldberg

Statisticien fédéral adjoint
(Finances et administration)..... H. L. Allen

Statisticien fédéral adjoint
(Direction de la statistique
socio-économique) ..... L. E. Rowebottom

Directeur général (Direction des opérations et du
développement des méthodes) L. A. Shackleton

Directeur général (Direction des comptes
économiques) ..... E. B. Carty

Directeur général (Direction de la statistique
financière) ..... G. A. Wagdin

Directeur général (Direction de la statistique
économique) ..... V. R. Berlinguette

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010748205